

## QUATRIÈME JOURNÉE

---

# LA VICTOIRE

---

1

## LES FAITS DE LA NUIT

### LA RUE TIQUETONNE

Comme Mathieu de la Drôme venait de nous dire cette parole : — *Vous êtes chez le roi Bomba*, Charles Gambon entra. Il se laissa tomber sur une chaise et murmura : C'est horrible. Bancel le suivait. — Nous en venons, dit Bancel. Gambon avait pu s'abriter dans l'embrasure d'une porte. Rien que devant Barbedienne il avait compté trente-sept cadavres. Mais qu'est-ce que cela signifiait ? Dans quel but ce monstrueux meurtre au hasard ? On ne comprenait pas. C'était une énigme dans un massacre.

Nous étions dans l'antre du sphinx.

Labrousse survint. Il était urgent de quitter la maison de Dupont White. Elle était sur le point d'être cernée. Depuis quelques instants, la rue Monthabor, ordinairement déserte, se peuplait de figures suspectes. Des hommes attentifs semblaient observer le n° 11. Quelques-uns de ces hommes, qui avaient l'air de se concerter, appartenaient à l'ancien Club des Clubs, lequel, grâce aux manœuvres de la réaction, avait une vague odeur de police. Il était nécessaire

de se disperser. Labrousse nous dit : — Je viens de voir rôder Longepied.

Nous nous séparâmes. On s'en alla isolément et chacun de son côté. On ne savait pas où l'on se reverrait ni si l'on se reverrait. Qu'allait-il arriver et qu'allait-on devenir? On ne savait. On respirait de l'épouvante.

Je montai vers les boulevards, voulant voir ce qui se passait.

Ce qui se passait, je viens de le dire.

Bancel et Versigny m'avaient rejoint.

Comme je quittais le boulevard, mêlé à un tourbillon de foule terrifiée, ne sachant où j'allais, redescendant vers le centre de Paris, une voix me dit brusquement à l'oreille : — Il y a là une chose qu'il faut que vous voyiez. Je reconnus cette voix. C'était la voix d'E. P.

E. P. est un auteur dramatique, homme de talent, que, sous Louis-Philippe, j'ai fait exempter du service militaire. Je ne l'avais pas rencontré depuis quatre ou cinq ans, je le retrouvais dans ce tumulte. Il me parlait comme si nous nous étions vus hier. Tels sont ces effarements-là. On n'a pas le temps de se reconnaître « dans les règles ». On se parle comme si tout était en fuite.

— Ah ! c'est vous ! lui dis-je. Que me voulez-vous ?

Il me répondit : — J'habite une maison qui est là.

Et il ajouta :

— Venez.

Il m'entraîna dans une rue obscure. On entendait des détonations, au fond de la rue on voyait une ruine de barricade. Versigny et Bancel, je viens de le dire, étaient avec moi. E. P. se tourna vers eux.

— Ces messieurs peuvent venir, dit-il.

Je lui demandai :

— Quelle est cette rue ?

— La rue Tiquetonne. Venez.

Nous le suivîmes.

J'ai raconté ailleurs<sup>1</sup> cette chose tragique.

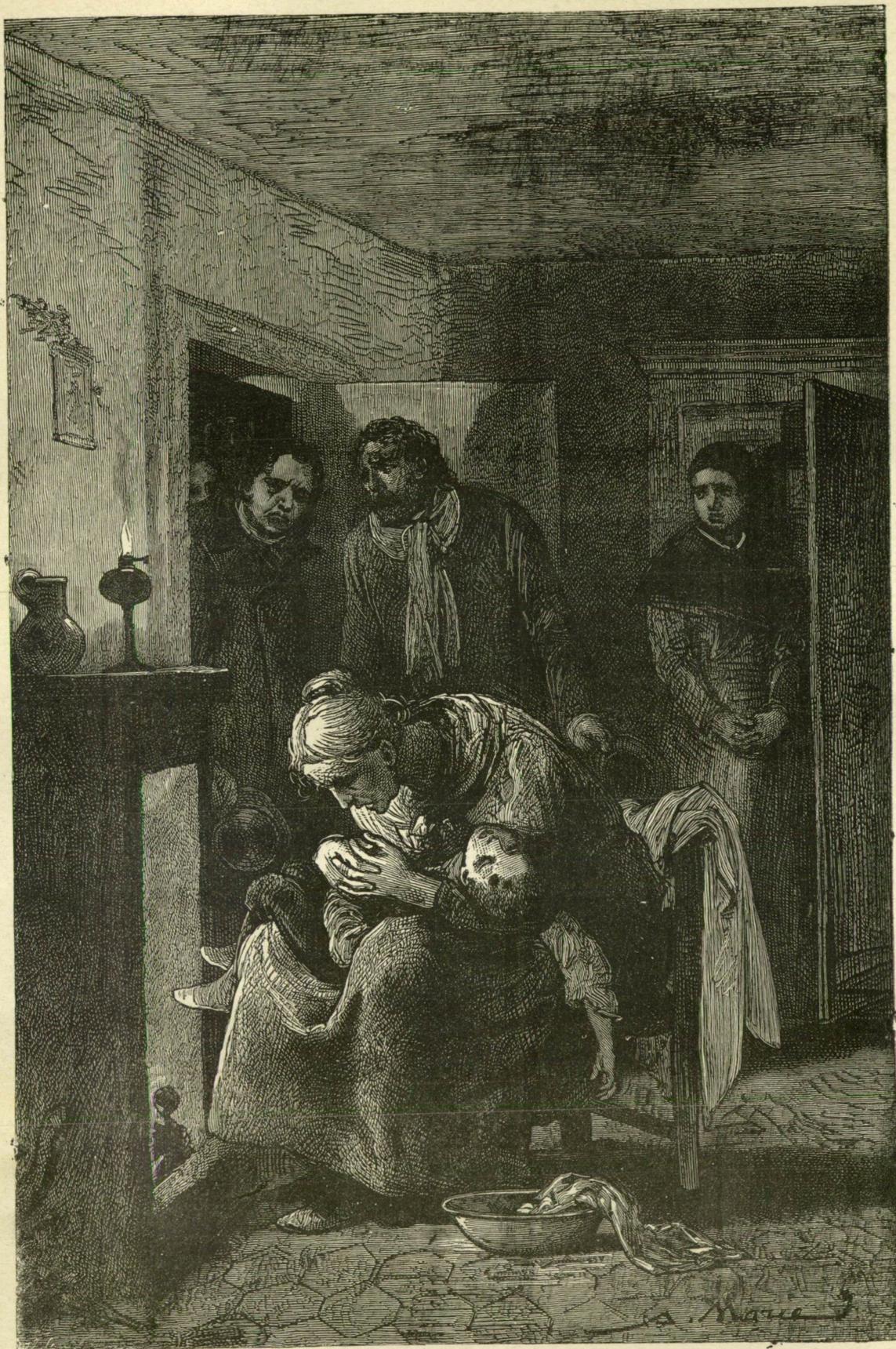
E. P. s'arrêta devant une maison haute et noire. Il poussa une porte d'allée qui n'était pas fermée, puis une autre porte, et nous entrâmes dans une salle basse, toute paisible, éclairée d'une lampe.

Cette chambre semblait attenante à une boutique. Au fond, on entrevoyait deux lits côte à côte, un grand et un petit. Il y avait au-dessus du petit lit un portrait de femme, et, au-dessus du portrait, un rameau de buis bénit.

La lampe était posée sur une cheminée où brûlait un petit feu.

Près de la lampe, sur une chaise, il y avait une vieille femme penchée, courbée, pliée en deux, comme cassée, sur une chose qui était dans l'ombre et qu'elle avait dans les bras. Je m'approchai. Ce qu'elle avait dans les bras, c'était un enfant mort.

1. *Les Châtiments.*



« ... C'ÉTAIT UN ENFANT MORT. »

La pauvre femme sanglotait silencieusement.

E. P., qui était de la maison, lui toucha l'épaule et dit :

— Laissez voir.

La vieille femme leva la tête, et je vis sur ses genoux un petit garçon pâle, à demi déshabillé, joli, avec deux trous rouges au front.

La vieille femme me regarda, mais évidemment elle ne me voyait pas ; elle murmura, se parlant à elle-même :

— Et dire qu'il m'appelait bonne maman ce matin !

E. P. prit la main de l'enfant, cette main retomba.

— Sept ans, me dit-il.

Une cuvette était à terre. On avait lavé le visage de l'enfant ; deux filets de sang sortaient des deux trous.

Au fond de la chambre, près d'une armoire entr'ouverte où l'on apercevait du linge, se tenait debout une femme d'une quarantaine d'années, grave, pauvre, propre, assez belle.

— Une voisine, me dit E. P.

Il m'expliqua qu'il y avait un médecin dans la maison, que ce médecin était descendu, et avait dit : Rien à faire. L'enfant avait été frappé de deux balles à la tête en traversant la rue « pour se sauver ». On l'avait rapporté à sa grand'mère « qui n'avait que lui ».

Le portrait de la mère morte était au-dessus du petit lit.

L'enfant avait les yeux à demi ouverts et cet inexprimable regard des morts où la perception du réel est remplacée par la vision de l'infini. L'aïeule, à travers ses sanglots, parlait par instants : — Si c'est Dieu possible ! — A-t-on idée ! — Des brigands, quoi !

Elle s'écria :

— C'est donc ça le gouvernement !

— Oui, lui dis-je.

Nous achevâmes de déshabiller l'enfant. Il avait une toupie dans sa poche. Sa tête allait et venait d'une épaule à l'autre, je la soutins, et je le baisai au front. Versigny et Bancel lui ôtèrent ses bas. La grand'mère eut tout à coup un mouvement.

— Ne lui faites pas de mal, dit-elle.

Elle prit les deux pieds glacés et blancs dans ses vieilles mains, tâchant de les réchauffer.

Quand le pauvre petit corps fut nu, on songea à l'ensevelir. On tira de l'armoire un drap.

Alors l'aïeule éclata en pleurs terribles.

Elle cria : — Je veux qu'on me le rende.

Elle se redressa et nous regarda et elle se mit à dire des choses farouches, où Bonaparte était mêlé, et Dieu, et son petit, et l'école où il allait, et sa fille qu'elle avait perdue, et nous adressant à nous-mêmes des reproches, livide,

hagarde, ayant comme un songe dans les yeux, et plus fantôme que l'enfant mort.

Puis elle reprit sa tête dans ses mains, posa ses bras croisés sur son enfant, et se remit à sangloter.

La femme qui était là vint à moi et, sans dire une parole, m'essuya la bouche avec un mouchoir. J'avais du sang aux lèvres.

Que faire, hélas? Nous sortîmes accablés.

Il était tout à fait nuit. Bancel et Versigny me quittèrent.

LE

## LES FAITS DE LA NUIT

### QUARTIER DES HALLES

Je revins à mon gîte, rue Richelieu, n° 49.

Le massacre semblait fini; on n'entendait plus de fusillades.

Comme j'allais frapper à la porte du n° 49, j'eus un moment d'hésitation; un homme était là, qui semblait attendre. Je marchai droit à cet homme; et je lui dis: — Vous semblez attendre quelqu'un?

Il répondit:

— Oui.

— Qui?

— Vous.

Et il ajouta, en baissant la voix:

— Je viens pour vous parler.

Je regardai cet homme. Un réverbère l'éclairait, il n'en évitait pas la lumière.

C'était un jeune homme à barbe blonde, en blouse bleue, qui avait l'air doux d'un penseur et les mains robustes d'un ouvrier.

— Qui êtes-vous? lui demandai-je.

Il répondit: Je suis de l'association des formiers. Je vous connais bien, citoyen Victor Hugo.

— De quelle part venez-vous? repris-je.

Il répondit, toujours à voix basse:

— De la part du citoyen King.

— C'est bien, lui dis-je.

Il me donna alors son nom. Comme il a survécu aux événements de cette nuit du 4 et qu'il a échappé depuis aux dénonciations, on comprendra que nous

ne le nommions point ici, et que nous nous bornions à le désigner dans la suite de ce récit par sa profession et à l'appeler le formier<sup>1</sup>.

— Qu'avez-vous à me dire? lui demandai-je.

Il m'expliqua que rien n'était désespéré, que lui et ses amis entendaient continuer la résistance, que les lieux de rendez-vous des associations n'étaient pas encore déterminés, mais qu'ils le seraient dans la soirée, que ma présence était désirée, et que si je voulais me trouver à neuf heures sous l'arcade Colbert, lui ou un autre des leurs y serait et me conduirait. Nous convinmes que pour se faire reconnaître en m'abordant on me dirait le mot d'ordre : « Que fait Joseph? »

Je ne sais s'il crut voir en moi quelque doute ou quelque défiance. Il s'interrompit tout à coup et me dit :

— Au fait, vous n'êtes pas forcé de me croire. On ne pense pas à tout, j'aurais dû me faire donner un mot d'écrit. Dans un moment comme celui-ci, on se défie de tout le monde.

— Au contraire; lui dis-je, on se confie à tout le monde. Je serai à neuf heures à l'arcade Colbert.

Et je le quittai.

Je rentrai dans mon asile. J'étais las, j'avais faim, j'eus recours au chocolat de Charamaule et à un peu de pain qui me restait; je me laissai tomber sur un fauteuil, je mangeai et je dormis. Il y a des sommeils noirs. J'eus un de ces sommeils-là, plein de spectres; je revis l'enfant mort; et les deux trous rouges du front, qui étaient deux bouches; l'une disait : *Morny*, et l'autre : *Saint-Arnaud*. Mais on ne fait pas l'histoire pour raconter des songes; j'abrège. Brusquement je me réveillai. J'eus comme une secousse. — Pourvu qu'il ne soit pas plus de neuf heures! — J'avais oublié de monter ma montre; elle était arrêtée. Je sortis en toute hâte. La rue était déserte, les boutiques étaient fermées. Place Louvois, j'entendis l'heure sonner, probablement à Saint-Roch; j'écoutai. Je comptai neuf coups. En deux pas je fus à l'arcade Colbert. Je regardai dans l'obscurité. Personne sous l'arcade.

Je sentis qu'il était impossible de demeurer là et d'avoir l'air de quelqu'un qui attend; il y a près de l'arcade Colbert un poste de police, et des patrouilles passaient à chaque instant. Je m'enfonçai dans la rue. Je n'y trouvai personne. J'allai jusqu'à la rue Vivienne. A l'angle de la rue Vivienne, un homme était arrêté devant une affiche et cherchait à la déchirer ou à la décoller. Je m'approchai de cet homme qui me prit probablement pour un agent de police et s'enfuit à toutes jambes. Je revins sur mes pas. Vers l'arcade Colbert et comme j'arrivais à l'endroit de la rue où on applique les affiches de spectacle, un ouvrier passa près de moi et me dit rapidement : — Que fait Joseph?

1. On peut aujourd'hui, après vingt-six ans, nommer ce loyal et courageux homme. Il s'appelait Galoy (et non *Galloix*, comme l'ont imprimé, en racontant à leur façon les incidents qu'on va lire; certains historiographes du coup d'État.)

Je reconnus le formier.

— Venez, me dit-il.

Nous nous mîmes en route, sans nous parler et sans avoir l'air de nous connaître, lui marchant devant moi à quelque distance.

Nous allâmes d'abord à deux adresses qu'on ne pourrait indiquer ici sans désigner des victimes aux proscriptionnaires. Dans ces deux maisons, rien, aucune nouvelle. Personne n'y était venu de la part des associations.

— Allons au troisième endroit, me dit le formier ; et il m'expliqua qu'ils s'étaient donné entre eux trois lieux de rendez-vous successifs, en cas, pour être toujours sûrs de se rencontrer si par aventure la police découvrait le premier et même le second rendez-vous, précaution que nous prenions de notre côté le plus possible pour nos réunions de la gauche et du comité.

Nous étions dans le quartier des Halles. On s'était battu là toute la journée. Il n'y avait plus de reverbères dans les rues. Nous nous arrêtions de temps en temps et nous écoutions, afin de ne pas donner de la tête dans une patrouille. Nous enjambâmes une palissade de planches presque entièrement détruite et dont on avait probablement fait des barricades, et nous traversâmes les vastes démolitions qui encombraient, à cette époque, le bas des rues Montmartre et Montorgueil. Sur la pointe des hauts pignons démantelés on voyait trembler une clarté rougeâtre ; sans doute les reflets des feux de bivouac de la troupe campée aux Halles et près de Saint-Eustache. Ce reflet nous éclairait. Le formier pourtant faillit tomber dans un trou profond qui n'était autre chose que la cave d'une maison démolie. En sortant de ces terrains couverts de ruines, parmi lesquels on apercevait çà et là quelques arbres, restes d'anciens jardins disparus, nous atteignîmes des rues étroites, tortueuses, complètement obscures, où il était impossible de se reconnaître. Cependant le formier y marchait aussi à l'aise qu'en plein jour et comme quelqu'un qui va droit à son but. Une fois il se retourna et me dit :

— Tout le quartier est barricadé, et si nos amis descendent, comme je l'espère, je vous réponds qu'on y tiendra longtemps.

Tout à coup il s'arrêta : — En voici une, dit-il. Nous avions en effet devant nous, à sept ou huit pas, une barricade toute en pavés, ne dépassant pas la hauteur d'homme et qui apparaissait dans l'ombre comme une sorte de mur en décombres. Une gorge étroite était pratiquée à l'une de ses extrémités. Nous la franchîmes. Il n'y avait personne derrière la barricade.

— On s'est déjà battu ici tantôt, me dit le formier à voix basse ; et il ajouta après un silence : — Nous approchons.

Le dépavage avait fait des trous qu'il fallait éviter. Nous enjambions et quelquefois nous sautions de pavé en pavé. Si profonde que soit l'obscurité, il y flotte toujours je ne sais quelle lueur ; tout en allant devant nous nous aperçûmes à terre, près du trottoir, quelque chose qui ressemblait à une forme allongée. — Diable ! murmura mon guide, nous allons marcher là-dessus. Il

tira une petite allumette-bougie de sa poche et la frotta sur sa manche, l'étincelle jaillit. La clarté tomba sur une face blême qui nous regardait avec des yeux fixes. C'était un cadavre qui gisait là. C'était un vieillard. Le formier promena rapidement l'allumette de la tête aux pieds. Le mort avait presque l'attitude d'un homme en croix ; ses deux bras étaient étendus ; ses cheveux blancs, rouges aux extrémités, trempaient dans la boue ; il avait sous lui une mare de sang ; une large plaque noirâtre à son gilet marquait la place de la balle qui lui avait troué la poitrine ; une de ses bretelles était défectueuse ; il avait aux pieds de gros souliers lacés. Le formier lui souleva un bras et dit : — Il a la clavicule cassée. Le mouvement fit remuer la tête, et la bouche ouverte se tourna vers nous, comme si elle allait nous parler. Je regardais cette vision, j'écoutais presque... Brusquement elle disparut.

Cette figure rentra dans les ténèbres, l'allumette venait de s'éteindre.

Nous nous éloignâmes en silence. Au bout d'une vingtaine de pas, le formier, comme se parlant à lui-même, dit à demi-voix : — Connais pas.

Nous avançons toujours. Des caves aux toits, des rez-de-chaussée aux mansardes, pas une lumière dans les maisons. Il semblait que nous étions errants dans une immense tombe.

Une voix ferme, mâle, sonore, sortit subitement de cette ombre et nous cria : — Qui vive ?

— Ah ! ils sont là ! dit le formier ; et il se mit à siffler d'une certaine façon.

— Arrivez, reprit la voix.

C'était encore une barricade. Celle-ci, un peu plus haute que l'autre, et séparée de la première par un intervalle d'environ cent pas, était, autant qu'on pouvait le distinguer, bâtie avec des tonneaux pleins de pavés. On apercevait, tout en haut, les roues d'un camion engagé entre les tonneaux. Des planches et des poutres s'y mêlaient. On y avait ménagé une gorge plus étroite encore que la coupure de l'autre barricade.

— Citoyens, dit le formier en entrant dans la barricade, combien êtes-vous ici ?

La voix qui avait crié Qui vive répondit :

— Nous sommes deux.

— C'est tout ?

— C'est tout.

Ils étaient deux en effet, deux hommes qui, seuls dans cette nuit, dans cette rue déserte, derrière ce tas de pavés, attendaient le choc d'un régiment.

Tous deux en blouse ; deux ouvriers ; quelques cartouches dans la poche et le fusil sur l'épaule.

— Allons, reprit le formier avec un accent d'impatience, les amis ne sont pas encore arrivés !

— Eh bien, lui dis-je, attendons-les.

Le formier parla quelque temps à voix basse et probablement me nomma à l'un des deux défenseurs de la barricade, qui s'approcha et me salua : — Citoyen représentant, dit-il, il va faire chaud ici tout à l'heure.

— En attendant, lui répondis-je en riant, il fait froid.

Il faisait très-froid en effet. La rue, entièrement dépavée derrière la barricade, n'était plus qu'un cloaque, on y avait de l'eau jusqu'à la cheville.

— Je dis qu'il va faire chaud, reprit l'ouvrier, et vous ferez bien d'aller plus loin.

Le formier lui posa la main sur l'épaule : — Camarade, il faut que nous restions ici. C'est là à côté, dans l'ambulance, qu'est le rendez-vous.

— C'est égal, reprit l'autre ouvrier qui était de très-petite taille et qui se tenait debout sur un pavé, le citoyen représentant ferait bien d'aller plus loin.

— Je puis bien être où vous êtes, lui dis-je.

La rue était toute noire ; on ne voyait rien du ciel. En dedans de la barricade, à gauche, du côté où était la coupure, on distinguait une haute cloison en planches mal jointes à travers lesquelles s'échappait par endroits une clarté faible. Au-dessus de la cloison montait à perte de vue une maison de six ou sept étages dont le rez-de chaussée en réparation, et qu'on reprenait en sous-œuvre, était fermé par ces planches. Une raie de lumière sortant d'entre les planches tombait sur le mur en face et éclairait une vieille affiche déchirée où on lisait : *Asnières. Joutes sur l'eau. Grand bal.*

— Avez-vous un autre fusil ? demanda le formier au plus grand des deux ouvriers.

— Si nous avons trois fusils, nous serions trois hommes, répondit l'ouvrier.

Le petit ajouta : — Est-ce que vous croyez que c'est la bonne volonté qui manque ? Il y aurait des musiciens, mais il n'y a pas de clarinettes.

A côté de la palissade en planches, on entrevoyait une porte étroite et basse qui avait plutôt l'air d'une porte d'échoppe que d'une porte de boutique. La boutique à laquelle appartenait cette porte était fermée hermétiquement. La porte semblait également fermée. Le formier y alla et la poussa doucement. Elle était ouverte.

— Entrons, me dit-il.

J'entrai le premier, il me suivit, et referma derrière moi la porte tout contre.

Nous étions dans une salle basse. Vers le fond, à notre gauche, une porte entrebâillée laissait arriver le reflet d'une lumière. La salle n'était éclairée que par ce reflet. On y apercevait confusément un comptoir et une espèce de poêle peint en noir et en blanc.

On entendait un râlement étouffé, bref, intermittent, qui semblait venir d'une pièce voisine, du même côté que la lumière. Le formier marcha rapidement à la porte entr'ouverte. Je traversai la salle à sa suite, et nous nous trouvâmes dans une sorte de vaste galetas éclairé par une chandelle. Nous étions de l'autre



« LA CLARTÉ TOMBA SUR UNE FACE BLÈME. »

côté de la cloison en planches. Il n'y avait que cette cloison entre nous et la barricade.

Ce galetas était le rez-de-chaussée en démolition. Des colonnettes de fer peintes en rouge et scellées dans des dés de pierre soutenaient de distance en distance les solives du plafond ; sur le devant une énorme charpente dressée debout et marquant le milieu de la palissade de clôture arc-boutait la grosse poutre transversale du premier étage, c'est-à-dire portait toute la maison. Il y avait dans un coin des outils de maçon, un tas de plâtras, une grande échelle double. Quelques chaises de paille çà et là. Pour sol la terre humide. A côté d'une table où était posée une chandelle parmi des fioles de pharmacie, une vieille femme et une petite fille d'environ huit ans, la femme assise, l'enfant accroupie, un grand panier plein de vieux linge devant elles, faisaient de la charpie. Le fond de la salle qui se perdait dans l'ombre était tapissé d'une litière de paille sur laquelle étaient jetés trois matelas. C'était de là que venait le râlement.

— C'est l'ambulance, me dit le formier.

La vieille femme tourna la tête et, nous apercevant, eut un tressaillement convulsif, puis rassurée probablement par la blouse du formier, elle se leva et vint à nous.

Le formier lui dit quelques mots à l'oreille. Elle répondit : — Je n'ai vu personne.

Puis elle ajouta : — Mais ce qui m'inquiète, c'est que mon mari n'est pas encore rentré. On n'a fait que tirer des coups de fusil toute la soirée.

Deux hommes gisaient sur deux des matelas du fond. Le troisième matelas était vide et attendait.

Le blessé le plus près de moi avait reçu un biscayen dans le ventre. C'était lui qui râlait.

La vieille femme approcha du matelas avec la chandelle et nous dit tout bas en montrant son poing : — Si vous voyiez le trou que ça a fait ! Nous lui avons fourré gros de ça de charpie dans le ventre.

Elle reprit : — Ça n'a pas plus de vingt-cinq ans. Ça sera mort demain matin.

L'autre était plus jeune encore. Il avait à peine dix-huit ans. — Il a une jolie redingote noire, dit la vieille femme. Ça doit être un étudiant.

Le jeune homme avait tout le bas du visage enveloppé de linges ensanglantés. Elle nous expliqua qu'il avait reçu une balle dans la bouche qui lui avait fracassé la mâchoire. Il avait une fièvre ardente et nous regardait avec des yeux brillants. Il étendait de temps en temps son bras droit jusqu'à une cuvette pleine d'eau où trempait une éponge, prenait l'éponge, l'approchait de son visage et humectait lui-même son pansement.

Il me sembla que son regard se fixait sur moi d'une façon particulière. J'allai à lui, je me baissai et je lui tendis ma main qu'il prit dans les siennes.

— Est-ce que vous me connaissez? lui demandai-je. Il me répondit *oui* par un serrement de main dont je sentis l'étreinte jusqu'au cœur.

Le formier me dit :

— Attendez-moi ici un instant, je reviens tout à l'heure. Je vais voir dans le quartier s'il n'y aurait pas moyen d'avoir un fusil.

Il ajouta :

— En voulez-vous un aussi pour vous?

— Non, lui dis-je. Je resterai ici, sans fusil. Je n'entre qu'à moitié dans la guerre civile. Je veux bien y mourir, je ne veux pas y tuer.

Je lui demandai s'il pensait que ses amis allaient venir. Il me déclara qu'il n'y comprenait rien, que les hommes des associations devraient être arrivés déjà, qu'au lieu de deux dans la barricade on devrait être vingt, et qu'au lieu de deux barricades dans la rue il devrait y en avoir dix, qu'il fallait qu'il se fût passé quelque chose; il ajouta :

— Au reste, je vais voir, promettez-moi de m'attendre ici.

— Je vous le promets, lui dis-je, j'attendrai, s'il le faut, toute la nuit.

Il me quitta.

La vieille femme était venue se rasseoir près de la petite fille qui ne semblait pas comprendre ce qui se passait autour d'elle et qui de temps en temps levait sur moi de grands yeux paisibles. Toutes deux étaient pauvrement vêtues, et il me sembla que l'enfant avait les pieds sans bas. — Mon homme n'est pas rentré, disait la vieille, mon pauvre homme n'est pas rentré! pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé! Avec des « Ah! mon Dieu! » à fendre le cœur, et tout en se hâtant à sa charpie, elle pleurait. Je ne pouvais m'empêcher de congeler avec angoisse à ce vieillard que nous avions vu à quelques pas de là étendu sur le payé.

Il y avait sur la table un numéro de journal. Je le pris et je le dépliai. C'était *la P...*, le reste du titre était déchiré. Une main sanglante y était largement imprimée. Un blessé en entrant avait probablement posé la main sur la table à l'endroit où était le journal. Mes yeux tombèrent sur ces lignes :

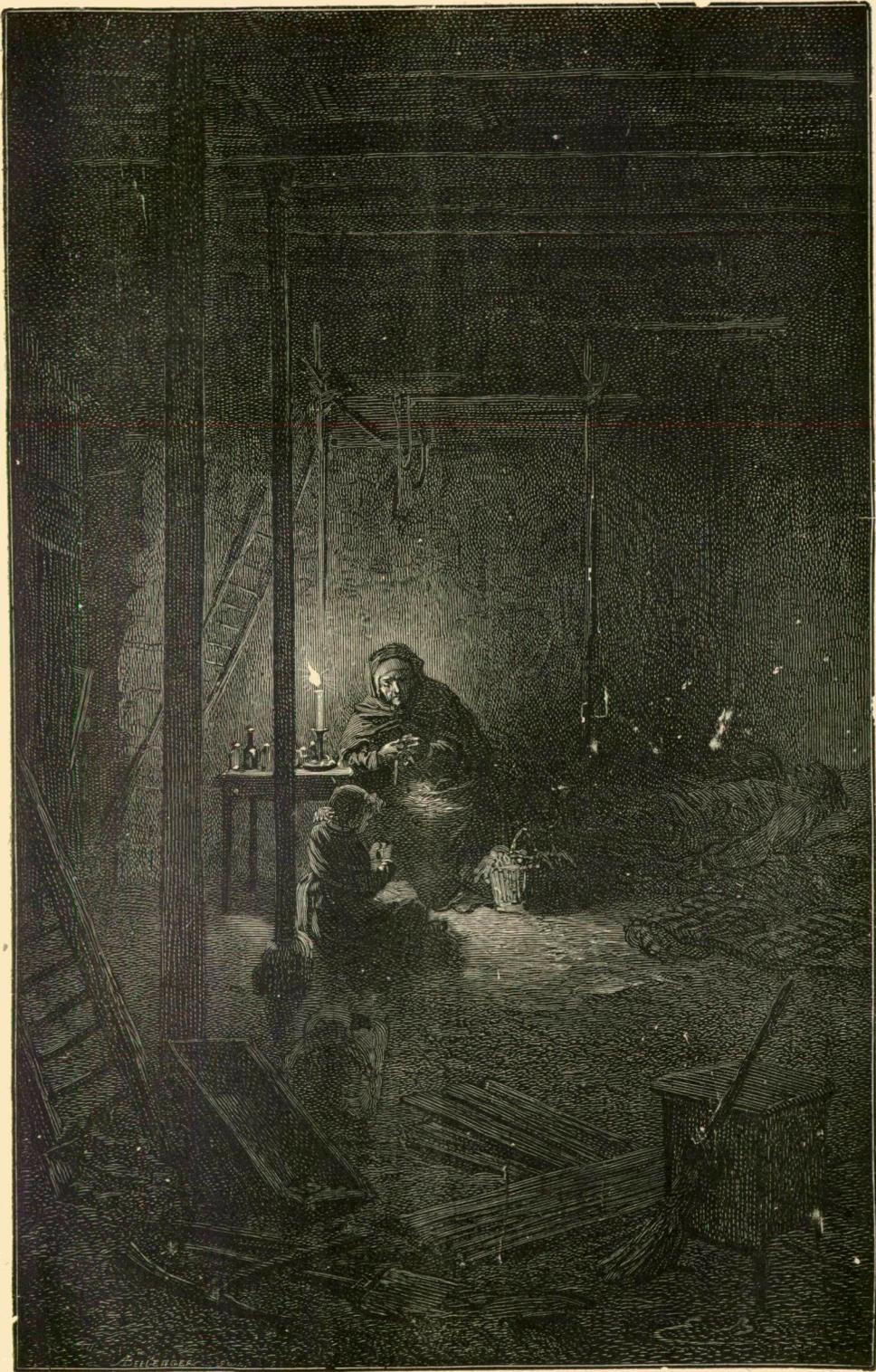
« M. Victor Hugo vient de publier un appel au pillage et à l'assassinat. »

C'est en ces termes que le journal de l'Élysée qualifiait la proclamation dictée par moi à Baudin et qu'on peut lire au commencement de cette histoire.

Comme je rejetais le journal sur la table, l'un des deux défenseurs de la barricade entra. C'était le petit.

— Un verre d'eau, dit-il. A côté des fioles, il y avait une carafe et un verre. Il but avidement. Il tenait à la main un morceau de pain et un cervelas dans lequel il mordait.

Tout à coup nous entendîmes plusieurs détonations successives se suivant coup sur coup et qui paraissaient peu éloignées. Cela ressemblait, dans le silence de cette nuit noire, au bruit d'une charretée de bois qu'on décharge sur le payé.



L AMRULANCE.

La voix grave et tranquille de l'autre combattant cria du dehors :

— Cela commence.

— Ai-je le temps de finir mon pain? demanda le petit.

— Oui, dit l'autre.

Le petit se tourna alors vers moi.

— Citoyen représentant, me dit-il, voilà les feux de peloton. On attaque les barricades par là. Vrai, il faut vous en aller.

Je lui répondis : — Mais vous restez bien, vous.

— Nous, nous sommes armés, reprit-il, vous, vous ne l'êtes pas. Vous ne serez bon qu'à vous faire tuer sans profit pour personne. Si vous aviez un fusil, je ne dis pas, mais vous n'en avez pas. Il faut vous en aller.

— Je ne puis, lui dis-je, j'attends quelqu'un.

Il voulut poursuivre et me presser. Je lui serrai la main.

— Laissez-moi faire, lui dis-je.

Il comprit que mon devoir était de rester et n'insista plus.

Il y eut un silence. Il se remit à mordre dans son pain. On n'entendait plus que le râle du mourant. En ce moment-là une espèce de coup sourd et profond arriva jusqu'à nous. La vieille femme sauta sur sa chaise en murmurant : — C'est le canon.

— Non, dit le petit homme, c'est une porte cochère qu'on ferme. Puis il reprit : — Bah! j'ai fini mon pain! fit claquer ses deux mains l'une contre l'autre, et sortit.

Cependant les détonations continuaient et semblaient se rapprocher. Un bruit se fit dans la boutique. C'était le formier qui rentrait. Il parut au seuil de l'ambulance. Il était pâle.

— Me voici, dit-il, je viens vous chercher. Il faut rentrer chez soi. Allons-nous-en tout de suite.

Je me levai de la chaise où j'étais assis. — Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce qu'ils ne viendront pas?

— Non, répondit-il, personne ne viendra. C'est fini.

Alors il m'expliqua rapidement qu'il avait couru tout le quartier pour trouver un fusil, qu'il avait perdu sa peine, qu'il avait parlé « à deux ou trois », qu'il fallait renoncer aux associations, *qu'elles ne descendraient pas*, que ce qui s'était fait dans la journée avait épouvanté, que les meilleurs étaient terrifiés, que les boulevards étaient pleins de cadavres, que la troupe avait fait « des horreurs », que la barricade allait être attaquée, qu'en arrivant il avait entendu un bruit de pas vers le carrefour, et que c'était la troupe qui venait, que nous n'avions plus rien à faire là, qu'il fallait nous en aller, que cette maison était « bêtement choisie », qu'il n'y avait pas d'issue par derrière, que peut-être nous aurions déjà de la peine à sortir de la rue, et que nous n'avions que le temps.

Le tout haletant, bref, saccadé et entrecoupé à chaque instant de cette exclamation : — Et dire qu'on n'a pas d'armes! Et dire que je n'ai pas de fusil!

Comme il l'achevait, nous entendîmes crier de la barricade : — Attention ! — Et presque immédiatement un coup de fusil partit.

Une violente décharge répondit au coup de fusil. Plusieurs balles frappèrent la cloison de l'ambulance, mais elles étaient trop obliques et aucune ne la perça. Nous entendîmes tomber bruyamment dans la rue plusieurs carreaux cassés.

— Il n'est plus temps, dit le formier avec calme. La barricade est attaquée.

Il prit une chaise et s'assit. Les deux ouvriers étaient évidemment d'excellents tireurs. Deux feux de peloton assaillirent la barricade coup sur coup. La barricade ripostait avec vivacité. Puis le feu s'éteignit. Il y eut comme un silence.

— Les voilà qui arrivent à la bayonnette ! Ils viennent au pas de course ! dit une voix dans la barricade.

— L'autre voix dit : — Filons. Un dernier coup de fusil partit. Puis un choc, que nous prîmes pour un avertissement ; ébranla notre muraille de planches. C'était en réalité un des ouvriers qui avait jeté son fusil en s'en allant ; le fusil en tombant avait heurté la cloison de l'ambulance. Nous entendîmes le pas rapide des deux combattants qui s'éloignaient.

Presque au même instant un tumulte de voix et de crosses de fusil cognant le pavé emplît la barricade.

— C'est fait, dit le formier ; et il souffla la chandelle.

Au silence qui enveloppait cette rue le moment d'auparavant avait succédé une sorte de vacarme sinistre. Les soldats frappaient à coups de crosse aux portes des maisons. Ce fut par miracle que la porte de la boutique leur échappa. S'ils l'eussent touchée du coude seulement, ils eussent vu qu'elle n'était pas fermée et fussent entrés.

Une voix, qui devait être la voix d'un officier, criait : — Éclairez les fenêtres. Les soldats juraient. Nous les entendions dire : — Où sont-ils, ces gredins de rouges ? Fouillons les maisons.

L'ambulance était plongée dans l'obscurité. On n'y prononçait pas un mot, on n'y entendait pas un souffle ; le mourant lui-même, comme s'il eût eu le sentiment du danger, avait cessé de râler. Je sentais la petite fille qui se serrait contre mes jambes.

Un soldat frappait sur les tonneaux et disait en riant : — Voilà pour faire du feu cette nuit.

Un autre reprenait : — Où sont-ils passés ? Ils étaient au moins trente. Visitons les maisons.

Nous en entendîmes un qui faisait des objections : — Bah ! qu'est-ce que tu veux faire dans une nuit comme ça ? Entrer chez le bourgeois ! Il y a des terrains par là-bas. Ils se sont ensauvés.

— C'est égal, répétaient les autres, fouillons les maisons.

En ce moment un coup de fusil partit du fond de la rue.

Ce coup de fusil nous sauva.

C'était probablement, en effet, un des deux ouvriers qui l'avait tiré pour nous dégager.

— Ça vient de là-bas, crièrent les soldats, ils sont là-bas ! Et, prenant tous leur volée à la fois vers le point d'où le coup de fusil était parti, ils quittèrent la barricade et s'enfuirent dans la rue en courant.

Nous nous levâmes, le formier et moi.

— Ils n'y sont plus, me dit-il tout bas, vite ! allons-nous-en.

— Mais cette pauvre femme, dis-je, est-ce que nous allons la laisser là ?

— Oh ! s'écria-t-elle, n'ayez pas peur, je n'ai rien à craindre, moi, je suis une ambulance. J'ai des blessés. Je vais même rallumer ma chandelle quand vous serez partis. Mais c'est mon pauvre mari qui n'est pas rentré !

Nous traversâmes la boutique sur la pointe du pied. Le formier entr'ouvrit doucement la porte et jeta un coup d'œil dans la rue. Quelques habitants avaient obéi à l'ordre d'illuminer les fenêtres, et quatre ou cinq chandelles allumées çà et là tremblaient au vent sur le rebord des croisées. La rue était un peu éclairée.

— Plus personne ! me dit le formier ; mais dépêchons, car ils vont probablement revenir.

Nous sortîmes ; la vieille femme poussa la porte derrière nous, et nous nous trouvâmes dans la rue. Nous franchîmes la barricade et nous nous en éloignâmes à grands pas. Nous passâmes près du vieillard mort. Il était toujours là, gisant sur le pavé, vaguement éclairé par la lueur incertaine des fenêtres ; il semblait dormir. Comme nous atteignions la seconde barricade, nous entendîmes derrière nous les soldats qui revenaient.

Nous parvîmes à rentrer dans les terrains en démolition. Là nous étions en sûreté. Un bruit de mousqueterie arrivait toujours jusqu'à nous. Le formier disait : — On se bat du côté de la rue de Cléry. Sortis des démolitions, nous fîmes le tour des Halles, non sans péril de tomber dans des patrouilles, par une foule de circuits, et, de petite rue en petite rue, nous gagnâmes la rue Saint-Honoré.

Au coin de la rue de l'Arbre-Sec, nous nous séparâmes, le formier et moi ; — car en effet, me dit-il, deux courent plus de danger qu'un. — Et je regagnai mon numéro 19 de la rue Richelieu.

En traversant la rue des Bourdonnais, nous avions aperçu le bivouac de la place Saint-Eustache. Les troupes parties pour l'attaque n'y étaient pas encore rentrées. Quelques compagnies seulement le gardaient. On entendait des éclats de rire. Les soldats se chauffaient à de larges feux allumés çà et là. Dans le feu qui était le plus près de nous on distinguait au milieu du brasier des roues de voitures qui avaient servi aux barricades. De quelques-unes il ne restait qu'un grand cercle de fer rouge.

## LES FAITS DE LA NUIT

## LE PETIT-CARREAU

Dans cette même nuit, presque au même moment, à quelques pas de là, un fait sinistre s'accomplissait.

Après la prise de la barricade où Pierre Tissié avait été tué, soixante-dix ou quatrevingts combattants s'étaient retirés en bon ordre par la rue Saint-Sauveur. Ils étaient arrivés rue Montorgueil et s'étaient ralliés au point de jonction des rues du Petit-Carreau et du Cadran. La rue monte à cet endroit. Il y avait là, au point où la rue du Petit-Carreau touche à la rue de Cléry, une barricade abandonnée, assez haute et bien bâtie. On s'y était battu dans la matinée. Les soldats l'avaient prise et ne l'avaient pas démolie. Pourquoi ? Il y a eu, nous l'avons dit, plusieurs énigmes de ce genre dans cette journée.

Le groupe armé qui venait de la rue Saint-Denis s'était arrêté là et avait attendu. Ces hommes s'étonnaient de n'avoir pas été poursuivis. La troupe avait-elle craint de s'engager à leur suite dans ces petites rues étroites où chaque angle de maison peut cacher une embuscade ? Un contre-ordre avait-il été donné ? Ils faisaient force conjectures. Du reste ils entendaient tout à côté d'eux, sur le boulevard évidemment, un bruit effrayant de mousqueterie et une canonnade qui ressemblait à un tonnerre continu. N'ayant plus de munitions, ils étaient réduits à écouter. S'ils avaient su ce qui se passait là, ils auraient compris pourquoi on ne les avait pas poursuivis. C'était la boucherie du boulevard qui commençait. Les généraux employés au massacre avaient laissé là la bataille.

Les fuyards du boulevard affluaient de leur côté, mais quand ils apercevaient la barricade, ils rebroussaient chemin. Quelques-uns pourtant vinrent les joindre, indignés et criant vengeance. Un qui demeurait de ce côté courut chez lui et en rapporta un petit baril de fer-blanc plein de cartouches.

C'était de quoi se battre une heure. Ils se mirent à construire une barricade à l'angle de la rue du Cadran. De cette façon, la rue du Petit-Carreau, fermée de deux barricades, l'une vers la rue de Cléry, l'autre au coin de la rue du Cadran, dominait toute la rue Montorgueil. Ils étaient entre les deux

barricades comme dans une citadelle. La seconde barricade était plus forte que la première.

Ces hommes avaient presque tous des habits. Quelques-uns remuaient les pavés avec des gants.

Il y avait parmi eux peu d'ouvriers, mais ceux qui s'y trouvaient étaient intelligents et énergiques. Ces ouvriers étaient ce qu'on pourrait nommer l'élite de la foule.

Jeanty Sarre les avait rejoints; il fut tout de suite le chef.

Charpentier l'accompagnait, trop brave pour renoncer, mais trop rêveur pour commander.

Deux barricades, enfermant de la même manière une quarantaine de mètres de la rue Montorgueil, venaient d'être construites à la hauteur de la rue Mauconseil.

Trois autres barricades, mais très-faibles, coupaient encore la rue Montorgueil dans l'intervalle qui sépare la rue Mauconseil de la pointe Saint-Eustache.

Le soir approchait. La fusillade s'éteignait sur le boulevard. Une surprise était possible. Ils établirent un poste au coin de la rue du Cadran et envoyèrent une grand'garde du côté de la rue Montmartre. Leurs éclaireurs revinrent leur donner quelques renseignements. Un régiment semblait s'apprêter à bivouaquer place des Victoires.

Leur position, forte en apparence, ne l'était pas en réalité. Ils étaient trop peu nombreux pour défendre à la fois sur la rue de Cléry et sur la rue Montorgueil les deux barricades, et la troupe arrivant par leurs derrières, couverte par la seconde barricade, eût été sur eux avant même d'être aperçue. Ceci les détermina à installer un poste rue de Cléry. Ils se mirent en communication avec les barricades de la rue du Cadran et avec les deux barricades Mauconseil. Ces deux dernières barricades n'étaient séparées d'eux que par un espace d'environ cent cinquante pas. Elles étaient hautes de plus de six pieds, assez solides, mais gardées par six ouvriers seulement qui les avaient construites.

Vers quatre heures et demie, au crépuscule, — le crépuscule arrive de bonne heure en décembre, — Jeanty Sarre prit avec lui quatre hommes et alla faire une reconnaissance. Il songeait aussi à élever une barricade avancée dans quelqu'une des petites rues voisines. Chemin faisant, ils en rencontrèrent une qui était abandonnée et qu'on avait construite avec des tonneaux. Mais les tonneaux étaient vides, un seul contenait quelques pavés, et l'on n'eût pu tenir là deux minutes. Comme ils sortaient de cette barricade, une brusque décharge les assaillit. Un peloton d'infanterie, à peine visible dans le petit jour qu'il faisait, était là tout près. Ils se replièrent très-précipitamment; mais l'un d'eux, qui était un cordonnier du faubourg du Temple, avait été atteint et était resté sur le pavé. Ils revinrent sur leurs pas et l'emportèrent. Il avait le pouce de

la main droite cassé. — Dieu merci, dit Jeanty Sarre, ils ne l'ont pas tué. — Non, dit le pauvre homme, c'est mon pain qu'ils ont tué.

Et il ajouta : — Je ne pourrai plus travailler. Qui est-ce qui nourrira mes enfants ?

Ils rentrèrent, remportant le blessé. Un des leurs, étudiant en médecine, le pansa.

Les vedettes qu'il fallait poster partout, et qui étaient choisies parmi les hommes les plus sûrs, épuisaient et ruinaient la petite troupe centrale. Ils n'étaient plus guère qu'une trentaine dans la barricade.

Là, comme dans le quartier du Temple, tous les réverbères étaient éteints, les tuyaux de gaz coupés, les fenêtres fermées et noires, pas de lune, pas même d'étoiles. La nuit était profonde.

On entendait des fusillades lointaines. La troupe tirait de la pointe Saint-Eustache, et leur envoyait de ce côté une balle toutes les trois minutes, comme pour dire : Je suis là. Pourtant ils ne pensaient pas être attaqués avant le matin.

Il y avait parmi eux des dialogues comme celui-ci :

— Je voudrais bien une botte de paille, disait Charpentier. J'ai dans l'idée que nous coucherons ici cette nuit.

— Est-ce que tu pourras t'endormir ? lui demanda Jeanty Sarre.

— Moi, certainement je m'endormirai.

Il s'endormit en effet, quelques instants plus tard.

Dans ce réseau ténébreux de petites rues coupées de barricades, et bloquées par les troupes, deux marchands de vin étaient restés ouverts. On y faisait plus de charpie qu'on n'y buvait de vin ; l'ordre des chefs était de ne boire que de l'eau rouge.

La porte d'un de ces marchands de vin s'ouvrait précisément entre les deux barricades du Petit-Carreau. Il y avait là une pendule sur laquelle on se réglait pour relever les postes. On avait enfermé dans l'arrière-boutique deux individus suspects qui étaient venus se mêler aux combattants. L'un de ces hommes au moment où on l'avait arrêté disait : — Je viens me battre pour Henri V. — On les tenait sous clef, un factionnaire à la porte.

Une ambulance avait été établie dans une salle voisine. C'est là que gisait, sur un matelas jeté à terre, le cordonnier blessé.

On avait installé *en cas* une autre ambulance rue du Cadran. Une coupure avait été ménagée de ce côté à l'angle de la barricade, afin qu'on pût emporter facilement les blessés.

Vers neuf heures et demie du soir, un homme arriva à la barricade.

Jeanty Sarre le reconnut.

— Bonjour, Denis, lui dit-il.

— Appelle-moi Gaston, dit l'homme qui arrivait.

— Pourquoi ça ?

— Parce que.

— Est-ce que tu es ton frère ?

— Oui, je suis mon frère. Aujourd'hui.

— Soit. Bonjour, Gaston.

Ils se serrèrent la main.

C'était Denis Dussoubs.

Il était pâle, tranquille et sanglant ; il s'était déjà battu le matin. Une balle, à une barricade du faubourg Saint-Martin, lui avait labouré la poitrine, avait glissé sur quelque argent qu'il avait dans son gilet et n'avait arraché que la peau. Il avait eu ce bonheur rare d'être égratigné par une balle. C'était comme un premier coup de griffe de la mort. Il portait une casquette, son chapeau étant resté dans la barricade où il avait combattu ; et il avait remplacé par un caban acheté chez un fripier son paletot troué par la balle, qui était fait de drap de Bellisle.

Comment était-il parvenu à la barricade du Petit-Carreau ? il n'eût pu le dire. Il avait marché devant lui. Il s'était glissé de rue en rue. Le sort prend les prédestinés par la main et les conduit droit au but dans les ténèbres.

Au moment où il entra dans la barricade on lui cria : — Qui vive ? Il répondit : — La République !

On vit Jeanty Sarre lui serrer la main. On demanda à Jeanty Sarre :

— Qui est-ce ?

Jeanty Sarre répondit :

— C'est quelqu'un.

Et il ajouta :

— Nous n'étions que soixante tout à l'heure, nous sommes cent maintenant.

Tous se pressèrent autour du nouveau venu. Jeanty Sarre lui offrit le commandement.

— Non, dit-il, il y a une tactique de barricade que je ne sais pas. Je serais mauvais chef, mais je suis bon soldat. Donnez-moi un fusil.

On s'assit sur les pavés. On échangea le récit de ce qu'on avait fait. Denis leur raconta les combats du faubourg Saint-Martin, Jeanty Sarre dit à Denis les combats de la rue Saint-Denis.

Pendant ce temps-là, les généraux préparaient la dernière attaque, ce que le marquis de Clermont-Tonnerre, en 1822, appelait *le coup de collier*, et ce que, en 1789, le prince de Lambesc appelait « le coup de bas ».

Il n'y avait plus dans tout Paris que ce point résistant. Ce nœud de barricades, ce réseau de rues crénelé comme une redoute, c'était là la dernière citadelle du peuple et du droit. Les généraux l'investissaient lentement, pas à pas, et de toutes parts. On concentrait les forces. Eux, ces combattants de l'heure fatale, ne savaient rien de ce qui se faisait. Seulement ils interrompaient de temps en temps leurs récits, et ils écoutaient. De la droite, de la

gauche, de l'avant, de l'arrière, de tous les côtés à la fois, un bruit clair, à chaque instant plus sonore et plus distinct, rauque, éclatant, formidable, leur arrivait à travers la nuit; c'étaient les bataillons qui marchaient et chargeaient au clairon dans toutes les rues voisines. Ils reprenaient leur vaillante causerie, puis au bout d'un instant ils s'arrêtaient encore et prêtaient l'oreille à cette espèce de chant sinistre chanté par la mort qui s'approchait.

Quelques-uns pourtant pensaient encore n'être attaqués que le lendemain matin. Les combats de nuit sont rares dans la guerre des rues. Plus que tous les autres combats, ils sont des « hasards ». Peu de généraux s'y aventurent. Mais, parmi les anciens de la barricade, à de certains signes qui ne trompent jamais, on croyait à un assaut immédiat.

En effet, à dix heures et demie du soir — et non à huit heures, comme le dit le général Magnan dans le méprisable document qu'il appelle son rapport — un mouvement particulier s'entendit du côté des Halles. C'était la troupe qui s'ébranlait. Le colonel de Lourmel s'était déterminé à attaquer. Le 51<sup>e</sup> de ligne, posté à la pointe Saint-Eustache, entra dans la rue Montorgueil. Le 2<sup>e</sup> bataillon formait l'avant-garde. Les grenadiers et les voltigeurs, lancés au pas de course, emportèrent rapidement les trois petites barricades qui étaient au delà de l'espèce de rideau de la rue Mauconseil et les barricades peu défendues des rues voisines. C'est dans ce moment-là que fut forcée celle près de laquelle je me trouvais.

De la barricade du Petit-Carreau on entendait le combat de nuit s'approcher dans l'obscurité avec un bruit intermittent, étrange et terrible. C'étaient de grandes clameurs, puis des feux de peloton, puis le silence, et cela recommençait. L'éclair des fusillades faisait apparaître brusquement dans l'ombre les façades des maisons, qui avaient quelque chose d'effaré.

Le moment suprême arrivait.

Les vedettes s'étaient repliées dans la barricade. Les postes avancés de la rue de Cléry et de la rue du Cadran étaient rentrés. On se compta. De ceux du matin pas un ne manquait.

On était, nous l'avons dit, environ soixante combattants, et non *cent*, comme l'affirme le rapport Magnan.

De cette extrémité supérieure de la rue où ils étaient placés, il était difficile de se rendre bien compte de ce qui se passait. Ils ne savaient pas au juste combien il y avait de barricades dans la rue Montorgueil entre la leur et la pointe Saint-Eustache d'où la troupe s'élançait. Ils savaient seulement que le point de résistance le plus rapproché d'eux c'était la double barricade Mauconseil, et que, quand tout serait fini là, ce serait leur tour.

Denis s'était posté sur le revers intérieur de la barricade, de façon à en dépasser la crête de la moitié du corps, et de là il observait. La lueur qui sortait de la porte du marchand de vin permettait de distinguer ses gestes.

Tout à coup il fit un signe. L'attaque commençait à la redoute Mauconseil.

Les soldats, en effet, après avoir hésité quelque temps devant cette double muraille de pavés, assez haute, bien bâtie, et qu'ils supposaient bien défendue, avaient fini par s'y lancer et l'abordaient à coups de fusil.

Ils ne se trompaient pas, elle fut bien défendue. Nous l'avons dit, il n'y avait dans cette barricade que six hommes, six ouvriers, qui l'avaient construite. Des six un seul avait trois cartouches, les autres n'avaient que deux coups à tirer.

Ces six hommes entendirent venir le bataillon et rouler la batterie qui le suivait et ne bougèrent pas. Chacun resta silencieux à son poste de combat, le canon de fusil entre deux pavés. Quand la troupe fut à distance, ils firent feu, le bataillon riposta.

— C'est bon, ragez, pioupioux! dit en riant celui qui avait trois coups à tirer.

En arrière d'eux, ceux du Petit-Carreau s'étaient groupés autour de Denis et de Jeanty Sarre, et, accoudés sur la crête de leur barricade, le cou tendu vers la redoute Mauconseil, ils regardaient, comme les gladiateurs de l'heure prochaine.

Les six hommes de cette redoute Mauconseil résistèrent au choc du bataillon près d'un quart d'heure. Ils ne tiraient pas ensemble, afin, comme disait l'un d'eux, *de faire durer le plaisir longtemps*. Plaisir de se faire tuer pour le devoir; grande parole dans cette bouche d'ouvrier. Ils ne se replièrent dans les rues voisines qu'après avoir épuisé leurs munitions. Le dernier, celui qui avait trois coups de fusil, ne lâcha pied qu'au moment où les soldats escadaient la barricade.

Dans la barricade du Petit-Carreau il ne se prononçait pas une parole, on suivait toutes les phases de cette lutte et l'on se serrait la main.

Tout à coup le bruit cessa, le dernier coup de fusil était tiré. Un moment après on vit des chandelles allumées se poser sur toutes les fenêtres qui donnaient sur la redoute Mauconseil. Les bayonnettes et les plaques des shakos y étincelaient.

La barricade était prise.

Le commandant du bataillon avait, ce qui est toujours usité en pareil cas, envoyé l'ordre aux maisons voisines d'éclairer toutes les croisées.

C'en était fait de la redoute Mauconseil.

En voyant que leur heure était venue, les soixante combattants de la barricade du Petit-Carreau montèrent sur leur monceau de pavés et jetèrent d'une seule voix au milieu de la nuit ce cri éclatant : Vive la République!

Rien ne leur répondit.

Ils entendirent seulement le bataillon charger les armes.

Il se fit parmi eux une sorte de branle-bas de combat. Ils étaient tous écrasés de fatigue, sur pied depuis la veille, portant des pavés ou combattant, la plupart n'ayant ni mangé ni dormi.

Charpentier dit à Jeanty Sarre :

— Nous allons être tous tués.

— Parbleu ! dit Jeanty Sarre.

Jeanty Sarre fit fermer la porte du marchand de vin, afin que leur barricade, entièrement plongée dans l'obscurité, leur laissât quelque avantage sur la barricade occupée par les soldats et éclairée.

Cependant le 51<sup>e</sup> fouillait les rues, portait les blessés aux ambulances, et prenait position dans la double barricade Mauconseil. Une demi-heure s'écoula ainsi.

Maintenant, pour bien se faire une idée de ce qui va suivre, il faut se représenter, dans cette rue silencieuse, dans cette noirceur de la nuit, à soixante ou quatrevingts mètres d'intervalle, à portée de la voix, ces deux redoutes se faisant face et pouvant, comme dans une Iliade, s'adresser la parole.

D'un côté l'armée, de l'autre le peuple ; les ténèbres sur tout.

L'espèce de trêve qui précède toujours les chocs définitifs tirait à sa fin. Les préparatifs étaient terminés de part et d'autre. On entendait les soldats se créneler et les capitaines donner des ordres. Il était évident que la lutte allait s'engager.

— Commençons, dit Charpentier ; et il arma sa carabine.

Denis lui retint le bras.

— Attendez, dit-il.

On vit alors une chose épique.

Denis gravit lentement les pavés de la barricade, monta jusqu'au sommet, et s'y dressa debout, sans armes, tête nue.

De là il éleva la voix, et, faisant face aux soldats, il leur cria :

— Citoyens !

Il y eut à ce moment une sorte de tressaillement électrique qu'on sentit d'une barricade à l'autre. Tous les bruits cessèrent, toutes les voix se turent, il se fit des deux côtés un silence profond, religieux, solennel. A la lueur lointaine des quelques fenêtres illuminées, les soldats entrevoyaient vaguement un homme debout au-dessus d'un amas d'ombre, comme un fantôme qui leur parlait dans la nuit.

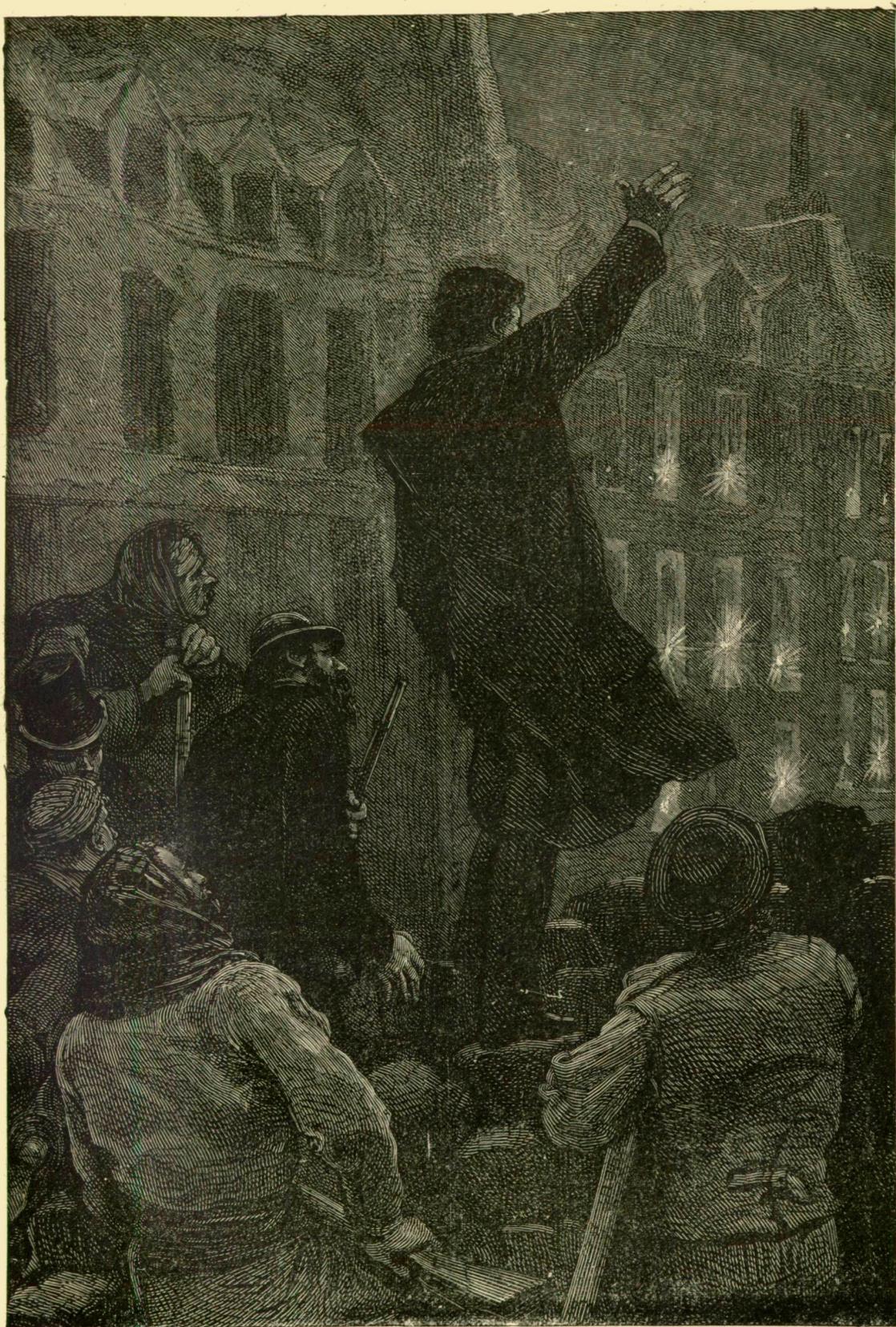
Denis continua :

— Citoyens de l'armée ! écoutez-moi.

Le silence redoubla.

Il reprit :

— Qu'est-ce que vous venez faire ici ? Vous et nous, nous tous qui sommes dans cette rue, à cette heure, le fusil ou le sabre en main, qu'est-ce que nous allons faire ? Nous entre-tuer ? Nous entre-tuer, citoyens ! Pourquoi ? Parce qu'on jette entre nous un malentendu ! Parce que nous obéissons, vous, à votre discipline, et nous, à notre droit ! Vous croyez exécuter votre consigne ; nous savons, nous, que nous faisons notre devoir. Oui, c'est le suffrage universel,



« ... DUSSOUBS SE DRESSA DEBOUT SUR LA BARRICADE. »

c'est le droit de la République, c'est notre droit que nous défendons, et notre droit, soldats, c'est le vôtre! L'armée est peuple, comme le peuple est armée. Nous sommes la même nation, le même pays, les mêmes hommes, mon Dieu! Voyons, est-ce qu'il y a du sang russe dans mes veines, à moi qui vous parle? Est-ce qu'il y a du sang prussien dans vos veines, à vous qui m'écoutez? Non! Pourquoi nous battons-nous alors? Il est toujours malheureux qu'un homme tire sur un homme. Pourtant, un coup de fusil, d'un Français à un Anglais, cela se comprend; mais d'un Français à un Français, ah! cela blesse la raison, cela blesse la France, cela blesse notre mère!

On l'écoutait avec anxiété. En ce moment, de la barricade opposée, une voix lui cria : — Rentrez chez vous, alors!

A cette interruption brutale; il y eut parmi les compagnons de Denis un frémissement irrité et l'on entendit quelques fusils qui s'armaient. Denis les contint d'un geste.

Ce geste avait une autorité étrange. — Qu'est-ce que c'est que cet homme? se demandaient les combattants de la barricade. Tout à coup ils s'écrièrent :

— C'est un représentant du peuple.

Denis, en effet, avait subitement revêtu l'écharpe de son frère Gaston.

Ce qu'il avait prémédité allait s'accomplir, l'heure du mensonge héroïque était venue, il s'écria :

— Soldats, savez-vous quel est l'homme qui vous parle en ce moment? Ce n'est pas seulement un citoyen, c'est un législateur! C'est un élu du suffrage universel! Je me nomme Dussoubs et je suis représentant du peuple. C'est au nom de l'Assemblée nationale; c'est au nom de l'Assemblée souveraine, c'est au nom du peuple, c'est au nom de la loi que je vous somme de m'entendre. Soldats, vous êtes la force. Eh bien! quand la loi parle, la force écoute.

Cette fois le silence ne fut plus troublé.

Nous reproduisons ces paroles à peu près textuellement, telles qu'elles sont et qu'elles restent gravées dans la mémoire de ceux qui les ont entendues; mais ce que nous ne pouvons rendre, ce qu'il faut ajouter à ces paroles pour en bien comprendre l'effet, c'est l'attitude, c'est l'accent, c'est le tressaillement ému, c'est la vibration des mots sortant de cette noble poitrine, c'est l'autorité de l'heure et du lieu terrible.

Denis Dussoubs continua : « Il parla environ vingt minutes, » nous a dit un témoin. Un autre nous disait : « Il parlait d'une voix forte, toute la rue entendait. » Il fut ardent, éloquent, profond, un juge pour Bonaparte, un ami pour les soldats. Il chercha à les remuer par tout ce qui pouvait encore vibrer en eux; il leur rappela les vraies guerres, les vraies victoires, la gloire nationale, le vieil honneur militaire, le drapeau. Il leur dit que c'était tout cela que les balles de leurs fusils allaient tuer. Il les adjura, il leur ordonna

de se joindre aux défenseurs du peuple et de la loi ; puis, tout à coup, revenant aux premières paroles qu'il avait prononcées, emporté par cette fraternité qui débordait de toute son âme, il s'interrompit au milieu d'une phrase commencée et cria :

— Mais à quoi bon toutes ces paroles ? Ce n'est pas tout cela qu'il nous faut, c'est une poignée de main entre frères ! Soldats, vous êtes là en face, à cent pas de nous, dans une barricade, le sabre nu, les fusils braqués ; vous me tenez couché en joue ; eh bien, nous tous qui sommes ici, nous vous aimons ! Il n'y a pas un de nous qui ne donnât sa vie pour un de vous. Vous êtes les paysans des campagnes de France, nous sommes les ouvriers de Paris. De quoi s'agit-il donc ? Tout bonnement de se voir, de se parler, de ne pas s'égorger ! Si nous essayions, dites ! Ah ! quant à moi, dans cet affreux champ de bataille de la guerre civile, j'aime mieux mourir que tuer. Tenez, je vais descendre de cette barricade et aller à vous, je n'ai pas d'armes, je sais seulement que vous êtes mes frères, je suis fort, je suis tranquille, et si l'un de vous me présente la bayonnette, je lui tendrai la main.

Il se tut.

Une voix cria de la barricade opposée :

— Avance à l'ordre !

Alors on le vit descendre lentement, pavé à pavé, de la crête vaguement éclairée de la barricade et s'enfoncer la tête haute dans la rue ténébreuse.

De la barricade on le suivit des yeux avec une anxiété inexprimable. Les cœurs ne battaient plus, les bouches ne respiraient plus.

Personne n'essaya de retenir Denis Dussoubs. Chacun sentit qu'il allait où il fallait qu'il allât.

Charpentier voulut l'accompagner. — Veux-tu que j'aille avec toi ? lui cria-t-il. Dussoubs refusa d'un signe de tête.

Dussoubs, seul et grave, s'avança vers la barricade Mauconseil. La nuit était si obscure qu'on le perdit de vue presque tout de suite. On put distinguer, pendant quelques secondes seulement, son attitude intrépide et paisible. Puis il disparut. On ne vit plus rien. Ce fut un moment sinistre. La nuit était noire et muette. On entendait seulement dans cette ombre un pas mesuré et ferme qui s'éloignait.

Au bout d'un certain temps, que personne n'a pu apprécier, tant l'émotion ôtait la pensée aux témoins de cette scène extraordinaire, une lueur apparut dans la barricade des soldats ; c'était probablement une lanterne qu'on apportait ou qu'on remplaçait.

On revit Dussoubs à cette clarté, il était tout près de la barricade, il allait y atteindre, il y marchait les bras ouverts comme le Christ.

Tout à coup le commandement : — Feu ! se fit entendre. Une fusillade éclata.

Ils avaient tiré sur Dussoubs à bout portant.

Dussoubs tomba.

Puis il se releva et cria :

— Vive la République !

Une nouvelle balle le frappa, il retomba. Puis on le vit se relever encore une fois, et on l'entendit crier d'une voix forte :

— Je meurs avec la République.

Ce fut sa dernière parole.

Ainsi mourut Denis Dussoubs.

Ce n'était pas en vain qu'il avait dit à son frère : Ton écharpe y sera.

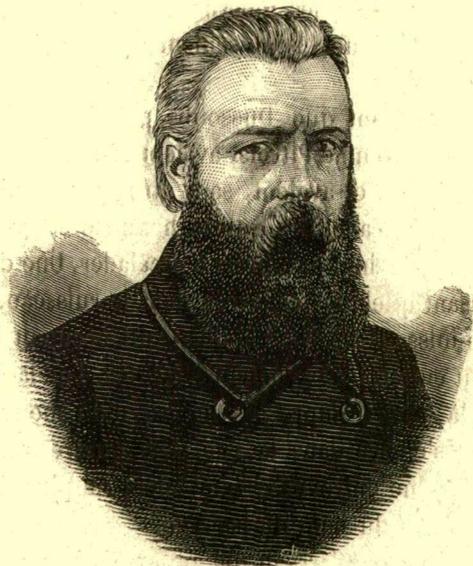
Il voulut que cette écharpe fit son devoir. Il décréta au fond de sa grande âme que cette écharpe triompherait, soit par la loi, soit par la mort.

C'est-à-dire que, dans le premier cas, elle sauverait le droit, et dans le second cas, l'honneur.

Il put en expirant se dire : J'ai réussi.

Des deux triomphes possibles qu'il avait rêvés, le triomphe sombre n'est pas le moins beau.

L'insurgé de l'Élysée crut avoir tué un représentant du peuple, et s'en vanta. L'unique journal publié par le coup d'État sous ces titres divers, *Patrie*, *Univers*, *Moniteur parisien*, etc., annonça le lendemain, vendredi 5, que « l'ex-représentant Dussoubs (Gaston) » avait été tué à la barricade de la rue Neuve-Saint-Eustache, et qu'il portait « un drapeau rouge à la main ».



*Dussoubs Gaston*

## IV

### LES FAITS DE LA NUIT

#### LE PASSAGE DU SAUMON

Quand de la barricade du Petit-Carreau on vit Dussoubs tomber, si glorieusement pour les siens, si honteusement pour ses meurtriers, il y eut un instant de stupeur. — Était-ce possible? Était-ce bien là ce qu'on avait devant les yeux? Un tel crime commis par nos soldats? — L'horreur était dans les âmes.

Cet instant de surprise dura peu. — Vive la République! — cria la barricade tout d'une voix, et elle riposta au guet-apens par un feu formidable.

Le combat commença. Combat forcené du côté du coup d'État, lutte désespérée du côté de la République. Du côté des soldats, une résolution affreuse et froide, l'obéissance passive et féroce, le nombre, les bonnes armes, les chefs absolus, des cartouches plein les gibernes. Du côté du peuple, pas de munitions, le désordre, la fatigue, l'épuisement, pas de discipline, l'indignation pour chef.

Il paraît que, pendant que Dussoubs parlait, quinze grenadiers, commandés par un sergent nommé Pitrois, avaient réussi à se glisser dans l'obscurité, le long des maisons, et avaient, sans être aperçus ni entendus, pris position assez près de la barricade. Ces quinze hommes se groupèrent tout à coup, la bayonnette en avant, à vingt pas, prêts à escalader. Une décharge les accueillit. Ils reculèrent, laissant quelques cadavres dans le ruisseau. Le chef de bataillon Jeannin cria : — Finissons-en. Le bataillon qui occupait la barricade Mauconseil parut alors tout entier, les bayonnettes hautes, sur la crête inégale de cette barricade, et de là, sans rompre ses lignes, d'un mouvement brusque, mais réglé et inexorable, s'élança dans la rue. Les quatre compagnies, serrées et comme mêlées et à peine entrevues, semblaient ne plus faire qu'un flot qui se précipitait à grand bruit du haut du barrage.

A la barricade du Petit-Carreau, on observait le mouvement, et l'on avait suspendu le feu. — En joue, criait Jeanty Sarre, mais ne tirez pas. Attendez l'ordre.

Chacun s'épaula, les canons des fusils se posèrent entre les pavés, prêts à faire feu, et l'on attendit.

Le bataillon, une fois sorti de la redoute Mauconseil, se forma rapidement en colonne d'attaque, et un moment après on entendit le bruit intermittent du pas de course. C'était le bataillon qui arrivait.

— Charpentier, dit Jeanty Sarre, tu as de bons yeux. Sont-ils à mi-chemin?

— Oui, dit Charpentier.

— Feu ! cria Jeanty Sarre.

La barricade fit feu. Toute la rue disparut dans la fumée. Plusieurs soldats tombèrent. On entendit les cris des blessés. Le bataillon criblé de balles s'arrêta et riposta par un feu de peloton.

Sept ou huit combattants, qui dépassaient de la moitié du corps la barricade faite à la hâte et trop basse, furent atteints. Trois furent tués roide. Un tomba, blessé d'une balle au ventre, entre Jeanty Sarre et Charpentier. Il hurlait.

— Vite ! à l'ambulance, dit Jeanty Sarre.

— Où ?

— Rue du Cadran.

Jeanty Sarre et Charpentier prirent le blessé, l'un par les pieds, l'autre par la tête, et l'emportèrent rue du Cadran par la coupure de la barricade.

Pendant ce temps-là, il y eut un feu de file continu. Plus rien dans la rue que la fumée, les balles sifflant et se croisant; les commandements brefs et répétés, quelques cris plaintifs, et l'éclair des fusils rayant l'obscurité.

Tout à coup une voix forte cria : — En avant ! Le bataillon reprit le pas de course et s'abattit sur la barricade.

Alors ce fut horrible. On se battit corps à corps, quatre cents d'un côté, cinquante de l'autre. On se prit au collet, à la gorge, à la bouche, aux cheveux. Il n'y avait plus une cartouche dans la barricade, mais il restait le désespoir. Un ouvrier, percé d'outre en outre, s'arracha du ventre la bayonnette et en poignarda un soldat. On ne se voyait pas, et l'on se dévorait. C'était un écrasement à tâtons.

La barricade ne tint pas deux minutes. Elle était basse en plusieurs endroits, on s'en souvient. Elle fut enjambée plutôt qu'escaladée. Cela ne fut que plus héroïque. Un des survivants<sup>1</sup> disait à celui qui écrit ces lignes. — La barricade se défendit très-mal, mais les hommes moururent très-bien.

Tout cela se passait pendant que Jeanty Sarre et Charpentier portaient le blessé à l'ambulance de la rue du Cadran. Le pansement terminé, ils s'en revinrent à la barricade.

Ils allaient y arriver quand ils s'entendirent appeler par leurs noms. Une voix faible disait tout à côté d'eux. — Jeanty Sarre ! Charpentier ! Ils se retournèrent et virent un des leurs qui se mourait, les genoux fléchissants et adossé au mur. C'était un combattant qui sortait de la barricade. Il n'avait pu

faire que quelques pas dans la rue. Il tenait la main sur la poitrine où il avait reçu une balle à bout portant. Il leur dit d'une voix qui articulait à peine : — La barricade est prise. Sauvez-vous !

— Non, dit Jeanty Sarre, j'ai mon fusil à décharger :

Jeanty Sarre rentra dans la barricade, tira son coup de fusil, et s'en alla.

Rien de plus effroyable que l'intérieur de la barricade prise :

Les républicains, accablés par le nombre, ne résistaient plus. Les officiers criaient : — Ras de prisonniers ! Les soldats tuaient ceux qui étaient debout et achevaient ceux qui étaient tombés. Plusieurs attendirent la mort la tête haute. Des mourants se relevaient et criaient : — Vive la République ! Quelques soldats broyaient à coups de talon la face des morts pour qu'on ne les reconnût pas. On voyait étendu parmi les cadavres au milieu de la barricade, les cheveux dans le ruisseau, le presque homonyme de Charpentier, Carpentier, délégué du comité du X<sup>e</sup> arrondissement, qui avait été tué à la renverse de deux balles dans la poitrine. Une chandelle allumée, que les soldats avaient prise chez le marchand de vin, était posée sur un pavé.

Les soldats s'acharnaient. On eût dit qu'ils se vengeaient. De qui ? Un ouvrier nommé Patumel reçut trois balles et dix coups de bayonnette, dont quatre dans la tête. On le crut mort et l'on ne redoubla pas. Il se sentit fouiller. On lui prit dix francs qu'il avait sur lui. Il ne mourut que six jours après, et il a pu raconter les détails qu'on vient de lire. Notons en passant que le nom de Patumel ne se trouve sur aucun des inventaires de cadavres publiés par M. Bonaparte.

Soixante républicains s'étaient enfermés dans cette redoute du Petit-Carreau. Quarante-six s'y firent tuer. Ces hommes étaient venus là, le matin, libres, fiers de combattre et joyeux de mourir. A minuit, c'était fini. Les fourgons de nuit portèrent le lendemain neuf cadavres au cimetière des hospices et trente-sept à Montmartre.

Jeanty Sarre avait miraculeusement échappé, ainsi que Charpentier et un troisième dont on n'a pu retrouver le nom. Ils se glissèrent le long des maisons et arrivèrent au passage du Saumon. Les grilles qui ferment le passage la nuit n'atteignent pas jusqu'au cintre de la porte. Ils les escaladèrent et enjambèrent par-dessus les pointes au risque de s'y déchirer. Jeanty Sarre fit l'escalade le premier ; parvenu en haut, une des lances de la guille traversa son pantalon, l'accrocha, et Jeanty Sarre tomba la tête en avant sur le pavé. Il se releva, il n'était qu'étourdi. Les deux autres le suivirent, se laissèrent glisser le long des barreaux, et tous trois se trouvèrent dans le passage. Une lampe qui brillait à l'une des extrémités l'éclairait faiblement. Cependant ils entendaient venir les soldats qui les poursuivaient. Pour s'évader par la rue Montmartre, il fallait escalader les grilles à l'autre bout du passage ; ils avaient les mains écorchées, les genoux en sang ; ils expiraient de fatigue, ils étaient hors d'état de recommencer une telle ascension.



LA BARRICADE PRISE.

Jeanty Sarre savait où logeait le gardien du passage. Il frappa à son volet et le supplia d'ouvrir. Le gardien refusa.

En ce moment le détachement envoyé à leur poursuite arriva à la grille qu'ils venaient d'escalader. Les soldats, entendant du bruit dans le passage, passèrent les canons de leurs fusils à travers les barreaux. Jeanty Sarre s'adossa au mur, derrière une de ces colonnes engagées qui décorent le passage ; mais la colonne était fort mince et il n'était couvert qu'à demi. Les soldats tirèrent, la fumée emplit le passage. Quand elle se dissipa, Jeanty Sarre vit Charpentier étendu sur les dalles, la face contre terre. Il avait une balle au cœur. Leur autre compagnon gisait à quelques pas de lui, frappé mortellement.

Les soldats n'escaladèrent pas la grille ; mais ils y mirent une sentinelle. Jeanty Sarre les entendit qui s'en allaient par la rue Mandar. Ils allaient revenir sans doute.

Aucun moyen de fuir. Il tâta successivement toutes les portes autour de lui. Une s'ouvrit enfin. Cela lui fit l'effet d'un miracle. Qui donc avait oublié de fermer cette porte ? La Providence sans doute. Il se blottit derrière, et il resta là plus d'une heure debout, immobile, ne respirant pas.

Il n'entendait plus aucun bruit ; il se hasarda à sortir. Il n'y avait plus de sentinelle. Le détachement avait rejoint le bataillon.

Un de ses amis anciens, un homme auquel il avait rendu de ces services qu'on n'oublie pas, demeurait précisément dans le passage du Saumon. Jeanty Sarre chercha le numéro, éveilla le portier, lui dit le nom de son ami, se fit ouvrir, monta l'escalier et frappa à la porte. La porte s'ouvrit, l'ami parut, en chemise, une chandelle à la main. Il reconnut Jeanty Sarre et s'écria : — C'est toi ! Comme te voilà fait ! D'où viens-tu ? De quelque émeute ? de quelque folie ? Et tu viens nous compromettre tous ici ? nous faire égorger ? nous faire fusiller ? Ah ça ! qu'est-ce que tu veux de moi ?

— Que tu me donnes un coup de brosse, dit Jeanty Sarre.

L'ami prit une brosse, et le brossa, et Jeanty Sarre s'en alla.

De l'escalier, en redescendant, Jeanty Sarre cria à son ami : Merci !

C'est là un genre d'hospitalité que nous avons retrouvé depuis, en Belgique, en Suisse, et même en Angleterre.

Le lendemain, quand on releva les cadavres, on trouva sur Charpentier un carnet et un crayon, et sur Denis Dussoubs une lettre. Lettre à une femme. Cela aime, ces cœurs stoïques.

Le 1<sup>er</sup> décembre, Denis Dussoubs commençait cette lettre. Il ne l'a pas achevée. La voici :

« Ma chère Marie,

« Avez-vous éprouvé ce doux mal d'avoir le regret de ce qui vous regrette ?

Pour moi, depuis que je vous ai quittée, je n'ai pas eu d'autre peine que de penser à vous. Ma peine elle-même avait quelque chose de doux et de tendre, et, quoique j'en fusse troublé, j'étais heureux cependant de ressentir au fond de mon cœur combien je vous aimais par le regret que vous me coûtiez. Pourquoi sommes-nous séparés? Pourquoi ai-je été forcé de vous fuir? Nous étions si heureux pourtant! Lorsque je songe à nos petites soirées si pleines d'abandon, à nos gais entretiens de campagne avec vos sœurs, je me sens pris d'un amer regret. N'est-ce pas que nous nous aimions bien, mon amie? Nous n'avions pas de secret les uns pour les autres parce que nous n'avions pas le besoin d'en avoir, et de nos lèvres sortait la pensée de nos cœurs sans que nous songeassions à en rien retenir.

« Dieu nous a ravi tous ces biens, mais rien ne me consolera de les avoir perdus; ne déplorez-vous pas comme moi les maux de l'absence? »

« Combien peu souvent nous voyons ceux que nous aimons! Les circonstances nous éloignent d'eux et notre âme tourmentée et attirée en dehors de nous vit dans un perpétuel déchirement. J'éprouve ce mal de l'absence. Je me transporte dans les lieux où vous êtes, je suis des yeux votre travail, ou j'écoute vos paroles, assis auprès de vous et cherchant à deviner le mot que vous allez dire; vos sœurs cousent à nos côtés. Songes vains... illusions d'un moment... Ma main cherche votre main; où êtes-vous, ma bien-aimée? »

« Ma vie est un exil. Loin de ceux que j'aime et dont je suis aimé, mon cœur les appelle et se consume dans ses regrets. Non, je n'aime pas les grandes villes et leur bruit, villes peuplées d'étrangers, où personne ne vous connaît et où vous ne connaissez personne, où chacun se hurte et se coudoie sans échanger jamais un sourire. — Mais j'aime nos campagnes tranquilles, la paix du foyer et la voix des amis qui vous caresse. Jusqu'à présent, j'ai toujours vécu en contradiction avec ma nature; mon sang bouillant, ma nature ennemie de l'injustice, le spectacle de misères imméritées m'ont jeté dans une lutte dont je ne prévois pas l'issue, lutte dans laquelle je veux rester sans peur et sans reproche jusqu'à la fin, mais qui me brise chaque jour et consume ma vie. »

« Je vous dis à vous, mon amie bien-aimée, les secrètes misères de mon cœur: non, je n'ai pas à rougir de ce que ma main vient d'écrire, mais mon cœur est malade et souffrant, et je te le dis à toi. Je souffre... Je voudrais effacer ces lignes, mais pourquoi? Pourraient-elles vous offenser? et que contiennent-elles de blessant pour mon amie? Ne connais-je pas votre affection et ne sais-je pas que vous m'aimez? Oui, vous ne m'avez pas trompé, je n'ai pas embrassé une bouche menteuse; lorsque assise sur mes genoux je m'endormais au charme de vos paroles, je vous ai crue. Je voudrais me rattacher à une barre de fer brûlant; l'ennui me ronge et me dévore. J'éprouve comme une fureur de ressaisir la vie. Est-ce Paris qui me produit cet effet? Je voudrais toujours être aux lieux où je ne suis pas. Je vis ici dans une complète solitude. Je vous crois, Marie... »

.....  
 .....  
 .....  
 Le carnet de Charpentier ne contenait rien que ce vers qu'il avait écrit dans l'obscurité au pied de la barricade pendant que Denis Dussoubs parlait :

Admonet et magna testatur voce per umbras.

## V

### AUTRES CHOSES NOIRES

Yvan avait revu Conneau. Il nous confirma le détail précisé dans le billet d'Alexandre Dumas à Bécage. Avec le fait nous eûmes les noms. Le 3 décembre, chez M. Abbaticci, rue Caumartin, n° 31, en présence du docteur Conneau et de Piétri, un Corse, né à Vezzani, nommé Jacques-François Criscelli<sup>1</sup>, homme attaché au service personnel et secret de Louis Bonaparte, avait reçu de la bouche de Piétri l'offre de vingt-cinq mille francs « pour prendre ou tuer Victor Hugo ». Il avait accepté, et dit : — C'est bon, si je suis seul. Mais si nous sommes deux?...

Piétri avait répondu :

— Ce sera cinquante mille francs.

Cette communication, accompagnée de prières instantes, m'avait été faite par Yvan, rue Monthabor, pendant que nous étions encore chez Dupont White.

Cela dit, je continue le récit.

Le massacre du 4 ne produisit tout son effet que le lendemain, 5 ; l'impulsion donnée par nous à la résistance dura encore quelques heures, et, à la nuit tombante, dans le pâté de maisons compris de la rue du Petit-Carreau à la rue du Temple, on se battit. Les barricades Pagevin, Neuve-Saint-Eustache, Montorgueil, Rambuteau, Beaubourg, Transnonain, furent vaillantes ; il y eut là un enchevêtrement de rues et de carrefours impénétrable, barricadé par le peuple, terné par l'armée.

L'assaut fut inexorable et acharné.

La barricade de la rue Montorgueil fut une de celles qui tinrent le plus long-

1. C'est ce même Criscelli qui, plus tard, à Vaugirard, rue de France, tua, par mission spéciale du préfet de police, un nommé Keloh, « soupçonné de tramer l'assassinat de l'empereur ».

temps. Il fallut un bataillon et du canon pour l'emporter. Au dernier moment, elle n'était plus défendue que par trois hommes, deux commis de magasin et un limonadier d'une rue voisine. Quand l'assaut fut donné, la nuit était épaisse, les trois combattants s'échappèrent. Mais ils étaient cernés. Pas d'issue. Pas une porte ouverte. Ils escaladèrent la grille du passage Verdeau, comme Jeanty Sarre et Charpentier passage du Saumon, sautèrent par-dessus et s'enfuirent dans le passage. Mais l'autre grille était fermée, et, comme à Jeanty Sarre et à Charpentier, le temps leur manquait pour l'escalader. D'ailleurs ils entendaient les soldats venir des deux côtés. Il y avait dans un recoin à l'entrée du passage quelques planches qui servaient à la fermeture d'une échoppe et que l'échoppier avait l'habitude de déposer là. Ils se blottirent sous ces planches.

Les soldats, qui avaient pris la barricade, après avoir fouillé les rues, songèrent à fouiller le passage. Ils escaladèrent les grilles, eux aussi, cherchèrent partout avec des lanternes, et ne trouvèrent rien. Ils s'en allaient, quand l'un d'eux aperçut sous les planches le pied d'un des trois malheureux qui dépassait le bord.

On les tua tous trois sur place à coups de bayonnette.

Ils criaient : — Tuez-nous tout de suite ! Fusillez-nous ! Ne nous faites pas languir.

Les marchands des boutiques voisines entendaient ces cris, mais n'osaient ouvrir leurs portes ni leurs fenêtres, de peur, disait l'un d'eux le lendemain, *qu'on ne leur en fit autant.*

L'exécution terminée, les bourreaux laissèrent les trois victimes gisantes dans une mare de sang sur le pavé du passage. L'un de ces malheureux n'expira que le lendemain à huit heures du matin.

Personne n'avait osé demander grâce ; personne n'osa porter secours. On le laissa mourir là.

Un des combattants de la barricade de la rue Beaubourg eut moins de malheur.

On le poursuivait. Il se jeta dans un escalier, gagna un toit, et de là un couloir qui se trouva être le corridor d'en haut d'un hôtel garni. Une clef était à une porte. Il ouvrit hardiment et se trouva face à face avec un homme qui allait se coucher. C'était un voyageur fatigué qui était arrivé le soir même à cet hôtel. Le fugitif dit au voyageur : — Je suis perdu, sauvez-moi ! et lui expliqua la chose en trois mots. Le voyageur lui dit : — Déshabillez-vous et couchez-vous dans mon lit. Puis il alluma un cigare et se mit à fumer paisiblement. Comme l'homme de la barricade venait de se coucher, on frappa à la porte. C'étaient les soldats qui fouillaient la maison. Aux questions qu'ils lui firent, le voyageur montra le lit et dit : — Nous ne sommes que deux ici. Nous sommes arrivés tantôt. Je fume mon cigare, et mon frère dort. Le garçon d'hôtel, questionné, confirma les dires du voyageur, les soldats s'en allèrent, et personne ne fut fusillé.

Disons-le, les soldats victorieux tuèrent moins que la veille. On ne massacra pas tout dans les barricades prises. L'ordre avait été donné ce jour-là de faire des prisonniers. On put croire même à une certaine humanité. Qu'était cette humanité ? Nous l'allons voir.

A onze heures du soir, tout était fini.

On arrêta tous ceux qu'on trouva dans les rues cernées, combattants ou non, on fit ouvrir les cabarets et les cafés, on fouilla force maisons ; on prit tous les hommes qu'on y trouva, ne laissant que les femmes et les enfants. Deux régiments formés en carré emmenèrent pêle-mêle tous ces prisonniers. On les conduisit aux Tuileries, et on les enferma dans la vaste cave située sous la terrasse du bord de l'eau.

En entrant dans cette cave, les prisonniers se sentirent rassurés. Ils se rappelèrent qu'en juin 1848 les insurgés avaient été renfermés là en grand nombre et plus tard transportés. Ils se dirent qu'eux aussi, sans doute, ils seraient transportés ou traduits devant les conseils de guerre, et qu'ils avaient du temps devant eux.

Ils avaient soif. Beaucoup d'entre eux se battaient depuis le matin, et rien ne rend la bouche aride comme de déchirer des cartouches. Ils demandèrent à boire. On leur apporta trois cruches d'eau.

Une sorte de sécurité leur vint tout à coup. Il y avait parmi eux d'anciens transportés de juin qui avaient déjà été dans cette cave et qui leur dirent : — En juin on n'a pas eu tant d'humanité. On nous a laissés trois jours et trois nuits sans boire ni manger.

Quelques-uns s'enveloppèrent dans leurs paletots ou leurs cabans, se couchèrent et s'endormirent. A une heure après minuit un grand bruit se fit au dehors, des soldats portant des torches parurent dans les caves, les prisonniers qui dormaient se réveillèrent en sursaut, un officier leur cria de se lever.

On les fit sortir pêle-mêle comme ils étaient entrés. A mesure qu'ils sortaient, on les accouplait deux par deux au hasard, et un sergent les comptait à haute voix. On ne leur demandait ni leurs noms, ni leurs professions, ni leurs familles, ni qui ils étaient, ni d'où ils venaient ; on se contentait du chiffre. Le chiffre suffisait pour ce qu'on allait faire.

On en compta ainsi trois cent trente-sept. Une fois comptés, on les fit ranger en colonne serrée, toujours deux par deux et se tenant par le bras. Ils n'étaient pas liés, mais des deux côtés de la colonne, à droite et à gauche, ils avaient trois files de soldats emboîtant le pas, et fusils chargés, un bataillon en tête, un bataillon en queue. Ils se mirent en marche serrés et enveloppés par cet encadrement mouvant de bayonnettes.

Au moment où la colonne s'ébranla, un jeune étudiant en droit, un blond et pâle Alsacien de vingt ans, qui était dans leurs rangs, demanda à un capitaine qui marchait près de lui l'épée nue :

— Où allons-nous ?

L'officier ne répondit pas.

Sortis des Tuileries, ils tournèrent à droite et suivirent le quai jusqu'au pont de la Concorde. Ils traversèrent le pont de la Concorde et prirent encore à droite. Ils passèrent ainsi devant l'esplanade des Invalides et atteignirent le quai désert du Gros-Caillou.

Ils étaient, nous venons de le dire, trois cent trente-sept, et, comme ils allaient deux par deux, il y en avait un, le dernier, qui marchait seul. C'était un des plus hardis combattants de la rue Pagevin, ami de Lecomte *minor*. Le hasard fit que le sergent qui était placé en serre-file à côté de lui était « son pays ». En passant devant un réverbère ils se reconnurent. Ils échangèrent rapidement quelques paroles à voix basse.

— Où allons-nous ? dit le prisonnier.

— A l'École militaire, répondit le sergent. Et il ajouta : — Ah ! mon pauvre garçon !

Puis il se tint à distance du prisonnier.

Comme la colonne finissait là, il y avait un certain intervalle entre le dernier rang des soldats qui faisaient la haie et le premier rang du peloton qui fermait le cortège.

Au moment où ils arrivaient à ce boulevard désert du Gros-Caillou dont nous venons de parler, le sergent se rapprocha vivement du prisonnier et lui dit vite et bas :

— On n'y voit pas clair. C'est un endroit noir. A gauche il y a des arbres. Gagne au large !

— Mais, dit le prisonnier, on va tirer sur moi.

— On te manquera.

— Mais si l'on me tue ?

— Ce ne sera pas pire que ce qui t'attend.

Le prisonnier comprit, serra la main du sergent, et, profitant de l'intervalle entre la haie et l'arrière-garde, d'un bond il se jeta hors de la colonne et se perdit dans l'obscurité sous les arbres.

— Un qui se sauve ! cria l'officier qui commandait le dernier peloton. Halte ! Feu !

La colonne s'arrêta. Le peloton d'arrière-garde fit feu au hasard dans la direction que le fuyard avait prise, et, comme le sergent l'avait prévu, le manqua. En quelques instants l'évadé avait atteint les rues qui avoisinent la manufacture des tabacs et s'y était enfoncé. On ne le poursuivit pas. On avait une besogne plus pressée.

Et d'ailleurs, le débandage eût pu se mettre dans les rangs, et, pour en reprendre un, on risquait de faire échapper les trois cent trente-six.

La colonne continua son chemin. Arrivés au pont d'Iéna, on tourna à gauche, et l'on entra dans le Champ-de-Mars.

Là on les fusilla tous.



« LE PRISONNIER SE PERDIT DANS L'OBSCURITÉ. »

Ces trois cent trente-six cadavres furent du nombre de ceux qu'on porta au cimetière Montmartre, et qu'on y enterra la tête dehors.

De cette façon leurs familles purent les reconnaître. On sut qui ils étaient, après les avoir tués.

Il y avait dans ces trois cent trente-six victimes beaucoup de combattants des barricades des rues Pagevin et Rambuteau, de la rue Neuve-Saint-Eustache et de la porte Saint-Denis. Il y avait aussi une centaine de passants qu'on avait pris là parce qu'ils y étaient et sans savoir pourquoi.

Au reste, disons-le tout de suite, les exécutions en masse, à partir du 3, se renouvelèrent presque toutes les nuits. C'était parfois au Champ-de-Mars, parfois à la préfecture de police, quelquefois dans les deux endroits à la fois.

Quand les prisons étaient pleines, M. de Maupas disait : — Fusillez ! Les fusillades de la préfecture se faisaient tantôt dans la cour, tantôt rue de Jérusalem. Les malheureux qu'on fusillait étaient adossés au mur qui porte les affiches de spectacle. On avait choisi cet endroit parce qu'il touche à l'égout et que le sang y coulait tout de suite et laissait moins de traces. Le vendredi 5, on fusilla près de cet égout de la rue Jérusalem cent cinquante prisonniers. Quelqu'un<sup>1</sup> me disait : — Le lendemain matin, j'ai passé là, on m'a montré l'endroit, j'ai fouillé entre les pavés avec la pointe de ma botte et j'ai remué la boue. J'ai trouvé le sang.

Ce mot est toute l'histoire du coup d'État et sera toute l'histoire de Louis Bonaparte. Remuez cette boue, vous trouverez le sang.

Que ceci donc soit acquis à l'histoire :

Le massacre du boulevard eut ce prolongement infâme, les exécutions secrètes. Le coup d'État, après avoir été sauvage, redevint mystérieux. Il passa du meurtre éffronté en plein jour au meurtre masqué, la nuit.

Les témoignages abondent.

Esquiros, caché au Gros-Caillou, entendait toutes les nuits les fusillades du Champ-de-Mars.

Chambolle, à Mazas, la deuxième nuit de son arrivée, entendit, de minuit à cinq heures du matin, de telles décharges qu'il crut la prison attaquée.

Comme Montferrier, Desmoulins constata le sang entre les pavés dans la rue de Jérusalem.

Le lieutenant-colonel Caillaud, de l'ancienne garde républicaine, passe sur le Pont-Neuf, il voit des sergents de ville, le mousqueton à l'épaule, viser les passants ; il leur dit : — Vous déshonorez l'uniforme. On l'arrête. On le fouille. Un sergent de ville lui dit : — Si nous trouvons une cartouche sur vous, nous vous fusillons. On ne trouve rien. On le mène à la préfecture de police, on l'enferme au dépôt. Le directeur du dépôt vient et lui dit : — Colonel, je vous connais bien. Ne vous plaignez pas d'être ici. Vous êtes confié à ma garde. Félicitez-

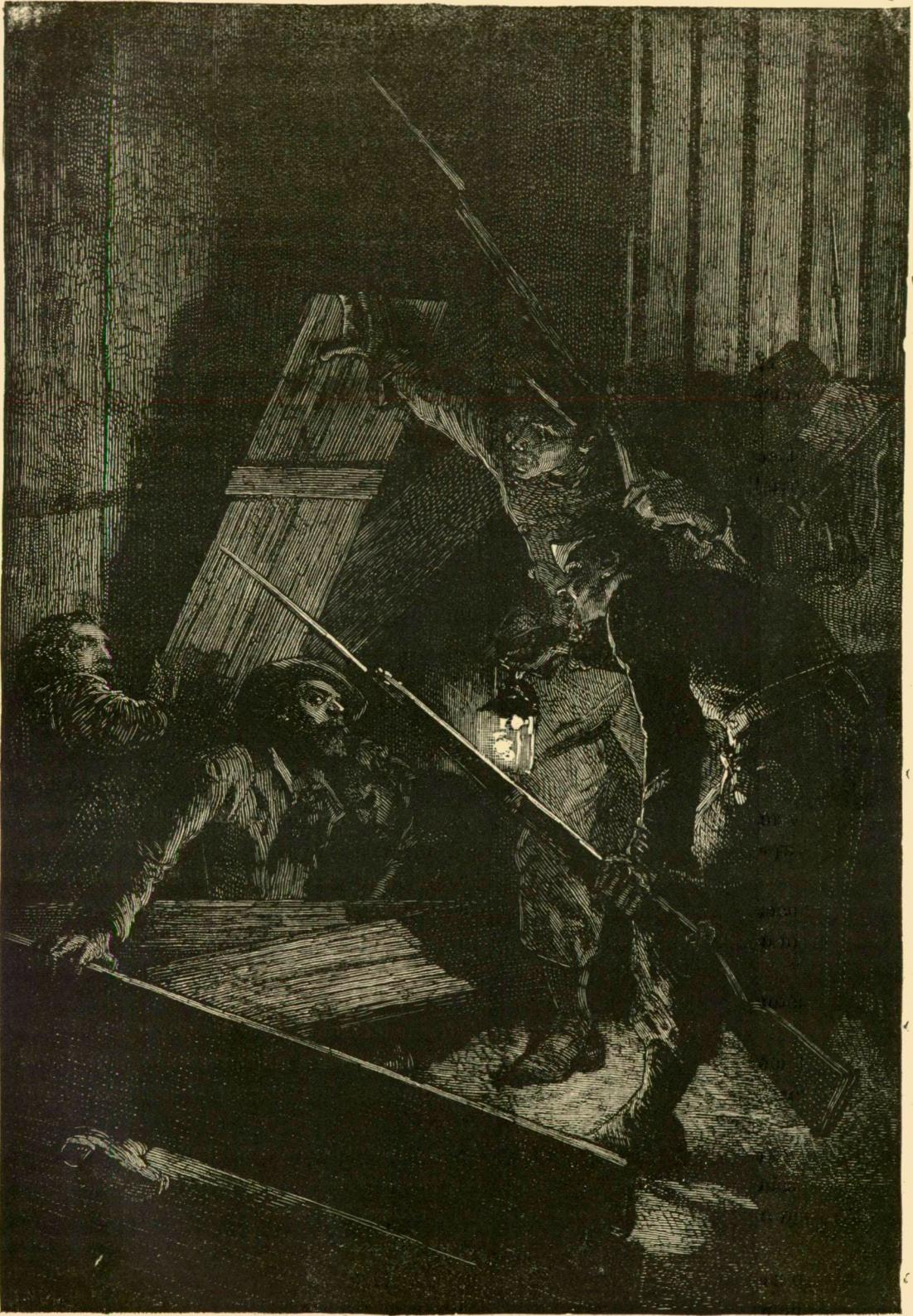
1. Le marquis Sarrazin de Montferrier, parent de mon frère aîné. Je puis le nommer aujourd'hui.

vous-en. Voyez-vous, je suis de la maison, je vais et je viens, je vois, j'entends, je sais ce qui se passe, je sais ce qui se dit, je devine ce qui ne se dit pas. J'entends de certains bruits la nuit, je vois de certaines traces le matin. Moi, je ne suis pas méchant. Je vous garde, je vous escamote. Dans ce moment-ci, soyez content d'être avec moi. Si vous n'étiez pas ici, vous seriez sous terre.

Un ancien magistrat, le beau-frère du général Le Flô, cause, sur le pont de la Concorde, devant le perron de la Chambre, avec des officiers; des gens de police l'accostent : — Vous embauchez l'armée. Il se récrie, on le jette dans un fiacre et on le mène à la préfecture de police. Au moment d'arriver, il voit passer sur le quai un homme en blouse et en casquette, jeune, poussé à coups de crosse par trois gardes municipaux. A la coupure du parapet, un garde lui crie : — Entre là. L'homme entre. Deux gardes le fusillent dans le dos. Il tombe. Le troisième garde l'achève d'un coup de fusil dans l'oreille.

Le 13, les massacres n'étaient pas encore finis. Le matin de ce jour-là, au crépuscule, un passant solitaire qui longeait la rue Saint-Honoré vit cheminer entre deux haies de cavaliers trois fourgons pesamment chargés. On pouvait suivre ces fourgons à la trace du sang qui en tombait. Ils venaient du Champ-de-Mars et allaient au cimetière Montmartre. Ils étaient pleins de cadavres.





TUÉS SUR PLACE.

## LA COMMISSION CONSULTATIVE

Tout danger étant passé, tout scrupule disparut. Les gens prudents et sages purent avouer le coup d'État, on se laissa afficher.

Voici l'affiche :

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,

Voulant jusqu'à la réorganisation du Corps législatif et du conseil d'État s'entourer d'hommes qui jouissent à juste titre de l'estime et de la confiance du pays,

A formé une commission consultative composée de MM.

Abbatucci, ancien conseiller à la Cour de cassation (du Loiret).

Le général Achard (de la Moselle).

André (Ernest) (de la Seine).

André (de la Charente).

D'Argout, gouverneur de la Banque, ancien ministre.

Le général Arrighi de Padoue (de la Corse).

Le général de Bar (de la Seine).

Le général Baraguey-d'Hilliers (du Doubs).

Barbaroux, ancien procureur-général (de la Réunion).

Baroche, ancien ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères, vice-président de la commission (de la Charente-Inférieure).

Barrot (Ferdinand), ancien ministre (de la Seine).

Barthe, ancien ministre, premier président de la Cour des comptes.

Bataille (de la Haute-Vienne).

Bavoux (Évariste) (de Seine-et-Marne).

De Beaumont (de la Somme).

Bérard (de Lot-et-Garonne).

Berger, préfet de la Seine (du Puy-de-Dôme).

Bertrand (de l'Yonne).

Bidault (du Cher).

- Bigrel (des Côtes-du-Nord).  
 Billault, avocat.  
 Bineau, ancien ministre (de Maine-et-Loire).  
 Boinvilliers, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats (de la Seine).  
 Bonjean, avocat-général à la Cour de cassation (de la Drôme).  
 Boulatignier.  
 Bourbousson (du Vaucluse).  
 Bréhier (de la Manche).  
 De Cambacérès (Hubert).  
 De Cambacérès (de l'Aisne).  
 Carlier, ancien préfet de police.  
 De Casabianca, ancien ministre (de la Corse).  
 Le général de Castellane, commandant supérieur à Lyon.  
 De Caulaincourt (du Calvados).  
 Le vice-amiral Cécile (de la Seine-Inférieure).  
 Chadenet (de la Meuse).  
 Charlemagne (de l'Indre).  
 Chassaigne-Goyon (du Puy-de-Dôme).  
 Le général de Chasseloup-Laubat (Seine-Inférieure).  
 Prosper de Chasseloup-Laubat (Charente-Inférieure).  
 Chaix d'Est-Ange, avocat à Paris (de la Marne).  
 De Chazelles, maire de Clermont-Ferrand (du Puy-de-Dôme).  
 Collas (de la Gironde).  
 De Crouseilhès, ancien conseiller à la Cour de cassation, ancien ministre  
 (des Basses Pyrénées).  
 Curial (de l'Orne).  
 De Cuverville (des Côtes-du-Nord).  
 Dabeaux (de la Haute-Garonne).  
 Dariste (des Basses-Pyrénées).  
 Daviel, ancien ministre.  
 Delacoste, ancien commissaire-général du Rhône.  
 Delajus (de la Charente-Inférieure).  
 Delayau (de l'Indre).  
 Deltheil (du Lot).  
 Denjoy (de la Gironde).  
 Desjobert (de la Seine-Inférieure).  
 Desmaroux (de l'Allier).  
 Drouyn de Lhuys, ancien ministre (de Seine-et-Marne).  
 Théodore Ducos, ministre de la Marine et des Colonies (de la Seine).  
 Dumas (de l'Institut), ancien ministre (du Nord).  
 Charles Dupin, de l'Institut (de la Seine-Inférieure).  
 Le général Durrieu (des Landes).

- Maurice Duval, ancien préfet.  
Eschassériaux (de la Charente-Inférieure).  
Le maréchal Excelmans, grand chancelier de la Légion d'honneur.  
Ferdinand Favre (de la Loire-Inférieure).  
Le général de Flahaut, ancien ambassadeur.  
Fortoul, ministre de l'Instruction publique (des Basses-Alpes).  
Achille Fould, ministre des Finances (de la Seine).  
De Fourment (de la Somme).  
Fouquier-d'Hérouël (de l'Aisne).  
Fremy (de l'Yonne).  
Furtado (de la Seine).  
Gasc (de la Haute-Garonne).  
Gaslonde (de la Manche).  
De Gasparin, ancien ministre.  
Ernest de Girardin (de la Charente).  
Augustin Giraud (de Maine-et-Loire).  
Charles Giraud, de l'Institut, membre du conseil de l'instruction publique,  
ancien ministre.  
Godelle (de l'Aisne).  
Goulhot de Saint-Germain (de la Manche).  
Le général de Grammont (de la Loire).  
De Grammont (de la Haute-Saône).  
De Greslan (de la Réunion).  
Le général de Grouchy (de la Gironde).  
Hallez Claparède (du Bas-Rhin).  
Le général d'Hautpoul, ancien ministre (de l'Aude).  
Hébert (de l'Aisne).  
De Heeckeren (du Haut-Rhin).  
D'Hérembault (du Pas-de-Calais).  
Hermann.  
Heurtier (de la Loire).  
Le général Husson (de l'Aube).  
Janvier (de Tarn-et-Garonne).  
Lacaze (des Hautes-Pyrénées).  
Lacrosse, ancien ministre (du Finistère).  
Ladoucette (de la Moselle).  
Frédéric de Lagrange (du Gers).  
De Lagrange (de la Gironde).  
Le général de La Hitte, ancien ministre.  
Defangle, ancien procureur-général.  
Lanquetin, président de la commission municipale.  
De La Riboussière (d'Ille-et-Vilaine).

- Le général Lawœstine.  
Lebeuf (de Seine-et-Marne).  
Le général Lebreton (de l'Eure-et-Loire).  
Le Comte (de l'Yonne).  
Le Conte (des Côtes-du-Nord).  
Lefebvre-Duruflé, ministre du Commerce (de l'Eure).  
Lélut (de la Haute-Saône).  
Lemarois (de la Manche).  
Lemercier (de la Charente).  
Lequien (du Pas-de-Calais).  
Lestiboudois (du Nord).  
Levavasseur (de la Seine-Inférieure).  
Le Verrier (de la Manche).  
Lezay de Marnésia (de Loir-et-Cher).  
Le général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris.  
Magne, ministre des Travaux publics (de la Dordogne).  
Edmond Maigne (de la Dordogne).  
Marchant (du Nord).  
Mathieu Bodet, avocat à la Cour de Cassation.  
De Maupas, préfet de police.  
De Mérode (du Nord).  
Mesnard, président de chambre à la Cour de cassation.  
Meynadier, ancien préfet (de la Lozère).  
De Montalembert (du Doubs).  
De Morny (du Puy-de-Dôme).  
De Mortemart (de la Seine-Inférieure).  
De Mouchy (de l'Oise).  
De Moustiers (du Doubs).  
Lucien Murat (du Lot).  
Le général d'Ornano (d'Indre-et-Loire).  
Pepin-Lehalleur (de Seine-et-Marne).  
Joseph Périer, régent de la Banque.  
De Persigny (du Nord).  
Pichon, maire d'Arras (du Pas-de-Calais).  
Portalis, premier président à la Cour de cassation.  
Pongéard, maire de Rennes (d'Ille-et-Vilaine).  
Le général de Préval.  
De Rancé (de l'Algérie).  
Le général Randon, ancien ministre, gouverneur-général de l'Algérie.  
Le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, ancien ministre (de la Charente-Inférieure).  
Renouard de Bussière (du Bas-Rhin).

Renouard (de la Lozère).  
 Le général Rogé.  
 Rouher, garde des sceaux, ministre de la Justice (du Puy-de-Dôme).  
 De Royer, ancien ministre, procureur-général à la Cour d'appel de Paris.  
 Le général de Saint-Arnaud, ministre de la Guerre.  
 De Saint-Arnaud, avocat à la Cour d'appel de Paris..  
 De Salis (de la Moselle).  
 Sapey (de l'Isère).  
 Schneider, ancien ministre.  
 De Ségur d'Aguesseau (des Hautes-Pyrénées).  
 Seydoux (du Nord).  
 Amédée Thayer.  
 Thieullen (des Côtes-du-Nord).  
 De Thorigny, ancien ministre.  
 Toupot de Bévieux (de la Haute-Marne).  
 Tourangin, ancien préfet.  
 Troplong, premier président de la Cour d'appel..  
 De Turgot, ministre des Affaires étrangères.  
 Vaillant, maréchal de France.  
 Vaisse, ancien ministre (du Nord).  
 De Vandeuil (de la Haute-Marne).  
 Le général Vast-Vimeux (de la Charente-Inférieure).  
 Vauchelle, maire de Versailles.  
 Viard (de la Meurthe).  
 Vieillard (de la Manche).  
 Vuillefroy.  
 Vuitry, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances.  
 De Wagram.

*Le président de la République,*  
 LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE.

*Le ministre de l'intérieur,*  
 DE MORNY.

On retrouve dans cette liste le nom de Bourbousson.

Il eût été fâcheux que ce nom se perdit.

En même temps que cette affiche parut la protestation de M. Daru, ainsi conçue :

« J'adhère aux actes faits par l'Assemblée nationale à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement le 2 décembre 1851, et auxquels j'ai été empêché, par la violence, de participer.

« DARU. »

Quelques-uns de ces membres de la commission consultative sortaient de Mazas ou du Mont-Valérien. Ils avaient été en cellule vingt-quatre heures, puis relâchés. On voit que ces législateurs gardèrent peu rancune à l'homme qui leur avait fait subir cette désagréable dégustation de la loi.

Plusieurs des personnages insérés dans cette collection n'avaient d'autre renommée que le bruit que faisaient leurs dettes, criant autour d'eux. Tel avait fait deux fois banqueroute; mais on ajoutait cette circonstance atténuante : *pas sous son nom*. Tel autre, qui était d'une compagnie lettrée ou savante, passait pour vendre sa voix. Tel autre, joli, élégant, à la mode, brossé, verni, doré, brodé, entretenu par une femme, vivait dans une espèce de saleté d'âme.

Ces gens-là adhéraient sans trop d'hésitation à l'acte qui sauvait la société.

Quelques autres, parmi ceux qui composent cette mosaïque, n'avaient aucune passion politique et ne consentirent à figurer sur cette liste qu'afin de garder leurs places et leurs traitements; ils furent sous l'empire ce qu'ils étaient avant l'empire, des neutres; et ils continuèrent, pendant les dix-neuf années du règne, à exercer leurs fonctions militaires, judiciaires ou administratives, innocemment, entourés de la juste considération due aux imbéciles inoffensifs.

D'autres étaient réellement des hommes politiques, de la docte école qui commence à Guizot et ne finit pas à Parieu, graves médecins de l'ordre social qui rassurent le bourgeois effaré et qui conservent les choses mortes :

— Perdrai-je l'œil? lui dit messer Pancrace.

— Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

Il y avait, dans ce quasi-conseil d'État, bon nombre d'hommes de police, genre alors estimé, — Carlier, Piétri, Maupas, etc.

Peu après le 2 décembre, sous le nom de commissions mixtes, la police se substitua à la justice, rendit des arrêts, prononça des condamnations, viola judiciairement toutes les lois, sans que la magistrature régulière fût le moindre obstacle à cette magistrature incorrecte; la justice laissa faire la police, avec le regard satisfait d'un attelage relayé.

Quelques-uns des hommes inscrits sur la liste de cette commission refusèrent : Léon Faucher, Goulard, Mortemart, Frédéric Granier, Marchand, Maillard, Paravey, Beugnot. Les journaux reçurent l'ordre de ne point publier ces refus.

M. Beugnot mit sur sa carte : — *Le comte Beugnot, qui n'est pas de la commission consultative.*

M. Joseph Périer s'en alla de coin de rue en coin de rue, un crayon à la main, raturant son nom sur les affiches et disant : — *Je reprends mon nom où je le retrouve.*

Le général Baraguay-d'Hilliers ne refusa pas. Brave soldat pourtant; il

avait perdu un bras dans la guerre de Russie. Il a été plus tard maréchal de France ; il eût mérité de ne pas l'être par Louis Bonaparte. Il ne semblait pas qu'il dût finir ainsi.

Dans les derniers jours de novembre, le général Baraguay-d'Hilliers, assis dans un grand fauteuil devant la haute cheminée de la salle des conférences de l'Assemblée nationale, se chauffait ; quelqu'un, un de ses collègues, celui qui écrit ces lignes, vint s'asseoir près de lui, de l'autre côté de la cheminée. Ils ne se parlèrent pas, étant, l'un de la droite, l'autre de la gauche ; mais M. Piscatory entra, il était un peu de la droite et un peu de la gauche. Il interpella Baraguay-d'Hilliers.

— Eh bien, général, savez-vous ce qu'on dit ?

— Quoi ?

— Que le président va un de ces jours nous fermer la porte au nez.

Le général Baraguay-d'Hilliers répondit, et j'entendis la réponse :

— *Si monsieur Bonaparte nous ferme la porte de l'Assemblée, la France nous la rouvrira à deux battants.*

Louis Bonaparte eut un moment l'idée d'intituler cette commission, *Commission exécutive*.

— *Non*, lui dit Morny, *c'est leur supposer du courage. Ils voudront bien être souteneurs ; ils ne voudront pas être prescripteurs.*

Le général Rulhière fut destitué pour avoir blâmé l'obéissance passive de l'armée.

Délivrons-nous tout de suite d'un détail. Quelques jours après le 4 décembre, Emmanuel Arago rencontra, faubourg Saint-Honoré, M. Dupin qui remontait la rue.

— Tiens, dit Arago, est-ce que vous allez à l'Élysée ?

M. Dupin répondit : — *Je ne vais jamais au b.....*

Il y alla.

M. Dupin, on s'en souvient, fut nommé procureur général près la Cour de cassation.

## AUTRE LISTE

En regard de la liste des adhérents, il convient de placer la liste des pros-  
crits. De cette façon on peut voir d'un coup d'œil les deux versants du coup  
d'État.

## DÉCRET.

ARTICLE PREMIER. — Sont expulsés du territoire français, de celui de  
l'Algérie et de celui des colonies, pour cause de sûreté générale, les anciens  
représentants à l'Assemblée dont les noms suivent :

Edmond Valentin.	Joigneaux.
Paul Racouchot.	Laboulaye.
Agricol Perdiguier.	Bruy.
Eugène Cholat.	Esquiros.
Louis Latrade.	Madier de Montjau.
Michel Renaud.	Noël Parfait.
Joseph Benoist (du Rhône).	Émile Péan.
Joseph Burgard.	Pellefier.
Jean Colfavru.	Raspail.
Joseph Faure (du Rhône).	Théodore Bac.
Pierre-Charles Gambon.	Bancel.
Charles Lagrange.	Belin (Drôme).
Martin Nadaud.	Besse.
Barthélemy Terrier.	Bourzat.
Victor Hugo.	Brive.
Cassal.	Chavoix.
Signard.	Clément Dulac.
Viguiet.	Dupont (de Bussac).
Charrassin.	Gaston Dussoubs.
Bandsept.	Guitier.
Savoie.	Lafon.
Joly.	Lamarque.
Combier.	Pierre Lefranc.
Boysset.	Jules Leroux.
Duché.	Francisque Maigne.

Ennery.	Malardier.
Guilgot.	Mathieu (de la Drôme).
Hochstuhl.	Millotte.
Michot Boutet.	Roselli-Mollet.
Baune.	Charras.
Bertholon.	Saint-Ferréol.
Schoelcher.	Sommier.
De Flotte.	Testelin (Nord).

ART. 2. — Dans le cas où, contrairement au présent décret, l'un des individus désignés en l'article 1<sup>er</sup> rentrerait sur les territoires qui lui sont interdits, il pourra être déporté, par mesure de sûreté générale.

Fait au palais des Tuileries, le conseil des ministres entendu, le 9 janvier 1852.

LOUIS BONAPARTE.

*Le ministre de l'intérieur,*

DE MOÏNY.

Il y eut en outre une liste d'*éloignés* où figuraient Edgar Quinet, Victor Chauffour, le général Laidet, Pascal Duprat, Versigny, Antony Thouret, Thiers, Girardin et Rémusat. Quatre représentants, Mathé, Greppo, Marc-Dufraissè et Richarlet, furent ajoutés à la liste ou *expulsés*. Le représentant Miot fut réservé aux tortures des casernes d'Afrique. Ainsi, en dehors des massacres, la victoire du coup d'État se solda par ces chiffres : quatrevingt-huit représentants proscrits, un tué.

Je déjeunais habituellement à Bruxelles dans un café appelé le café des Mille-Colonnes et que fréquentaient les proscrits. Le 10 janvier, j'avais invité à déjeuner Michel de Bourges, et nous étions assis à la même table. Le garçon m'apporta le *Moniteur français*; j'y jetai un coup d'œil.

— Ah ! dis-je, c'est la liste de proscription. Je la parcourus du regard, et je dis à Michel de Bourges : — *J'ai à vous annoncer une mauvaise nouvelle.* Michel de Bourges devint pâle. J'ajoutai : — *Vous n'êtes pas sur la liste.* — Son visage rayonna.

Michel de Bourges, si vaillant devant la mort, était faible devant l'exil.

## DAVID D'ANGERS

Brutalités et férociétés mêlées. Le grand statuaire David d'Angers fut arrêté chez lui, rue d'Assas, n° 16 ; le commissaire de police, en entrant, lui demanda :

— Avez-vous des armes chez vous ?

— Oui, dit David. Pour me défendre.

Et il ajouta :

— Si j'avais affaire à des gens civilisés.

— Où sont ces armes ? reprit le commissaire. Voyons-les.

David lui montra son atelier plein de chefs-d'œuvre.

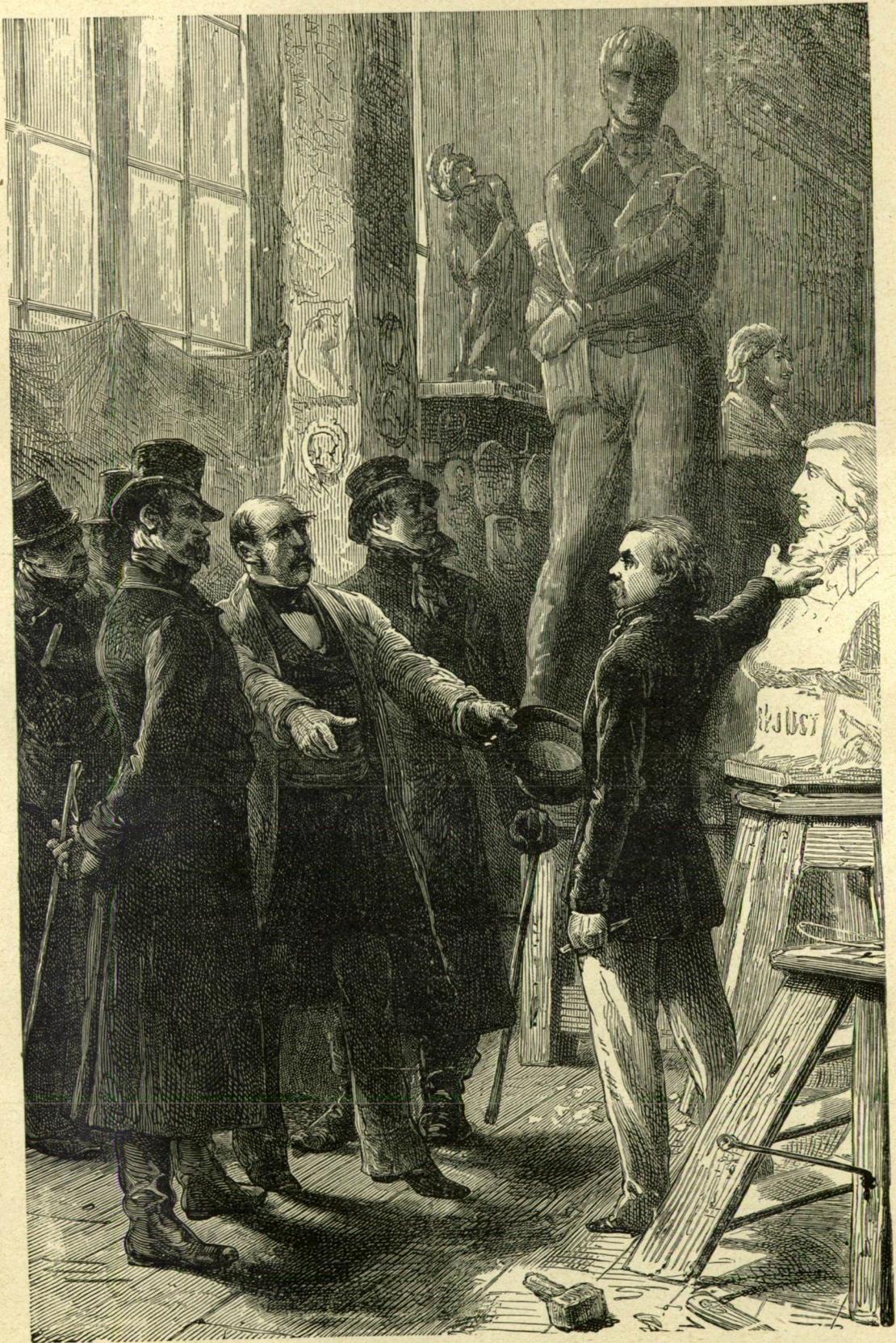
On le mit dans un fiacre, et on le conduisit au dépôt de la préfecture de police.

Il y a là place pour cent vingt détenus. Ils étaient sept cents. David était, lui douzième, dans un cachot pour deux. Pas de jour ni d'air. Un soupirail étroit au-dessus de leur tête. Un affreux baquet dans un coin, commun à tous, couvert, mais non fermé, d'un couvercle de bois. A midi on apportait la soupe. Une espèce d'eau puante et chaude, me disait David. Ils se tenaient debout contre le mur et piétinaient sur les matelas qu'on avait jetés à terre, n'ayant pas de place pour s'y coucher. À la fin pourtant ils se serrèrent tant les uns contre les autres qu'ils parvinrent à s'étendre tout de leur long. On leur avait jeté des couvertures. Quelques-uns dormaient. Au petit jour, les verrous grinçaient, la porte s'ouvrait, le gardien criait : — Levez-vous ! Ils passaient dans le couloir voisin ; le gardien enlevait les matelas, jetait quelques seaux d'eau sur le pavé, épongeait tant bien que mal, rapportait les matelas sur la dalle humide, et leur disait : Rentrez. On les verrouillait jusqu'au lendemain matin.

De temps en temps on amenait une centaine de nouveaux détenus et l'on en venait chercher une centaine d'anciens (ceux qui étaient là depuis deux ou trois jours). Que devenaient-ils ? — La nuit, de leur cachot, les prisonniers entendaient des détonations, et les passants, le matin, voyaient, nous l'avons dit, des mares de sang dans la cour de la préfecture.

L'appel des sortants se faisait par ordre alphabétique.

Un jour on appela David d'Angers. David prit son paquet et se disposait à partir, quand le directeur de la geôle qui semblait veiller sur lui survint tout à coup, et dit vivement : — Restez, monsieur David, restez.



Un matin il vit entrer dans sa cellule Buchez, l'ancien président de l'Assemblée constituante. — Ah! dit David, c'est bien, vous venez visiter les prisonniers. — Je suis prisonnier, dit Buchez.

On voulait exiger de David qu'il partît pour l'Amérique. Il refusa. On se contenta de la Belgique. Le 19 décembre il arriva à Bruxelles. Il vint me voir et me dit : — Je suis logé au Grand-Monarque, rue des Fripiers, n° 89. Et il ajouta en riant : — Grand monarque. Le roi. Les fripiers. Les royalistes. 89. La révolution. Le hasard a de l'esprit.

## IX

## NOTRE DERNIÈRE RÉUNION

Le 3 tout venait à nous, le 5 tout se retira de nous. Ce fut comme une mer immense qui s'en va. Elle était devenue formidable, elle s'en alla sinistre. Sombres marées du peuple.

Et qui eut cette puissance de dire à cet océan : Tu n'iras pas plus loin? Hélas! un pygmée.

Ces retraites d'abîmes sont insondables.

L'abîme a peur. De quoi?

De quelque chose de plus profond que lui. Du crime.

Le peuple recula. Il recula le 5, le 6 il disparut.

Il n'y eut plus rien à l'horizon, qu'une sorte de vaste nuit commençante.

Cette nuit a été l'empire.

Nous nous retrouvâmes le 5 ce que nous étions le 2. Seuls.

Mais nous persévérâmes. Notre situation d'âme était ceci : désespérés, oui; découragés, non.

Les mauvaises nouvelles nous arrivaient, comme l'avant-veille les bonnes, coup sur coup. Aubry du Nord était à la Conciergerie. Notre éloquent et cher Crémieux était à Mazas. Louis Blanc qui, quoique banni, venait au secours de la France et nous apportait la grande puissance de son nom et de son âme, avait dû, comme Ledru-Rollin, s'arrêter devant la catastrophe du 4. Il n'avait pu dépasser Tournay.

Quant au général Neumayer, il n'avait pas « marché sur Paris », mais il y était venu. Quoi faire? Sa soumission.

Nous n'avions plus d'asile. Le n° 15 de la rue Richelieu était surveillé, le n° 11 de la rue Monthabor était dénoncé. Nous errions dans Paris, nous retrouvant çà et là, et échangeant quelques mots à voix basse, ne sachant pas où nous

coucherions et si nous mangerions, et parmi ces têtes qui ignoraient quel oreiller elles auraient le soir, il y en avait au moins une qui était mise à prix.

On s'abordait, et voici les choses qu'on se disait :

— Qu'est devenu un tel ?

— Il est arrêté.

— Et un tel ?

— Mort.

— Et un tel ?

— Disparu.

Nous eûmes cependant encore une réunion. Ce fut le 6, chez le représentant Raymond, place de la Madeleine. Nous nous y rencontrâmes presque tous. Je pus y serrer la main d'Edgar Quinet, de Chauffour, de Clément Dulac, de Bancel, de Versigny, d'Émile Péan, et je retrouvai avec plaisir notre énergique et intègre hôte de la rue Blanche, Coppens, et notre courageux collègue Pons Stande, que nous avons perdu de vue dans la fumée de la bataille. Des fenêtres de la chambre où nous délibérions, on apercevait la place de la Madeleine et les boulevards militairement envahis et couverts d'une troupe farouche et profonde, rangée en bataille, et qui semblait encore faire front à un combat possible. Charamaule arriva.

Il tira de son large caban deux pistolets, les posa sur la table, et dit : — Tout est fini. Il n'y a plus de faisable et de sage qu'un coup de tête. Je l'offre. Êtes-vous avec moi, Victor Hugo ?

— Oui, répondis-je.

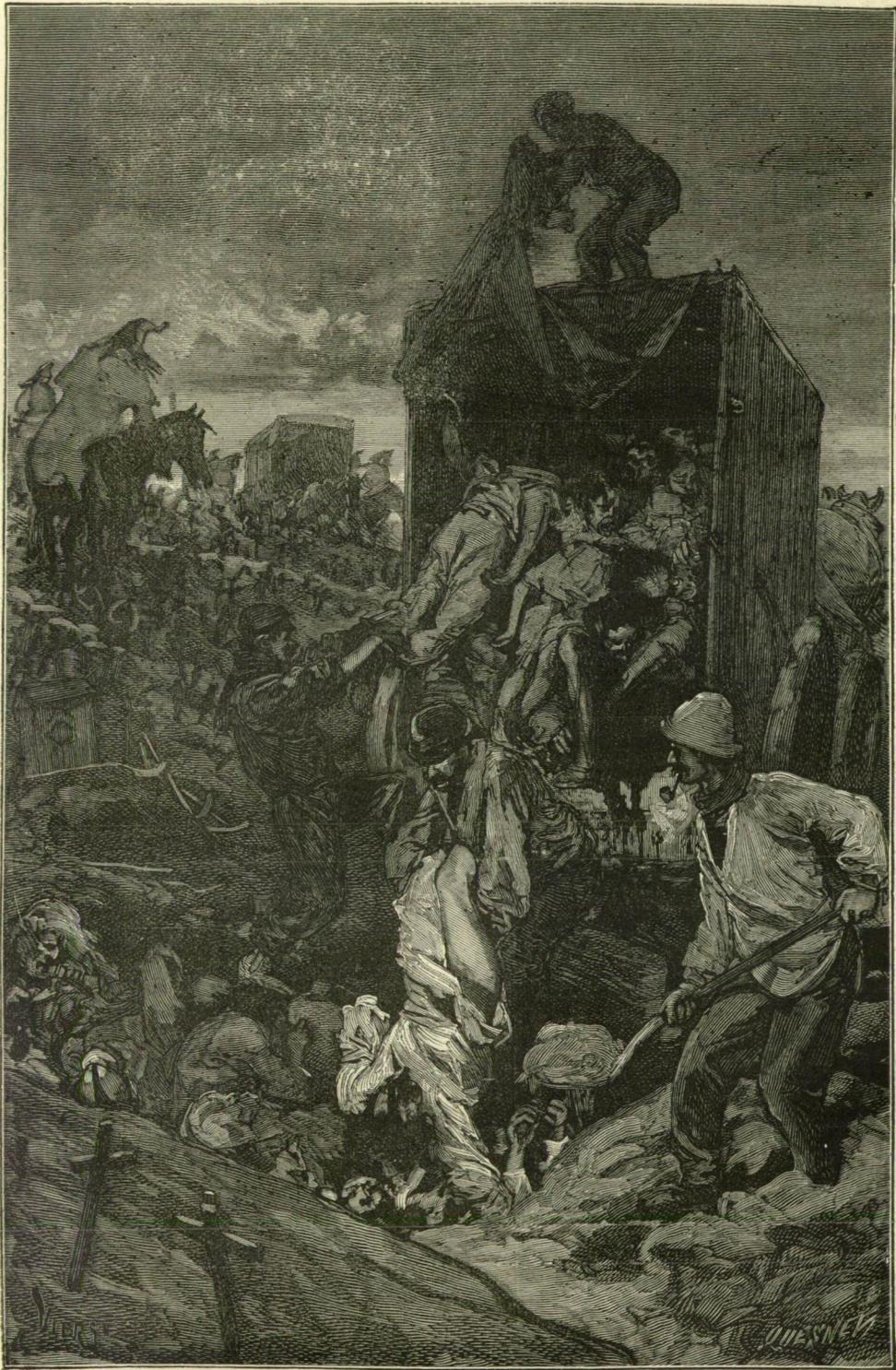
J'ignorais ce qu'il allait dire, mais je savais qu'il ne dirait rien que de grand.

En effet :

— Nous sommes ici, reprit-il, environ cinquante représentants du peuple, encore debout et assemblés. Nous sommes tout ce qui reste de l'Assemblée nationale, du suffrage universel, de la loi, du droit. Demain où serons-nous ? Nous ne savons. Dispersés ou morts. L'heure d'aujourd'hui est à nous ; cette heure passée, nous n'avons plus rien que l'ombre. L'occasion est unique. Profitons-en.

Il s'arrêta, nous regarda fixement de son ferme regard, et reprit :

— Profitons de ce hasard d'être vivants et d'être ensemble. Le groupe qui est ici, c'est toute la république. Eh bien, toute la république, offrons-la en nos personnes à l'armée, et faisons devant la république reculer l'armée, et devant le droit reculer la force. Il faut que dans cette minute suprême, un des deux tremble, la force ou le droit ; si le droit ne tremble pas, la force tremblera. Si nous ne tremblons pas, les soldats trembleront. Marchons au crime. Si la loi avance, le crime reculera. Dans tous les cas, nous aurons fait notre devoir. Vivants, nous serons des sauveurs ; morts, nous serons des héros. Voici ce que je propose :



AU CIMETIÈRE MONTMARTRE. ]

Il se fit un profond silence.

— Mettons nos écharpes et descendons tous processionnellement, deux par deux, dans la place de la Madeleine. Vous voyez bien ce colonel qui est là devant le grand perron, avec son régiment en bataille. Nous irons à lui, et là, devant ses soldats, je le sommerai de se ranger au devoir, et de rendre à la république son régiment. S'il refuse...

Charamaule prit dans ses deux mains ses deux pistolets.

— Je lui brûle la cervelle.

— Charamaule, lui dis-je, je serai à côté de vous.

— Je le savais bien, me dit Charamaule.

Il ajouta :

— Cette explosion réveillera le peuple.

— Mais, s'écrièrent plusieurs, si elle ne le réveille pas ?

— Nous mourrons.

— Je suis avec vous, lui dis-je.

Nous nous serrâmes la main.

Mais les objections éclatèrent.

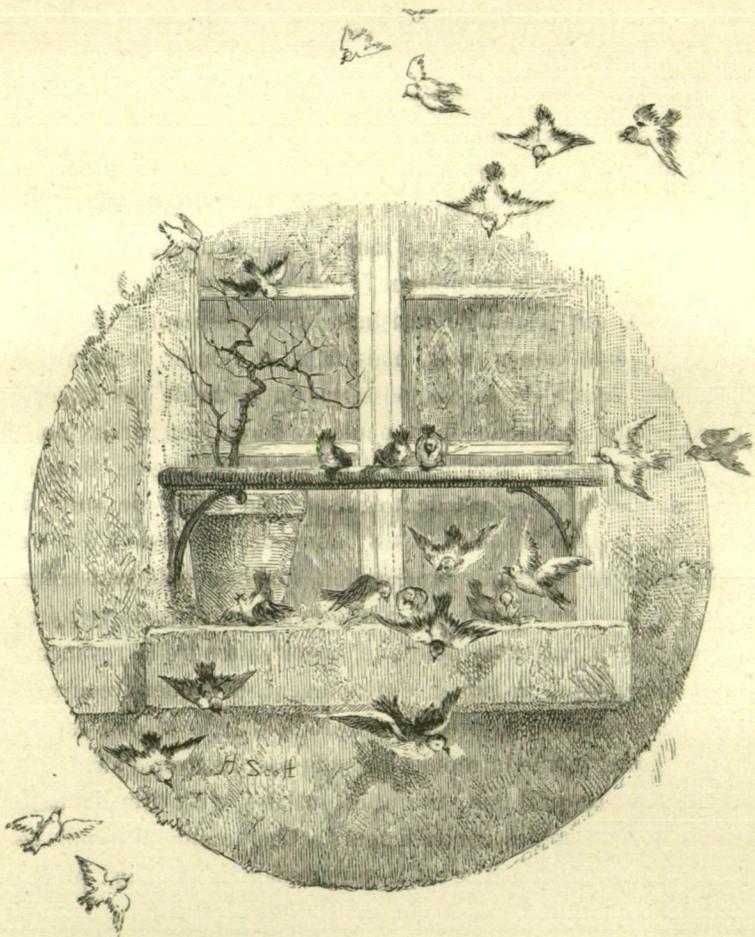
Personne ne tremblait, mais tous examinaient. Ne serait-ce pas une folie ? Et une folie inutile ? Ne serait-ce pas jouer, sans aucune chance de succès possible, la dernière carte de la république ? Quelle fortune pour Bonaparte ! écraser d'un coup tout ce qui restait de résistants et de militants ! En finir une fois pour toutes. On était vaincu, soit, mais fallait-il ajouter l'anéantissement à la défaite ? Aucune chance de succès possible. On ne brûle pas la cervelle à une armée. Faire ce que conseillait Charamaule, ce serait s'ouvrir la tombe, rien de plus. Ce serait un grand suicide, mais ce serait un suicide. Dans de certains cas, n'être que des héros, c'est de l'égoïsme. On a tout de suite fait, on est illustre, on s'en va dans l'histoire ; c'est commode. On laisse à d'autres derrière soi le rude labeur de la longue protestation, l'inébranlable résistance de l'exil, la vie amère et dure du vaincu qui continue à combattre la victoire. Une certaine patience fait partie de la politique. Savoir attendre la revanche est quelquefois plus difficile que brusquer le dénouement. Il y a deux courages : la bravoure et la persévérance ; le premier est du soldat, le second est du citoyen. Une fin quelconque, même intrépide, ne suffit pas. Se tirer d'affaire par la mort, c'est trop vite fait ; ce qu'il faut, ce qui est malaisé, c'est tirer d'affaire la patrie. Non, disaient de très-nobles contradicteurs à Charamaule et à moi, cet Aujourd'hui que vous nous proposez, c'est la suppression de Demain ; prenez garde, il y a une certaine quantité de désertion dans le suicide...

Le mot « désertion » heurta douloureusement Charamaule. — Soit, dit-il. Je renonce.

Cette scène fut grande, et Quinet, plus tard, dans l'exil, m'en parlait avec une émotion profonde.

On se sépara. On ne se revit plus.

J'étais errant dans la rue. Où coucher? telle était la question. Je pensais que le n° 19 de la rue Richelieu était probablement espionné comme le n° 15. Mais la nuit était froide; je me décidai à rentrer, à tout hasard, dans cet asile, peut-être dangereux. J'eus raison de m'y confier. J'y soupai d'un morceau de pain, et j'y passai une très-bonne nuit. Le lendemain, au point du jour, en m'éveillant, je pensai aux devoirs qui m'attendaient, je songeai que j'allais sortir et que probablement je ne rentrerais plus dans cette chambre, et je pris un peu du pain qui me restait, et je l'émiettai sur le bord de la fenêtre pour les oiseaux.



## LE DEVOIR PEUT AVOIR DEUX ASPECTS

A-t-il été au pouvoir de la gauche, à un moment quelconque, d'empêcher le coup d'État ?

Nous ne le pensons pas.

Voici pourtant un fait que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

Le 16 novembre 1851, j'étais rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37, chez moi, dans mon cabinet; il était environ minuit, je travaillais, mon domestique entr'ouvrit la porte.

— Monsieur peut-il recevoir... ?

Et il prononça un nom.

— Oui, dis-je.

Quelqu'un entra.

J'entends ne parler qu'avec réserve de cet homme considérable et distingué. Qu'il me suffise d'indiquer qu'il avait le droit de dire, en désignant les Bonaparte : « ma famille ».

On sait que la famille Bonaparte se divisait en deux branches, la famille impériale et la famille privée. La famille impériale avait la tradition de Napoléon, la famille privée avait la tradition de Lucien; nuance qui du reste n'a rien d'absolu.

Mon visiteur nocturne prit l'autre coin de la cheminée.

Il commença par me parler des mémoires d'une très-noble et vertueuse femme, la princesse \*\*\*, sa mère, dont il m'avait confié le manuscrit, en me demandant mon avis sur l'utilité ou la convenance de la publication; ce manuscrit, plein d'intérêt d'ailleurs, avait pour moi cette douceur que l'écriture de la princesse ressemblait à l'écriture de ma mère. Mon visiteur, à qui je le remis, le feuilleta quelques instants, puis, s'interrompant brusquement, il se tourna vers moi et me dit :

— La république est perdue.

Je répondis :

— A peu près.

Il reprit :

— A moins que vous ne la sauviez.

— Moi ?

— Vous.

— Comment cela ?

— Écoutez-moi.

Alors il m'exposa, avec cette clarté compliquée parfois de paradoxes qui est une des ressources de son très-remarquable esprit, la situation à la fois désespérée et forte où nous étions.

Cette situation, que je comprenais comme lui du reste, était ceci :

La droite de l'Assemblée se composait d'environ quatre cents membres, et la gauche d'environ cent quatrevingts. Les quatre cents de la majorité appartenaient par tiers à trois partis : le parti légitimiste, le parti orléaniste et le parti bonapartiste, et en totalité au parti clérical. Les cent quatrevingts de la minorité appartenaient à la république. Cette droite se défiait de cette gauche, et avait pris contre la minorité une précaution. Un comité de vigilance, composé des seize principaux membres de la droite, chargé d'imprimer l'unité à cette trinité de partis, et ayant pour mission de surveiller la gauche ; telle était cette précaution. La gauche s'était bornée d'abord à un peu d'ironie, et, m'empruntant un mot auquel on attachait alors, à tort du reste, l'idée de décrépitude, avait appelé les seize commissaires *les burgraves*. Puis, de l'ironie passant à la suspicion, la gauche avait fini par créer de son côté, pour diriger la gauche et observer la droite, un comité de seize membres que la droite s'était hâtée de surnommer *les burgraves rouges*. Représailles innocentes. Le résultat, c'est que la droite surveillait la gauche et que la gauche surveillait la droite, et que personne ne surveillait Bonaparte. Deux troupeaux, si inquiets l'un de l'autre qu'ils oublièrent le loup. Pendant ce temps-là, dans la tanière de l'Élysée, Bonaparte travaillait. Le temps que perdait l'Assemblée, majorité et minorité, à se défier d'elle-même, il l'employait. Comme on sent se détacher l'avalanche, on sentait branler dans l'ombre la catastrophe. On épiait l'ennemi, mais on ne se tournait pas du vrai côté. Savoir orienter sa défiance, c'est le secret de la grande politique. L'Assemblée de 1851 n'avait pas cette sagace sûreté de regard ; les faits étaient mal en perspective ; chacun voyait l'avenir à sa façon, et une sorte de myopie politique aveuglait la gauche comme la droite ; on avait peur, mais pas où il fallait ; on était en présence d'un mystère, on avait devant soi un guet-apens, mais on le cherchait où il n'était pas, et on ne l'apercevait pas où il était ; si bien que ces deux troupeaux, majorité et minorité, se faisaient face effarés ; et tandis que les meneurs d'un côté et les guides de l'autre, graves et attentifs, se demandaient avec anxiété ce que pouvait signifier, les uns, le grondement de la gauche, les autres, le bêlement de la droite, ils étaient exposés à sentir brusquement s'abattre sur leurs épaules les quatre griffes du coup d'État.

Mon interlocuteur me dit :

— Vous êtes un des seize ?

— Oui, répondis-je en souriant, *burgrave rouge*.

— Comme moi *prince rouge*.

Et son sourire répondit au mien.

Il reprit :

— Vous avez pleins pouvoirs ?

— Oui. Comme les autres.

Et j'ajoutai :

— Pas plus que les autres. Le côté gauche n'a pas de chefs.

Il poursuivit :

— Yon, le commissaire de police de l'Assemblée, est républicain.

— Oui.

— Il obéirait à un ordre signé de vous ?

— Peut-être.

— Moi je dis : Sans doute.

Il me regarda fixement.

— Eh bien, faites, cette nuit, arrêter le président.

Ce fut à mon tour de le regarder.

— Que voulez-vous dire ?

— Ce que je dis.

Je dois le déclarer, sa parole était nette, ferme et convaincue, et elle m'a laissé, pendant toute cette conversation, et maintenant, et toujours, l'impression d'un accent loyal.

— Arrêter le président ! m'écriai-je.

Alors il m'exposa que cette chose extraordinaire était simple, que l'armée était indécise, que dans l'armée les généraux d'Afrique balançaient le président, que la garde nationale était pour l'Assemblée, et dans l'Assemblée pour la gauche, que le colonel Forestier répondait de la 8<sup>e</sup> légion, le colonel Gressier de la 6<sup>e</sup> et le colonel Howyné de la 5<sup>e</sup>; que, sur un ordre des Seize de la gauche, il y aurait une prise d'armes immédiate, que ma signature suffirait, que si je préférais pourtant réunir le comité dans le plus grand secret, on pourrait attendre au lendemain, que, sur l'ordre du comité des Seize, un bataillon marcherait sur l'Élysée, que l'Élysée ne s'attendait à rien, songeait à l'offensive et non à la défensive, et serait pris à l'improviste, que la troupe ne résisterait pas à la garde nationale, que la chose se ferait sans coup férir, que Vincennes s'ouvrirait et se fermerait pendant le sommeil de Paris, que le président achèverait là sa nuit, et que la France à son réveil apprendrait cette double bonne nouvelle : Bonaparte hors de combat et la république hors de danger.

Il ajouta : — Vous pouvez compter sur deux généraux, Neumayer à Lyon et Lawoëstyne à Paris.

Il se leva et s'adossa à la cheminée ; je le vois encore debout et pensif, et il poursuivit :

— Je ne me sens pas la force de recommencer l'exil, mais je me sens la volonté de sauver ma famille et mon pays.

Il crut probablement voir en moi un mouvement de surprise, car il accentua et souligna presque ces paroles :

— Je m'explique. Oui, je voudrais sauver ma famille et mon pays. Je porte le nom de Napoléon, mais, vous le savez, sans fanatisme. Je suis Bonaparte, mais non bonapartiste. Ce nom, je le respecte, mais je le juge. Il a déjà une tache, le 18 brumaire. Va-t-il en avoir une autre? La tache ancienne a disparu sous la gloire. Austerlitz couvre Brumaire. Napoléon s'est absous par le génie. Le peuple a tant admiré qu'il a pardonné. Napoléon est sur la colonne; c'est fait; qu'on l'y laisse tranquille. Qu'on ne le recommence pas par son mauvais côté. Qu'on ne force pas la France à se trop souvenir. Cette gloire de Napoléon est vulnérable. Elle a une cicatrice; fermée, soit. Qu'on ne la rouvre pas. Quoi que les apologistes puissent dire et faire, il n'en est pas moins vrai que Napoléon s'est lui-même porté, par le 18 brumaire, un premier coup.

— En effet, lui dis-je, c'est toujours contre soi qu'on commet un crime.

— Eh bien, poursuivit-il, sa gloire a survécu au premier coup, un second coup la tuerait. Je ne veux pas. Je hais le premier 18 brumaire, je crains le second. Je veux l'empêcher.

Il s'arrêta encore, puis continua :

— C'est pourquoi je suis venu cette nuit chez vous, je veux secourir cette grande gloire blessée. En vous conseillant ce que je vous conseille, si vous le faites, si la gauche le fait, je sauve le premier Napoléon; car si un second crime est déposé sur sa gloire, cette gloire disparaît. Oui, ce nom s'effondrerait et l'histoire n'en voudrait plus. Je vais plus loin et je complète ma pensée. Je sauve aussi le Napoléon actuel, car lui qui déjà n'a pas de gloire n'aurait que le crime. Je sauve sa mémoire du pilori éternel. Donc arrêtez-le.

Il était vraiment et profondément ému. Il reprit :

— Quant à la république, pour elle, l'arrestation de Louis Bonaparte, c'est la délivrance. J'ai donc raison de dire que, par ce que je vous propose, je sauve ma famille et mon pays.

— Mais, lui dis-je, ce que vous me proposez est un coup d'État.

— Croyez-vous?

— Sans doute. Nous sommes la minorité et nous ferions acte de majorité. Nous sommes une partie de l'Assemblée, nous agirions comme si nous étions l'Assemblée entière. Nous qui condamnons toute usurpation, nous usurperions. Nous porterions la main sur un fonctionnaire que l'Assemblée seule a le droit de faire arrêter. Nous, les défenseurs de la Constitution, nous briserions la Constitution. Nous, les hommes de la loi, nous violerions la loi. C'est un coup d'État.

— Oui, mais un coup d'État pour le bien.

— Le mal fait pour le bien reste le mal.

— Même quand il réussit?

- Surtout quand il réussit.  
 — Pourquoi?  
 — Parce qu'alors il devient exemple.  
 — Vous n'approuvez donc pas le 18 fructidor?  
 — Non.  
 — Mais les 18 fructidor empêchent les 18 brumaire.  
 — Non, ils les préparent.  
 — Mais la raison d'État existe.  
 — Non. Ce qui existe, c'est la loi.  
 — Le 18 fructidor a été accepté par de très-intègres esprits.  
 — Je le sais.  
 — Blanqui est pour, avec Michelet.  
 — Moi je suis contre, avec Barbès.  
 Du côté moral, je passai au côté pratique.  
 — Cela dit, repris-je, examinons votre plan.

Ce plan était hérissé de difficultés. Je les lui fis toucher du doigt.

Compter sur la garde nationale? Mais le général Lawoëstyne n'en avait pas encore le commandement. Compter sur l'armée? Mais le général Neumayer était à Lyon, et non à Paris. Il marcherait au secours de l'Assemblée? Qu'en savait-on? Quant à Lawoëstyne, n'avait-il pas deux visages? Était-on sûr de lui? Appeler aux armes la 8<sup>e</sup> légion? Mais Forestier n'en était plus colonel. La 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup>? Mais Gressier et Howyne n'étaient que lieutenants-colonels, ces légions les suivraient-elles? Requérir le commissaire Yon? Mais obéirait-il à la gauche seule? Il était l'agent de l'Assemblée, et par conséquent de la majorité, mais non de la minorité. Autant de questions. Mais ces questions, les supposât-on résolues, et résolues dans le sens du succès, est-ce que le succès lui-même était la question? La question n'est jamais le succès, c'est toujours le droit. Or, ici, même ayant le succès, nous n'aurions pas le droit. Pour arrêter le président, il fallait un ordre de l'Assemblée; nous remplacions l'ordre de l'Assemblée par une voie de fait de la gauche, Escalade et effraction; escalade du pouvoir, effraction de la loi. Maintenant supposons la résistance; nous verserions le sang. La loi violée mène au sang versé. Qu'est-ce que tout cela? C'est un crime.

— Mais non, s'écria-t-il, c'est le *salus populi*.

Et il ajouta : — *Suprema lex*.

— Pas pour moi, lui dis-je.

J'insistai : — Je ne tuerais pas un enfant pour sauver un peuple.

— Caton le ferait.

— Jésus ne le ferait pas.

Et j'ajoutai : — Vous avez pour vous toute l'antiquité. Vous êtes dans la vérité grecque et dans la vérité romaine; je suis, moi, dans la vérité humaine. L'horizon nouveau est plus large que l'ancien.

Il y eut un silence. Il le rompit.

— Alors c'est lui qui va attaquer.

— Soit.

— Vous allez livrer une bataille presque perdue d'avance.

— Je le crains.

— Et ce combat inégal ne peut se terminer pour vous, Victor Hugo, que par la mort ou par l'exil.

— Je le crois.

— La mort, c'est un moment, mais l'exil, c'est long.

— C'est une habitude à prendre.

Il continua :

— Vous ne serez pas seulement proscrit. Vous serez calomnié.

— C'est une habitude prise.

Il insista.

— Savez-vous ce qu'on dit déjà ?

— Quoi ?

— On dit que vous êtes irrité contre lui parce qu'il vous a refusé d'être ministre.

— Vous savez, vous...

— Je sais que c'est le contraire. C'est lui qui vous l'a demandé, et c'est vous qui l'avez refusé.

— Eh bien, alors...

— On mentira.

— Qu'importe !

Il s'écria :

— Ainsi vous aurez fait rentrer en France les Bonaparte<sup>4</sup> et vous serez banni de France par un Bonaparte !

— Qui sait, lui dis-je, si je n'ai pas fait une faute ? Cette injustice est peut-être une justice.

Nous nous tûmes tous deux. Il reprit :

— Pourrez-vous supporter l'exil ?

— Je tâcherai.

— Pourrez-vous vivre sans Paris ?

— J'aurai l'Océan.

— Vous iriez donc au bord de la mer ?

— Je l'imagine.

— C'est triste.

— C'est grand.

Il y eut encore un silence. Il le rompit.

— Tenez, vous ne savez pas ce que c'est que l'exil. Je le sais, moi. C'est

4. 44 juin 1847. Chambre des pairs. Voir le livre *Avant l'exil*.

affreux. Certes, je ne recommencerais point. La mort est une chose d'où l'on ne revient pas, l'exil est une chose où l'on ne retourne pas.

— S'il le faut, lui dis-je, j'irai et j'y retournerai.

— Plutôt mourir. Quitter la vie, ce n'est rien, mais quitter la patrie...

— Hélas ! dis-je, c'est tout.

— Eh bien, alors, pourquoi accepter l'exil, pouvant l'éviter ? Que mettez-vous donc au-dessus de la patrie ?

— La conscience.

Cette réponse le laissa rêveur. Pourtant il reprit :

— Mais, en y réfléchissant, votre conscience vous approuvera.

— Non.

— Pourquoi ?

— Je vous l'ai dit. Parce que ma conscience est ainsi faite qu'elle ne met rien au-dessus d'elle. Je la sens sur moi comme le promontoire pourrait sentir le phare qui est sur lui. Toute la vie est un abîme, et la conscience l'éclaire autour de moi.

— Et moi aussi, s'écria-t-il, — et je déclare que rien n'était plus sincère et plus loyal que son accent, — et moi aussi, je sens et je vois ma conscience. Elle m'approuve. J'ai l'air de trahir Louis, eh bien non, je le sers. Le sauver d'un crime, c'est le sauver. J'ai essayé de tous les moyens. Il ne reste que celui-ci, l'arrêter. En venant à vous, en agissant comme je le fais, je conspire à la fois contre lui et pour lui, contre son pouvoir et pour son honneur. C'est ce que je fais est bien.

— C'est vrai, lui dis-je. Vous avez une noble et haute pensée.

Et je repris :

— Mais nos deux pouvoirs sont différents. Je ne pourrais empêcher Louis Bonaparte de commettre un crime qu'à la condition d'en commettre un moi-même. Je ne veux ni de 18 brumaire pour lui ni de 18 fructidor pour moi. J'aime mieux être proscrit que proscripteur. J'ai le choix entre deux crimes, mon crime et le crime de Louis Bonaparte ; je ne veux pas de mon crime.

— Mais alors vous subirez le sien.

— J'aime mieux subir le crime que le commettre.

Il demeura pensif et me dit :

— Soit.

Et il ajouta :

— Peut-être avons-nous tous deux raison.

— Je le pense, lui dis-je.

Et je lui serrai la main.

Il prit le manuscrit de sa mère et s'en alla.

Il était trois heures du matin. La conversation avait duré plus de deux heures. Je ne me couchai qu'après l'avoir écrite.

LE COMBAT FINIT, L'ÉPREUVE COMMENCE

Je ne savais plus où aller.

Dans l'après-midi du 7, je me déterminai à rentrer encore une fois au n° 19 de la rue Richelieu.

Sous la porte cochère quelqu'un me saisit le bras. C'était madame D. Elle m'attendait.

— Je suis découvert?

— Oui.

— Et pris?

— Non.

Elle ajouta :

— Venez.

Nous traversâmes la cour, et nous sortîmes par une porte d'allée sur la rue Fontaine-Molière ; nous gagnâmes la place du Palais-Royal. Les fiacres y stationnaient comme à l'ordinaire. Nous montâmes dans le premier venu.

— Où allons-nous ? demanda le cocher.

Elle me regarda.

Je répondis :

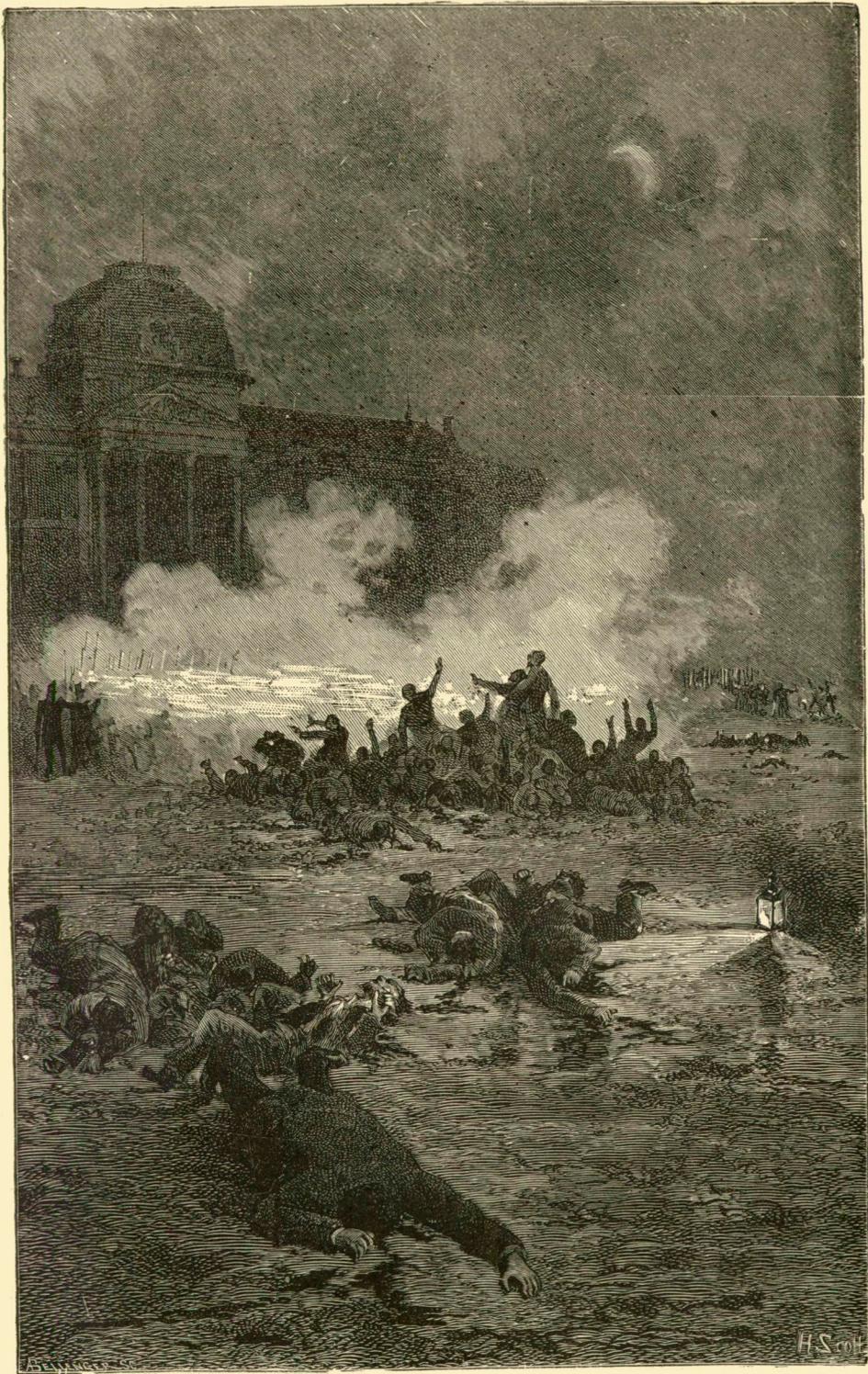
— Je ne sais pas.

— Je le sais, moi, dit-elle.

Les femmes savent toujours où est la providence.

Une heure après j'étais en sûreté.

A partir du 4, chacun des jours qui s'écoulèrent fut l'affermissement du coup d'État. Notre défaite fut complète et nous nous sentîmes abandonnés. Paris fut comme une forêt où Louis-Bonaparte fit la battue des représentants ; la bête fauve traqua les chasseurs. Nous entendions le vague aboiement de Maupas derrière nous. On dut se disperser. La poursuite fut opiniâtre. Nous entrâmes



FUSILLADE AU CHAMP DE MARS.

dans la seconde phase du devoir, la catastrophe acceptée et subie. Les vaincus devinrent les proscrits.

Chacun eut son dénouement personnel. Le mien fut ce qu'il devait être, l'exil ; la mort m'ayant manqué. Je n'ai pas à le raconter ici, ce livre n'est pas mon histoire, et je ne dois rien détourner pour moi-même de l'attention qu'il peut exciter. D'ailleurs, on peut lire ce qui m'est personnel dans un récit qui est un des testaments de l'exil<sup>1</sup>.

Si acharnée que fût la poursuite dirigée contre nous, je ne crus pas devoir quitter Paris tant qu'il y eut une lueur d'espoir, et tant qu'un réveil du peuple sembla possible. Malmarmet me fit dire dans ma retraite qu'un mouvement aurait lieu à Belleville le mardi 9. J'attendis jusqu'au 12. Rien ne remua. Le peuple était bien mort. Heureusement, ces morts-là, comme les morts des dieux, sont momentanées.

J'eus un dernier rendez-vous avec Jules Favre et Michel de Bourges chez madame Didier, rue de la Ville-Lévêque. Ce fut la nuit. Bastide y vint. Cet homme vaillant me dit :

— Vous allez quitter Paris ; moi, j'y reste. Prenez-moi pour lieutenant. Faites-moi mouvoir du fond de votre exil. Servez-vous de moi comme d'un bras que vous avez en France.

— Je me servirai de vous comme d'un cœur, lui dis-je.

Le 14, à travers les péripéties que mon fils Charles raconte dans son livre, je parvins à gagner Bruxelles.

Les vaincus sont une cendre, la destinée souffle dessus et les disperse. Il se fit un sinistre évanouissement de tous les combattants du droit et de la loi. Disparition tragique.

1. *Les Hommes de l'exil*, par Charles Hugo.

## LES EXPATRIÉS

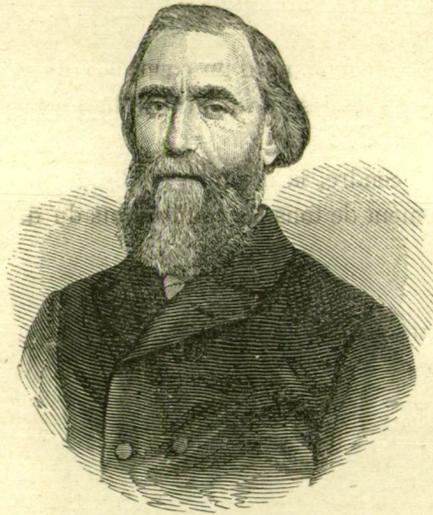
Le crime ayant réussi, tout s'y ralliait. Persister était possible, résister non. La situation était de plus en plus désespérée. On eût dit une sorte de mur énorme grandissant à l'horizon et prêt à se fermer.

Issue : l'exil.

Les grandes âmes, gloires du peuple, émigrèrent. On vit cette chose sombre : la France chassée de France.

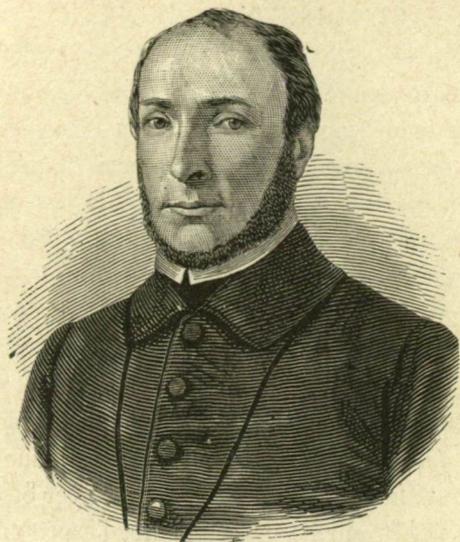
Mais ce que le présent semble perdre, l'avenir le gagne ; la main qui disperse est aussi la main qui ensemeince.

Les représentants de la gauche, cernés, dépistés, poursuivis, traqués, errèrent plusieurs jours d'asile en asile. Ceux qui s'échappèrent ne quittèrent Paris et la France qu'à grand'peine.



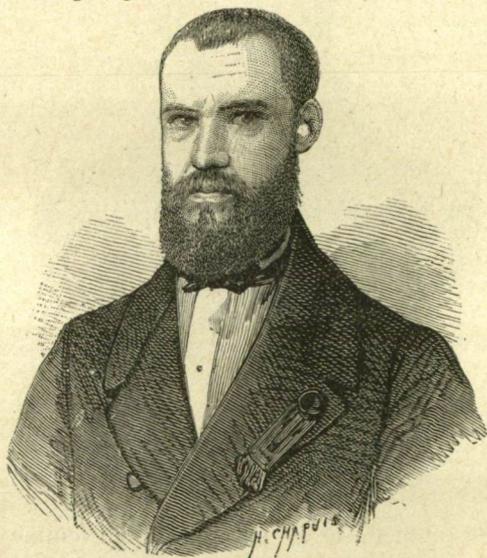
*A. Madier de Montjau*

Madier de Montjau avait des sourcils très-noirs et très-épais ; il en rasa la moitié, coupa ses cheveux et laissa pousser sa barbe. Yvan, Pelletier, Gindrier, Doutre, rasèrent leur moustache et leur barbe. Versigny arriva à Bruxelles le 14 avec un passe-port au nom de Morin.



*V. Schœlcher*

Schœlcher s'habilla en prêtre. Ce costume lui allait admirablement et convenait à son visage austère et à sa voix grave. Un digne prêtre l'aida à se travestir, lui prêta sa soutane et son rabat, lui fit raser ses favoris quelques jours d'avance afin qu'il ne fût pas trahi par la trace blanche de la barbe fraîchement coupée, lui remit son propre passe-port, et ne le quitta qu'au chemin de fer<sup>1</sup>.

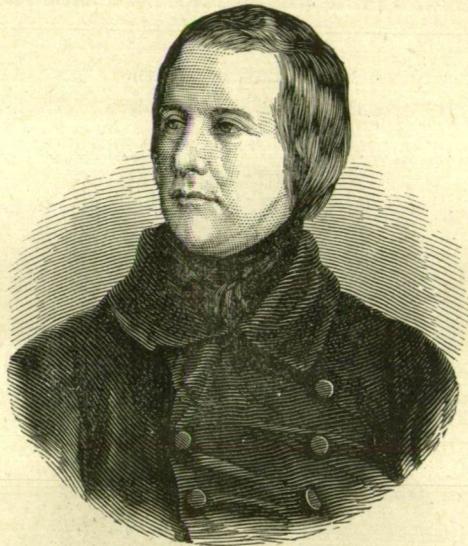


*J. De Flotte*

De Flotte se déguisa en domestique et parvint ainsi à franchir la frontière à Mouscron. De là, il gagna Gand, puis Bruxelles.

1. Voir le livre *les Hommes de l'exil*.

Dans la nuit du 26 décembre, j'étais rentré dans la petite chambre sans feu que j'occupais au deuxième étage de l'hôtel de la Porte-Verte, n° 9; il était minuit, je venais de me coucher, et je commençais à m'endormir quand on frappa à ma porte. Je m'éveillai. Je laissais toujours la clef en dehors. — Entrez, dis-je. Une servante entra avec une lumière et introduisit près de moi deux hommes que je ne connaissais pas. L'un était un avocat de Gand, M....., l'autre était de Flotte. Il me prit les deux mains et me les serra avec tendresse. — Quoi! lui dis-je, c'est vous? — De Flotte à l'Assemblée, avec son front proéminent et pensif, ses yeux profonds, ses cheveux tondus ras et sa longue barbe un peu recourbée, semblait un personnage de Sébastien del Piombo, errant hors du tableau de Lazare; et j'avais devant les yeux un petit jeune homme maigre et blême avec des lunettes. Mais ce qu'il n'avait pu changer et ce que je retrouvai tout de suite, c'est le grand cœur, la pensée haute, l'esprit énergique, l'indomptable bravoure; et si je ne le reconnus pas au visage, je le reconnus au serrement de main.

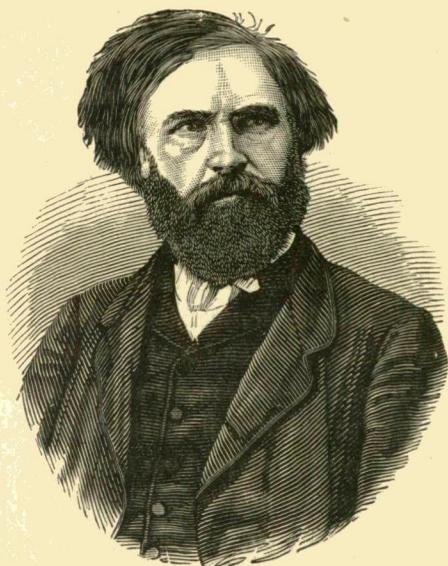


*E. Quinet*

Edgar Quinet fut emmené le 10 par une noble femme valaque, la princesse Cantacuzène, qui se chargea de le conduire à la frontière et qui tint parole. C'était malaisé. Quinet avait un passe-port d'étranger au nom de Grubesco, il était Valaque, et il était convenu qu'il ne savait pas parler le français, lui qui l'écrivait en maître. Le voyage fut périlleux. On demanda les passe-ports sur toute la ligne, à partir de l'embarcadère. A Amiens, on fut particulièrement soupçonneux. Mais à Lille le danger fut grand. Les gendarmes parcoururent les wagons l'un après l'autre, y entrèrent une lanterne à la main et comparèrent les signalements aux voyageurs. Plusieurs, qui parurent suspects, furent arrêtés et

immédiatement jetés en prison. Edgar Quinet, assis à côté de madame Cantacuzène, attendait le tour de son wagon. Enfin on y arriva. Madame Cantacuzène se pencha vivement vers les gendarmes et se hâta de présenter son passe-port. Mais le brigadier repoussa le passe-port de madame Cantacuzène en disant : — C'est inutile, madame. Nous n'avons que faire des passe-ports des femmes. Et il demanda rudement à Quinet : — Vos papiers? Quinet tenait son passe-port tout déployé. Le gendarme lui dit : — Descendez du wagon, qu'on compare votre signalement. Il descendit. Mais précisément le passe-port valaque ne contenait aucun signalement. Le brigadier fronça le sourcil et dit aux argousins : — Passe-port irrégulier! Allez chercher le commissaire!

Tout semblait perdu, mais madame Cantacuzène se mit alors à adresser à Quinet les paroles les plus valaques du monde avec un aplomb et une volubilité incroyables, si bien que le gendarme, convaincu qu'il avait affaire à la Valachie en personne et voyant le convoi prêt à partir, rendit son passe-port à Quinet en lui disant : — Bah! allez-vous-en! — Quelques heures après, Edgar Quinet était en Belgique.



*A. Arnaud (de l'Ariège)*

Arnaud de l'Ariège eut aussi ses péripéties. Il était signalé; il fallait le cacher. Arnaud étant catholique, madame Arnaud s'adressa aux prêtres; l'abbé Deguerry se déroba, l'abbé Maret accepta; l'abbé Maret fut brave et bon. Arnaud de l'Ariège resta caché quinze jours chez ce digne prêtre. Il écrivit, de chez l'abbé Maret, une lettre à l'archevêque de Paris pour l'engager à refuser le Panthéon, qu'un décret de Louis Bonaparte ôtait à la France et donnait à Rome. Cette lettre mit l'archevêque en colère. Arnaud proscrit gagna Bruxelles, et c'est là que mourut à l'âge de dix-huit mois la « petite rouge » qui avait, le 3 décembre,

porté la lettre de l'ouvrier à l'archevêque, ange envoyé par Dieu au prêtre qui n'avait pas compris l'ange et qui ne connaissait plus Dieu.

Dans cette variété d'incidents et d'aventures, chacun eut son drame. Le drame de Cournet fut étrange et terrible.

Cournet, on s'en souvient, avait été officier de marine. C'était un de ces hommes, à décision prompte, qui aimantent les autres hommes et qui, à de certains jours suprêmes, peuvent communiquer l'impulsion aux masses. Il avait l'allure fière, les larges épaules, les bras robustes, les poings puissants, la haute stature qui donnent confiance aux multitudes, et le regard intelligent qui donne confiance aux penseurs. On le voyait passer, et l'on reconnaissait la force; on l'écoutait parler, et l'on sentait la volonté, qui est plus que la force. Tout jeune, il avait servi sur nos navires de guerre. Il combinait en lui, dans une certaine mesure, — et c'est là ce qui faisait de cet homme énergique, bien dirigé et bien employé, un moyen d'entraînement et un point d'appui, — il combinait la fougue populaire et le calme militaire. C'était une de ces natures faites pour l'ouragan et pour la foule, qui ont commencé leur étude du peuple par leur étude de l'océan, et qui sont à l'aise avec les révolutions comme avec les tempêtes.

Comme nous l'avons raconté, il avait pris une large part au combat, il avait été intrépide et infatigable, il était un de ceux qui pouvaient le ranimer encore. Dès l'après-dînée du mercredi, plusieurs agents étaient chargés de le chercher partout, de le saisir en quelque lieu qu'il se trouvât et de l'amener à la préfecture de police, où l'ordre était donné de le fusiller immédiatement.

Cournet cependant, avec sa hardiesse habituelle, allait et venait librement pour les besoins de la résistance légale, même dans les quartiers occupés par les troupes. Pour toute précaution, il s'était borné à raser ses moustaches.

Dans l'après-midi du jeudi, il se trouvait sur le boulevard, à quelques pas d'un régiment de cavalerie en bataille. Il causait tranquillement avec deux de ses camarades de combat, Huy et Lorrain. Tout à coup il se voit enveloppé avec ses deux compagnons par une escouade de sergents de ville; un homme lui touche le bras et lui dit : — Vous êtes Cournet. Je vous arrête.

— Bah! répond Cournet, je m'appelle Lépine.

L'homme reprend :

— Vous êtes Cournet. Vous ne me reconnaissez donc pas? Eh bien, je vous reconnais, moi; j'ai été avec vous membre du comité électoral socialiste.

Cournet le regarda en face et retrouva cette figure dans sa mémoire. L'homme avait raison. Il avait fait partie, en effet, du conclave de la rue Saint-Spire. Le mouchard reprit en riant :

— J'ai nommé Eugène Sue avec vous.

Il était inutile de nier, et le moment n'était pas bon pour résister. Il y avait là, nous venons de le dire, vingt sergents de ville et un régiment de dragons.

— Je vous suis, dit Cournet.

On fit avancer un fiacre.

— Pendant que j'y suis, dit le mouchard, venez tous les trois.

Il fit monter Huy et Lorrain avec Cournet, les plaça sur le devant, et s'assit au fond près de Cournet ; puis il cria au cocher :

— A la préfecture.

Les sergents de ville entourèrent le fiacre. Mais soit hasard, soit confiance, soit hâte de se faire payer sa capture, l'homme qui avait arrêté Cournet cria au cocher : Vite ! vite ! Et le fiacre partit au galop.

Pendant Cournet savait qu'il serait fusillé dans la cour même en arrivant à la préfecture. Il avait résolu de n'y point aller.

A un détour, rue Saint-Antoine, il jeta un coup d'œil en arrière et vit que les sergents de ville ne suivaient plus le fiacre que de très-loin.

Aucun des quatre hommes que le fiacre emportait n'avait encore desserré les dents.

Cournet adressa à ses deux compagnons assis en face de lui un regard qui voulait dire : Nous sommes trois, profitons-en pour nous échapper.

Tous deux répondirent par un clignement d'yeux imperceptible qui lui montrait la rue pleine de passants et qui disait : non.

Quelques instants après, le fiacre sortit de la rue Saint-Antoine et entra dans la rue de Fourcy. La rue de Fourcy est habituellement déserte, personne n'y passait en ce moment.

Cournet se tourna brusquement vers le mouchard et lui demanda :

— Avez-vous un mandat pour m'arrêter ?

— Non, mais j'ai ma carte.

Et il la tira de sa poche et montra à Cournet sa carte d'agent de police.

Alors il y eut entre ces deux hommes le dialogue que voici :

— Ce n'est pas régulier.

— Qu'est-ce que cela me fait ?

— Vous n'avez pas le droit de m'arrêter.

— C'est égal, je vous arrête.

— Voyons, c'est de l'argent qu'il vous faut, en voulez-vous ? J'en ai sur moi, laissez-moi échapper.

— Gros d'or comme votre tête, je ne voudrais pas. Vous êtes ma plus belle capture, citoyen Cournet.

— Où me conduisez-vous ?

— A la préfecture.

— On m'y fusillera ?

— C'est possible.

— Et mes deux camarades ?

— Je ne dis pas non.

— Je ne veux pas y aller.

— Vous irez pourtant.

— Je te dis que je n'irai pas, cria Cournet.

Et avec un de ces gestes qui foudroient, il saisit le mouchard à la gorge.

L'agent ne put jeter un cri, il se débattit, une main de bronze l'étreignait.

Sa langue jaillit de sa bouche, ses yeux devinrent horribles et sortirent de leur orbite ; tout à coup sa tête s'affaissa, et une écume rougeâtre monta de son gosier à ses lèvres ; il était mort.

Huy et Lorrain, immobiles et comme foudroyés eux-mêmes, regardaient cette chose lugubre.

Ils ne dirent pas un mot, ils ne firent pas un mouvement. Le fiacre roulait toujours.

— Ouvrez la portière, leur cria Cournet.

Mais ils ne bougèrent pas, il semblait qu'ils fussent devenus de pierre.

Cournet, dont le pouce s'était enfoncé à vif dans le cou du misérable mouchard, essaya d'ouvrir la portière de la main gauche, mais il n'y réussit pas, il sentait qu'il n'y parviendrait qu'avec la main droite, il fut obligé de lâcher l'homme.

L'homme tomba la face en avant et s'affaissa sur ses genoux.

Cournet ouvrit la portière.

— Allez-vous-en, leur dit-il.

Huy et Lorrain sautèrent dans la rue et s'enfuirent à toutes jambes.

Le cocher ne s'était aperçu de rien.

Cournet les laissa s'éloigner, puis il tourna le bouton de la sonnette, fit arrêter le fiacre, descendit sans se hâter, referma la voiture, tira tranquillement quarante sous de sa bourse, les donna au cocher, lequel n'avait pas quitté son siège, et lui dit : — Continuez votre chemin.

Il s'enfonça dans Paris. Place des Victoires, il rencontra l'ancien constituant Isidore Buvignier, son ami, sorti depuis six semaines environ des Madelonnettes, où il avait été enfermé pour l'affaire de la *Solidarité républicaine*. Buvignier était une des figures remarquables des hauts bancs de la gauche ; blond, tondu ras, l'œil sévère, il faisait songer aux têtes rondes d'Angleterre, et il avait plutôt l'air d'un puritain de Cromwell que d'un montagnard de Danton. Cournet lui conta l'aventure ; l'extrémité avait été affreuse.

Buvignier hocha la tête.

— Tu as tué un homme, lui dit-il.

Dans *Marie Tudor*, j'ai fait, en pareil cas, répondre par Fabiani :

— Non, un juif.

Cournet, qui probablement n'avait pas lu *Marie Tudor*, répondit :

— Non, un mouchard.

Puis il reprit :

— J'ai tué un mouchard pour sauver trois hommes, dont moi.

Cournet avait raison. On était en plein combat, on le menait fusiller, l'espion qui l'arrêtait était, à proprement parler, un assassin, et certes c'était un cas de

légitime défense. J'ajoute que le misérable, démocrate pour le peuple, mouchard pour la police, était deux fois traître. Enfin le mouchard était le pourvoyeur du coup d'État, tandis que Cournet était le combattant de la loi.

— Il faut te cacher, dit Buvignier, viens-t'en à Juvisy.

Buvignier avait une petite retraite à Juvisy, qui est sur la route de Corbeil. Il y était connu et aimé. Cournet et lui y arrivèrent le soir même.

Mais, à peine débarqués, des paysans dirent à Buvignier : — La gendarmerie est déjà venue pour vous arrêter et reviendra cette nuit. — Il fallait repartir.

Cournet, en péril plus que jamais, cherché, errant, poursuivi, se cacha dans Paris à grand'peine. Il y resta jusqu'au 16. Aucun moyen de se procurer un passe-port.

Enfin, le 16, des amis qu'il avait dans le chemin de fer du Nord lui firent avoir un passe-port spécial ainsi conçu :

« Laissez passer M....., inspecteur chargé du service. »

Il résolut de partir le lendemain et de prendre le convoi de jour, pensant, avec raison peut-être, que les convois de nuit devaient être plus surveillés.

Le départ avait lieu à huit heures du matin.

Le 17, au point du jour, à la faveur du crépuscule, il se glissa de rue en rue jusqu'au chemin du Nord. Sa haute taille était un danger. Il parvint pourtant à la gare. Les chauffeurs le mirent avec eux sur le tender de la machine du convoi qui allait partir. Il n'avait que les vêtements dont il était couvert depuis le 2, point de linge, pas de valise, quelque argent.

En décembre, le jour vient tard et la nuit vient de bonne heure, ce qui est secourable aux proscrits.

Il arriva à la frontière à la nuit close sans encombre. A Neuvéglise, il était en Belgique, il se crut en sûreté, on lui demanda ses papiers, il se fit conduire chez le bourgmestre et lui dit : — Je suis un réfugié politique.

Le bourgmestre, Belge, mais bonapartiste, — cette variété existe, — le fit purement et simplement reconduire à la frontière par les gendarmes, avec ordre de le remettre aux autorités françaises.

Cournet se vit perdu.

Les gendarmes belges l'amènèrent à Armentières. S'ils avaient demandé le maire, c'en était fait de Cournet, mais ils demandèrent l'inspecteur des douanes.

Cournet vit poindre une lueur d'espoir.

Il aborda l'inspecteur des douanes la tête haute, et lui toucha la main.

Les gendarmes belges ne l'avaient pas encore lâché.

— Pardieu, monsieur, dit Cournet au douanier, vous êtes inspecteur des douanes, je suis inspecteur du chemin de fer. D'inspecteur à inspecteur on ne se mange pas, que diable ! De braves Belges se sont effarés et me dépêchent à vous entre quatre gendarmes, je ne sais pourquoi. Je suis envoyé par la compagnie du Nord pour refaire quelque part ici le balastage d'un pont qui n'est pas solide. Je viens vous prier de me laisser continuer mon chemin. Voici ma passe :

Il présenta la passe au douanier. Le douanier la lut, la trouva en règle, et dit à Cournet :

— Monsieur l'inspecteur, vous êtes libre.

Cournet, délivré des gendarmes belges par l'autorité française, courut au débarcadère du chemin de fer. Il avait là des amis.

— Vite, dit-il, il est nuit, mais c'est égal. Tant mieux même. Trouvez-moi quelqu'un qui ait été contrebandier et qui me fasse passer la frontière.

On lui amena un petit jeune garçon de dix-huit ans, blond, rose, frais, Wallon, et parlant français.

— Comment vous appelez-vous ? dit Cournet.

— Henry.

— Vous avez l'air d'une fille.

— Mais je suis un homme.

— C'est vous qui vous chargez de me conduire ?

— Oui.

— Vous avez été contrebandier ?

— Je le suis encore.

— Vous connaissez les chemins ?

— Non. Je n'ai que faire des chemins.

— Qu'est-ce que vous connaissez donc ?

— Je connais les passages.

— Il y a deux lignes de douanes.

— Je le sais bien.

— Vous me les ferez passer ?

— Sans doute.

— Vous ne craignez donc pas les douaniers ?

— Je crains les chiens.

— En ce cas, dit Cournet, nous prendrons des bâtons.

Ils s'armèrent de gros bâtons en effet. Cournet donna à Henry cinquante francs et lui en promit cinquante autres quand ils auraient franchi la seconde ligne de douane.

— C'est-à-dire à quatre heures du matin, dit Henry.

Il était minuit. Ils se mirent en route.

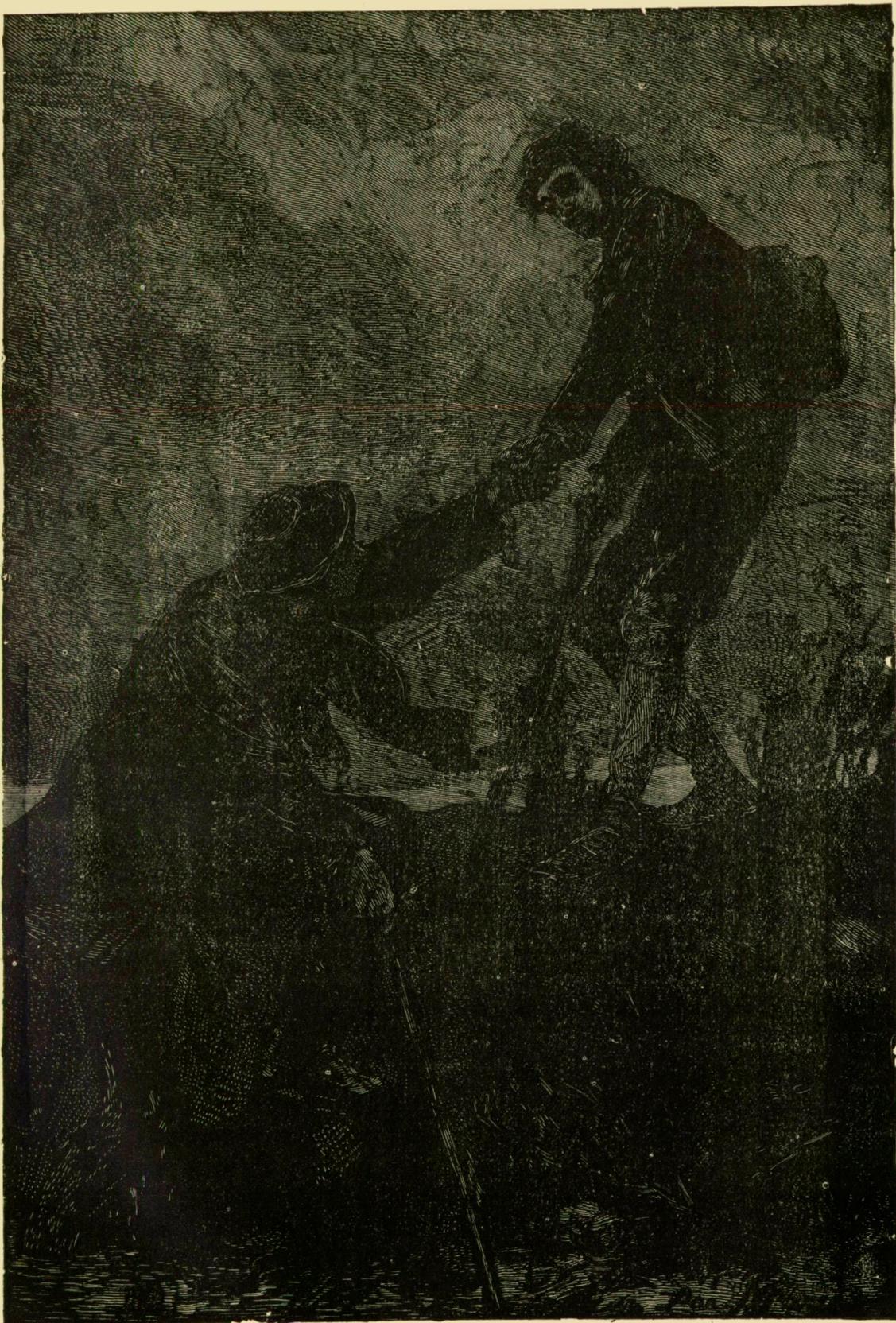
Ce que Henry appelait les « passages », un autre eût appelé cela les obstacles. C'était une succession de casse-cous et de fondrières. Il avait plu. Tous les trous étaient des flaques d'eau.

Un sentier inouï serpentait à travers un dédale inextricable, tantôt épineux comme une bruyère, tantôt fangeux comme un marais.

La nuit était noire.

De temps en temps, loin dans l'obscurité, ils entendaient un chien aboyer. Le contrebandier faisait alors des coudes et des zigzags, coupait brusquement à droite ou à gauche, et quelquefois revenait sur ses pas.





LE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE.

Cournet sautant les haies, enjambant les rigoles, buttant à chaque instant, glissant dans les bourbiers, se raccrochant aux ronces, les habits en lambeaux, les mains en sang, mourant de faim, cahoté, harassé, épuisé, exténué, suivait son ruide joyeusement.

A toute minute un faux pas ; il tombait dans chaque cloaque et se relevait couvert de boue. Enfin il tomba dans une mare. Il y avait quelques pieds d'eau, cela le lava.

— Bravo ! dit-il, je suis très-propre, mais j'ai très-froid.

A quatre heures du matin, ainsi que Henry l'avait promis, ils étaient à Messine, village belge. Les deux lignes de douane étaient franchies. Cournet n'avait plus rien à craindre ni de la douane ni du coup d'État, ni des hommes ni des chiens.

Il donna à Henry les seconds cinquante francs, et continua sa route à pied un peu au hasard.

Ce ne fut que vers le soir qu'il atteignit un chemin de fer. Il y monta et à la nuit tombée il débarqua à la station du Midi, à Bruxelles.

Il avait quitté Paris la veille, n'avait pas dormi une heure, avait marché toute la nuit et n'avait rien mangé. En fouillant dans sa poche, il ne trouva plus son portefeuille, mais il rencontra une croûte de pain. Il fut plus heureux de la trouvaille du croûton qu'affligé de la perte du portefeuille. Il portait son argent dans une ceinture ; le portefeuille, qui avait disparu probablement dans la mare, contenait ses lettres, et entre autres une fort utile lettre de recommandation de M. Ernest Kœchlin, son ami, pour les représentants Guilgot et Carlos Forel, en ce moment réfugiés à Bruxelles et logés à l'hôtel de Brabant.

En quittant le débarcadère du chemin de fer, il se jeta dans une vigilante et dit au cocher :

— Hôtel de Brabant.

Il entendit une voix qui répétait *Hôtel de Brabant* ; il pencha la tête et vit un homme qui écrivait quelque chose sur un portefeuille avec un crayon à la lueur du réverbère.

C'était probablement quelque homme de police.

Sans passe-port, sans lettres, sans papiers, il craignit d'être arrêté dans la nuit, et il avait envie de bien dormir. — Un bon lit cette nuit, pensa-t-il, et demain le déluge ! — A l'hôtel de Brabant il paya le cocher et n'entra pas dans l'hôtel. Aussi bien, il y eût vainement demandé les représentants Forel et Guilgot ; tous deux y étaient sous de faux noms.

Il se mit à errer dans les rues. Il était onze heures du soir, et il y avait longtemps qu'il commençait à être las.

Enfin, il vit une lanterne allumée et, sur cette enseigne, *Hôtel de la Monnaie*.

Il entra.

L'hôte vint à lui et le regarda d'un air étrange.

Il songea alors lui-même à se regarder.

Sa barbe non rasée, ses cheveux en désordre, sa casquette souillée de boue, ses mains ensanglantées, ses vêtements en loques, il était hideux.

Il tira de sa ceinture un double louis qu'il mit sur la table de la salle basse où il était entré, et dit à l'hôte :

— Monsieur, au fait ; je ne suis pas un voleur, je suis un proscrit ; pour tout passe-port, j'ai de l'argent. J'arrive de Paris. Je voudrais manger d'abord et dormir ensuite.

L'hôte prit le double louis, et, attendri, lui fit donner un lit et à souper.

Le lendemain, comme il dormait encore, l'hôte entra dans sa chambre, l'éveilla doucement et lui dit :

— Tenez, monsieur, si j'étais de vous, j'irais voir le baron Hody.

— Qu'est-ce que c'est que ça, le baron Hody ? demanda Cournet encore endormi.

L'hôte lui expliqua ce que c'était que le baron Hody. Quant à moi qui ai eu occasion de faire la même question que Cournet, j'ai obtenu de trois habitants de Bruxelles les trois réponses que voici :

— C'est un chien.

— C'est une fouine.

— C'est une hyène.

Il y a probablement dans ces trois réponses quelque exagération.

Un quatrième Belge, sans spécifier, s'est borné à me dire :

— C'est une bête.

Au point de vue des fonctions publiques, M. le baron Hody était ce qu'on appelle à Bruxelles l'administrateur de la sûreté publique, c'est-à-dire une contrefaçon du préfet de police, un peu Carlier, un peu Maupas.

Grâce à M. le baron Hody, qui a depuis quitté cette place et qui du reste était, comme M. de Montalembert, un « simple jésuite », la police belge, à ce moment-là, était un composé de police russe et de police autrichienne. J'ai lu d'étranges lettres confidentielles de ce baron Hody. Action et style, rien de plus cynique et de plus hideux que les polices jésuites quand elles laissent voir leurs trésors secrets. Ce sont des effets de soutane déboutonnée.

A l'époque dont nous parlons (décembre 1851), le parti clérical s'était rallié à toutes les formes du monarchisme ; ce baron Hody confondait sous le niveau de sa protection l'orléanisme avec la légitimité. Je raconte. Rien de plus.

— Le baron Hody, soit, dit Cournet.

Il se leva, s'habilla, se brossa comme il put, et demanda à l'hôte :

— Où est la police ?

— A la justice.

Cela, en effet, est ainsi dans Bruxelles, l'administration de la police fait partie du ministère de la justice, ce qui ne relève pas beaucoup la police et abaisse un peu la justice.

Cournet se fit conduire et arriva jusque devant ce personnage.

M. le baron Hody lui fit l'honneur de lui demander fort sèchement :

— Qui êtes-vous ?

— Un réfugié, répondit Cournet, je suis de ceux que le coup d'État a chassés de Paris.

— Votre état ?

— Ancien officier de marine.

— Ancien officier de marine ! reprit le baron Hody, d'un son de voix fort radouci ; avez-vous connu Son Altesse Royale monseigneur le prince de Joinville ?

— J'ai servi sous lui.

C'était la vérité. Cournet avait servi sous M. de Joinville et s'en faisait honneur.

A cette déclaration, l'administrateur de la sûreté belge se dérida complètement, et dit à Cournet avec le plus gracieux sourire que puisse trouver la police :

— A la bonne heure, monsieur ; restez ici tant qu'il vous plaira ; nous fermons la Belgique aux Montagnards, mais nous l'ouvrons toute grande aux hommes comme vous.

Quand Cournet me raconta cette réponse de Hody, je songeai que c'était mon quatrième Belge qui avait raison.

Un certain comique sinistre était mêlé parfois à ces tragédies. Barthélemy Terrier était représentant du peuple et prescrit. On lui délivra un passe-port spécial avec itinéraire obligé jusqu'en Belgique pour lui et sa femme. Muni de ce passe-port, il partit avec une femme. Cette femme était un homme. Préveraud, propriétaire au Donjon, un des notables de l'Allier, était le beau-frère de Terrier. Quand le coup d'État vint éclater au Donjon, Préveraud avait pris les armes, rempli son devoir, combattu l'attentat et défendu la loi. C'est pourquoi on l'avait condamné à mort. Justice d'alors, on le sait. Ces justices-là s'exécutaient. Pour ce crime d'être honnête homme, on avait guillotiné Charlet, guillotiné Cuisinier, guillotiné Girasse. La guillotine était un instrument de règne. L'assassinat par la guillotine était un des moyens d'ordre de ce temps-là. Il fallait sauver Préveraud. Il était petit et mince ; on l'habilla en femme. Il n'était pas assez joli pour qu'on ne lui couvrît point le visage d'un voile épais. On lui mit dans un manchon ses vaillantes et rudes mains de combattant. Ainsi voilé, et un peu augmenté de quelques rondeurs, Préveraud fut une femme charmante. Il devint madame Terrier, et son beau-frère l'emmena. On traversa Paris paisiblement, et sans autre aventure qu'une imprudence faite par Préveraud qui, voyant le timonier d'une grosse charrette abattu, mit de côté son manchon, releva son voile et sa jupe, et, si Terrier éperdu ne l'eût arrêté, eût aidé le charretier à relever son cheval. Qu'un sergent de ville fût là, et Préveraud était pris. Terrier se hâta de jeter Préveraud dans un wagon, et à la nuit tombante ils partirent pour Bruxelles. Ils étaient seuls dans le wagon, chacun dans un coin

et se faisant face. Tout alla bien jusqu'à Amiens. A Amiens, station, la portière s'ouvrit, et un gendarme vint s'asseoir à côté de Préveraud. Le gendarme demanda le passe-port, Terrier le montra; la petite femme dans son coin, voilée et muette, ne bougeait pas, et le gendarme trouva tout en règle. Il se borna à dire : — Nous ferons route ensemble; je suis de service jusqu'à la frontière.

Le train, après les minutes voulues d'arrêt, repartit. La nuit était noire. Terrier s'était endormi. Tout à coup Préveraud sentit un genou presser le sien. C'était le genou de la police. Une botte se posa mollement sur son pied, c'était la botte de la maréchaussée. Une idylle venait de germer dans l'âme du gendarme. Il pressa d'abord tendrement le genou de Préveraud, puis, enhardi par l'heure obscure et par le mari endormi, il risqua sa main jusqu'à l'étoffe de la robe, cas prévu par Molière; mais la belle voilée était vertueuse. Préveraud, plein de surprise et de rage, repoussa la main du gendarme avec douceur. Le danger était extrême. Trop d'amour du gendarme, une audace de plus pouvait amener l'inattendu; cet inattendu changeait brusquement l'éplogue en procès-verbal, refaisait du faune un sbire, et transfigurait Tircis en Vidocq, et l'on eût pu voir cette chose étrange : un passant guillotiné parce qu'un gendarme a commis un attentat à la pudeur. Préveraud recula, se rencoigna, maintint les plis de sa robe, déroba ses jambes sous la banquette, continua d'être énergiquement vertueux. Cependant les entreprises du gendarme ne se décourageaient pas, et le péril devenait d'instant en instant plus pressant. La lutte était silencieuse, mais obstinée, caressante d'un côté, furieuse de l'autre; l'obstacle excitait le gendarme. Terrier dormait. Tout à coup le train s'arrêta, une voix cria : *Quiévrain!* et la portière s'ouvrit. On était en Belgique. Le gendarme, forcé de s'arrêter et de rentrer en France, se leva pour descendre, et au moment où il quittait le marchepied et où il touchait terre, il entendit derrière lui sortir de dessous le voile de dentelle ces paroles expressives : *Va-t'en, ou je te casse la gueule!*

## COMMISSIONS MILITAIRES ET COMMISSIONS MIXTES

Il arriva des aventures à la justice.

Ce vieux mot prit un sens nouveau.

Le code cessa d'être sûr. La loi devint quelque chose qui a prêté serment à un crime. Louis Bonaparte institua des juges par lesquels on se sentit arrêté comme au coin d'un bois. De même que la forêt est complice par son épaisseur, la législation fut complice par son obscurité. Ce qui lui manquait à certains endroits pour qu'elle fût tout à fait noire, on le lui ajouta. Comment? De force. Purement et simplement. Par décret. *Sic jubeo*. Le décret du 17 février fut un chef-d'œuvre. Ce décret compléta la proscription de la personne par la proscription du nom. Domitien n'eût pas trouvé mieux. La conscience humaine fut déconcertée. Le droit, l'équité, la raison sentirent que le maître avait sur eux l'autorité qu'un voleur a sur une bourse. Pas de réplique. Obeissez. Rien ne ressemble à ces temps infâmes.

Toutes les iniquités furent possibles. Des Corps législatifs survinrent et mirent dans la législation tant d'ombre qu'il fut aisé de faire avec cette obscurité de la noirceur.

Un coup d'État réussi ne se gêne pas. Ce genre de succès se permet tout.

Les faits abondent. Mais nous devons abréger. Nous ne les présentons qu'en raccourci.

Il y eut deux espèces de justices : les commissions militaires et les commissions mixtes.

Les commissions militaires jugeaient à huis clos. Un colonel présidait.

A Paris seulement il y avait trois commissions militaires. Chacune reçut mille dossiers. Le juge d'instruction envoyait les dossiers au procureur de la République Lascoux, lequel les transmettait au colonel-président. La commission faisait comparaître l'accusé. L'accusé, c'était le dossier. On le fouillait, c'est-à-dire on le feuilletait. L'acte d'accusation était bref. Deux ou trois lignes. Ceci, par exemple :

— Nom. Prénoms. Profession. — Homme intelligent. — Va au café. — Lit les journaux. — Parle. — Dangereux.

L'accusation était laconique. Le jugement était moins prolixe encore. C'était un simple signe.

Le dossier examiné, les juges consultés, le colonel prenait une plume et mettait au bout de la ligne accusatrice un de ces trois signes :

—            +            ○

- Signifiait envoi à Lambessa.
- + Signifiait déportation à Cayenne. (La guillotine sèche. La mort.)
- Signifiait acquittement.

Pendant que cette justice travaillait, l'homme sur lequel elle travaillait était quelquefois encore libre, il allait et venait, tranquille ; brusquement on l'arrêtait, et, sans savoir ce qu'on lui voulait, il partait pour Lambessa ou pour Cayenne.

Sa famille souvent ignorait ce qu'il était devenu.

On demandait à une femme, à une sœur, à une fille, à une mère :

- Où donc est votre mari ?
- Où donc est votre frère ?
- Où donc est votre père ?
- Où donc est votre fils ?

La femme, la sœur, la fille, la mère répondait :

— Je ne sais pas.

Une seule famille dans l'Allier, la famille Préveraud, du Donjon, a eu onze de ses membres frappés, un de la peine de mort, les autres du bannissement et de la déportation.

Un marchand de vin des Batignolles nommé Brisadoux a été déporté à Cayenne pour cette ligne de son dossier : *Son cabaret est fréquenté par des socialistes.*

Voici un dialogue exact, et saisi sur le vif, entre un colonel et son condamné :

- Vous êtes condamné.
- Ah ça ! pourquoi ?
- Ma foi, je ne le sais pas trop moi-même. Faites votre examen de conscience. Voyez ce que vous avez fait.
- Moi ?
- Oui, vous.
- Comment ! moi !
- Vous devez avoir fait quelque chose.
- Mais non, je n'ai rien fait. Je n'ai même pas fait mon devoir. J'aurais dû prendre mon fusil, descendre dans la rue, haranguer le peuple, faire des barricades ; je suis resté chez moi, platement, comme un fainéant (l'accusé rit) : c'est de cela que je m'accuse.
- Ce n'est pas pour cela que vous êtes condamné. Cherchez bien.
- Je ne trouve rien.
- Quoi ! vous n'avez pas été au café ?

- Si ! j'ai déjeuné.  
 — Vous n'avez pas causé ?  
 — Si, peut-être.  
 — Vous n'avez pas ri ?  
 — J'ai peut-être ri.  
 — De qui ? de quoi ?  
 — De ce qui se passe. C'est vrai, j'ai eu tort de rire.  
 — En même temps vous parliez ?  
 — Oui.  
 — De qui ?  
 — Du président.  
 — Que disiez-vous ?  
 — Parbleu, ce qu'on peut dire, qu'il avait manqué à son serment.  
 — Ensuite ?  
 — Qu'il n'avait pas droit d'arrêter les représentants.  
 — Vous avez dit cela ?  
 — Oui. Et j'ai ajouté qu'il n'avait pas le droit de tuer les gens sur le boulevard...

Ici le condamné s'interrompt et s'écrie :

— Et là-dessus on m'envoie à Cayenne !

Le juge regarde fixement le condamné et répond :

— Eh bien ?

Autre forme de la justice :

Trois individus quelconques, trois fonctionnaires destituables, un préfet, un soldat, un procureur, ayant pour conscience le coup de sonnette de Louis Bonaparte, s'asseyaient à une table et jugeaient. Qui ? Vous, moi, nous, tout le monde. Pour quels crimes ? Ils inventaient les crimes. Au nom de quelles lois ? Ils inventaient les lois. Quelles peines appliquaient-ils ? Ils inventaient les peines. Connaissaient-ils l'accusé ? Non. L'entendaient-ils ? Non. Quels avocats écoutaient-ils ? Aucun. Quels témoins interrogeaient-ils ? Aucun. Quel débat engageaient-ils ? Aucun. Quel public appelaient-ils ? Aucun. Ainsi, ni public, ni débat, ni défenseurs, ni témoins, des juges qui ne sont pas des magistrats, un jury où il n'y a pas de jurés, un tribunal qui n'est pas un tribunal, des délits imaginaires, des peines inventées, l'accusé absent, la loi absente ; de toutes ces choses qui ressemblent à un songe il sortait une réalité : la condamnation des innocents.

L'exil, le bannissement, la déportation, la ruine, la nostalgie, la mort, le désespoir de quarante mille familles.

C'est là ce que l'histoire appelle « les commissions mixtes ».

D'ordinaire les grands crimes d'État frappent les grandes têtes, et se contentent de cet écrasement ; ils roulent comme des blocs, tout d'une pièce, et broient les hautes résistances ; les victimes illustres leur suffisent. Mais le Deux-

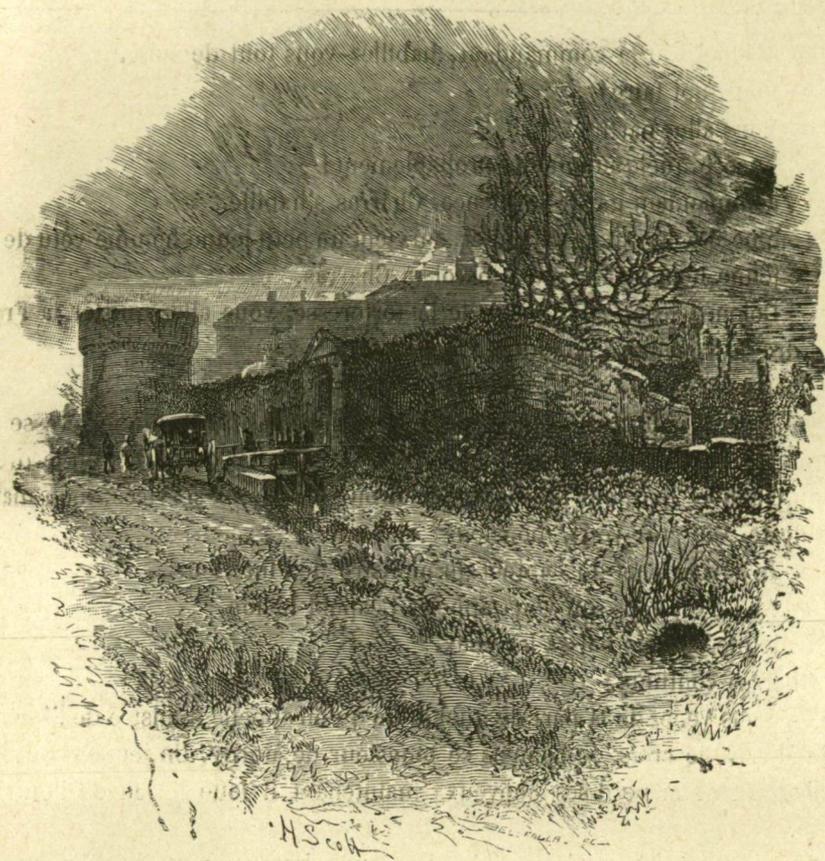
Décembre eut des raffinements ; il lui fallut en outre les victimes petites. Son appétit d'extermination alla jusqu'aux pauvres et jusqu'aux obscurs ; il eut de la colère et de l'animosité jusqu'en bas ; il fit des fêlures au sous-sol social pour y infiltrer la proscription ; les triumvirats locaux, dits « commissions mixtes », lui servirent à cela. Pas une tête, même humble et chétive, n'échappa. On trouva moyen d'appauvrir les indigents, de ruiner les meurt-de-faim, de dépouiller les déshérités ; le coup d'État fit ce prodige d'ajouter du malheur à la misère. On eût dit que Bonaparte prenait la peine de haïr un paysan ; le vigneron fut arraché de sa vigne, le laboureur de son sillon, le maçon de son échafaudage, le tisserand de son métier. Des hommes acceptèrent cette mission de faire tomber en détail sur les plus imperceptibles existences l'immense calamité publique. Hideuse besogne ! émettre sur les petits et sur les faibles une catastrophe !

#### XIV.

### DÉTAIL RELIGIEUX

Un peu de religion peut se mêler à cette justice. Voici un détail :

Frédéric Morin était, comme Arnaud de l'Ariège, un républicain catholique. Il pensa que les âmes des victimes du 4 décembre, brusquement jetées par la mitraille du coup d'État dans l'infini et dans l'inconnu, pouvaient avoir besoin d'un secours quelconque, et il entreprit cette chose laborieuse, faire dire une messe pour le repos de ces âmes. Mais les prêtres entendent garder les messes pour leurs amis. Le groupe des républicains catholiques, que dirigeait Frédéric Morin, s'adressa successivement à tous les curés de Paris ; refus. Il s'adressa à l'archevêque ; refus. Des messes pour l'assassin tant qu'on voudra, mais pour les assassinés, jamais. Prier pour des morts de cette espèce, ce serait un scandale. Le refus s'obstina. Comment se tirer de là ? Se passer de la messe eût paru facile à d'autres, mais non, à ces croyants opiniâtres. Les dignes catholiques-démocrates en peine finirent par déterrer dans une toute petite paroisse de la banlieue un pauvre vicaire qui consentit à chuchoter tout bas cette messe à l'oreille du bon Dieu, en le priant de n'en rien dire.



XV

## COMMENT ON SORTIT DE HAM

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, Charras dormait. Le bruit de ses verrous tirés le réveilla.

— Tiens, dit-il, on nous met au secret. Et il se rendort.

Une heure après, la porte s'ouvre. Le commandant du fort entre en grand uniforme, accompagné d'un homme de police portant un flambeau.

Il était environ quatre heures du matin.

— Colonel, dit le commandant, habillez-vous tout de suite.

— Pourquoi faire ?

— Vous allez partir.

— Encore quelque infamie probablement !

Le commandant garde le silence. Charras s'habille.

Comme il achevait de s'habiller, survient un petit jeune homme vêtu de noir. Ce jeune homme adressa la parole à Charras.

— Colonel, vous allez sortir de la forteresse, vous allez quitter la France. J'ai ordre de vous faire conduire à la frontière.

Charras s'écria :

— Si c'est pour quitter la France, je ne veux pas quitter la forteresse. C'est un attentat de plus. On n'a pas plus le droit de m'exiler qu'on n'a eu le droit de m'emprisonner. J'ai pour moi la loi, le droit, mes vieux services, mon mandat. Je proteste. Qui êtes-vous, monsieur ?

— Je suis le chef du cabinet du ministre de l'intérieur.

— Ah ! c'est vous qui vous appelez Léopold Lehon.

Le jeune homme baissa les yeux.

Charras continua :

— Vous venez de la part de quelqu'un qu'on appelle ministre de l'intérieur, M. de Morny, je crois. Je connais ce monsieur de Morny. Un jeune chauve ; il a joué le jeu où l'on perd ses cheveux ; maintenant il joue le jeu où l'on risque sa tête.

La conversation était pénible. Le jeune homme regardait beaucoup la pointe de ses bottes.

Après un silence, il se hasarda pourtant à prendre la parole :

— Monsieur Charras, j'ai ordre de vous dire que si vous aviez besoin d'argent...

Charras l'interrompit impétueusement.

— Paix-là, monsieur ! pas un mot de plus ! J'ai servi mon pays vingt-cinq ans, sous l'épaulette, au feu, au péril de ma vie, toujours pour l'honneur, jamais pour le gain. Gardez l'argent, vous autres !

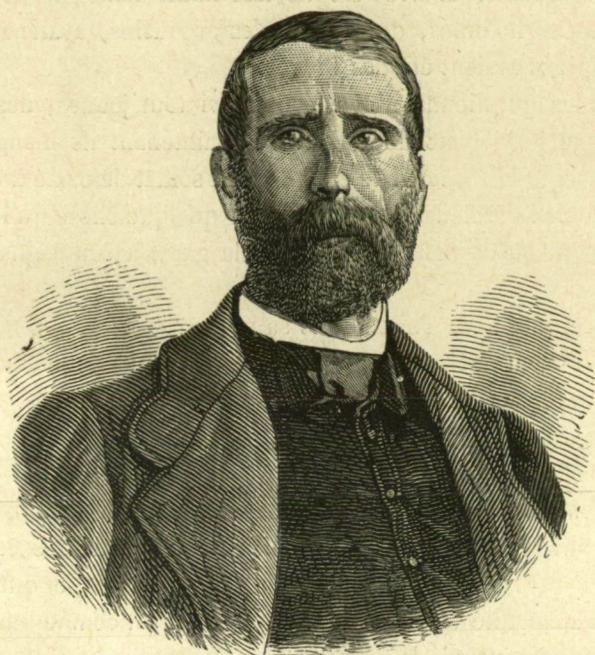
— Mais, monsieur...

— Silence ! l'argent qui touche à vos mains salirait les miennes.

Il se fit encore un silence que le chef du cabinet particulier rompit encore :

— Colonel, vous serez accompagné de deux agents qui ont des instructions spéciales, et je dois vous prévenir que vous voyagerez par ordre avec un faux passe-port et sous le nom de Vincent.

— Ah, pardieu ! s'écria Charras, voilà qui est fort ! Qui est-ce qui s'imagine qu'on me fera voyager par ordre avec un faux passe-port et sous un faux nom ? Et regardant fixement M. Léopold Lehon : — Sachez, monsieur, que je m'appelle Charras et non Vincent, et que je suis d'une famille où l'on a toujours porté le nom de son père.



*Charras*

On partit.

On fit le trajet en cabriolet jusqu'à Creil, où passe le chemin de fer.

A la gare de Creil, la première personne qu'aperçoit Charras, c'est le général Changarnier.

— Tiens, c'est vous, général !

Les deux proscrits s'embrassèrent. Tel est l'exil.

— Que diable font-ils de vous ? dit le général.

— Ce qu'ils font de vous probablement. Ces chenapans me font voyager sous le nom de Vincent.

— Et moi, dit Changarnier, sous le nom de Leblanc.

— Ils auraient dû au moins m'appeler Lerouge, s'écria Charras en éclatant de rire.

Cependant un cercle, tenu à distance par les agents, s'était formé autour d'eux. On les avait reconnus, et on les saluait. Un jeune enfant, que sa mère ne put retenir, courut vivement jusqu'à Charras et lui prit la main.

Ils montèrent en wagon, libres en apparence comme les autres voyageurs. Seulement on les isola dans les compartiments vides, et chacun d'eux était accompagné de deux hommes qui s'asseyaient à côté et en face de lui et qui ne

le quittaient pas du regard. Les gardiens du général Changarnier étaient comme force et comme taille, les premiers hommes venus. Ceux de Charras étaient des espèces de géants. Charras est de très-haute taille ; ils le dépassaient de toute la tête. Ces hommes, qui étaient des argousins, avaient été des carabinières ; ces espions avaient été des braves.

Charras les questionna. Ils avaient servi tout jeunes, dès 1813. Aina ils avaient partagé le bivouac de Napoléon ; maintenant ils mangeaient le même pain que Vidocq. C'est une triste chose qu'un soldat déformé à ce point.

La poche de l'un d'eux était gonflée par quelque chose qu'il y cachait.

Au moment où cet homme traversait la gare, accompagnant Charras, une voyageuse dit :

— Est-ce qu'il a M. Thiers dans sa poche ?

Ce que l'agent cachait, c'était une paire de pistolets. Sous leurs longues redingotes boutonnées et croisées, ces hommes étaient armés. Ils avaient ordre de traiter « ces messieurs » avec le plus profond respect, et dans un cas donné, de leur brûler la cervelle.

Les prisonniers avaient été prévenus individuellement qu'ils passeraient, près des autorités diverses qu'on rencontrerait en route, pour des étrangers, Suisses ou Belges, expulsés à raison de leurs opinions politiques, et que les agents conserveraient leur qualité d'agents et se présenteraient comme chargés de reconduire ces étrangers jusqu'à la frontière.

Les deux tiers du trajet se firent sans encombre.

A Valenciennes, incident.

Le coup d'État ayant réussi, le zèle régnait. Il n'y avait plus de basse besogne. Dénoncer, c'était plaire ; le zèle est une des formes de la servitude vers lesquelles on se penche le plus volontiers. Le général faisait le soldat ; le préfet faisait le commissaire de police ; le commissaire de police faisait le mouchard.

Le commissaire de police de Valenciennes présidait à la visite des passe-ports. Il n'aurait voulu pour rien au monde laisser cette haute fonction à un inspecteur subalterne.

Au moment où on lui présenta le passe-port du nommé Leblanc, il considéra le nommé Leblanc, entre les deux yeux, fit un mouvement, et s'écria :

— Vous êtes le général Changarnier.

— Cela ne me regarde pas, dit le général.

Sur ce, les deux gardiens du général se récrient et exhibent leurs papiers fort en règle.

— Monsieur le commissaire, nous sommes agents du gouvernement. Voyez nos propres passe-ports.

— Malpropres, dit le général.

Le commissaire hoche la tête. Il avait été employé à Paris et avait été souvent envoyé à l'état-major, aux Tuileries, près du général Changarnier. Il le connaissait fort bien.

— Voilà qui est fort ! crient les agents. Ils se démentent, déclarent qu'ils sont fonctionnaires de police en mission spéciale, qu'ils ont ordre de conduire à la frontière ce Leblanc expulsé pour cause politique, jurent leurs grands dieux, et donnent leur parole d'honneur que le nommé Leblanc se nomme Leblanc.

— Je ne crois pas beaucoup aux paroles d'honneur, dit le commissaire.

— Honnête commissaire, gronnait Changarnier, vous avez raison. Depuis le 2 décembre, les paroles d'honneur et les serments ne sont plus que des assignats.

Puis il se mit à sourire.

Le commissaire était de plus en plus perplexe. Les agents finirent par invoquer le témoignage même du prisonnier :

— Mais, monsieur, dites vous-même votre nom.

— Tirez-vous de là, répondit Changarnier.

Tout cela n'était rien moins que correct pour un alguazil de province.

Il semblait évident au commissaire de Valenciennes que le général Changarnier s'échappait de Ham, sous un faux nom, avec un faux passe-port et de faux agents de police pour donner le change, et que c'était un complot d'évasion qui était au moment de réussir.

— Descendez tous trois, crie le commissaire.

Le général descend, et en mettant pied à terre aperçoit Charras au fond de son wagon entre ses deux estafiers.

— Tiens, vous êtes là, Charras ! dit-il.

— Charras ! s'écrie le commissaire. Charras est là ! Vite ! les passe-ports de ces messieurs !

Et regardant Charras en face :

— Est-ce que vous êtes le colonel Charras ?

— Pardieu ! dit Charras.

Complication. C'était le tour des estafiers de Charras de se démentir. Ils déclarent que Charras est le nommé Vincent, étalent passe-ports et papiers, jurent et protestent. Le commissaire sent tous ses soupçons confirmés.

— Fort bien, dit-il. J'arrête tout le monde.

Et, il remet Changarnier, Charras et les quatre agents aux gendarmes. Le commissaire flairait la croix d'honneur dans le lointain. Il était radieux.

La police empoignait la police. Il arrive parfois que le loup croit saisir une proie et se mord la queue.

On introduit dans une salle basse du débarcadère les six prisonniers, car maintenant il y avait six prisonniers. Le commissaire prévient les autorités. Les autorités accourent, le sous-préfet en tête.

Le sous-préfet, nommé Censier, entre et ne sait pas s'il doit saluer ou questionner, se coucher à plat ventre ou garder son chapeau sur sa tête. Ces pauvres diables de magistrats et de fonctionnaires locaux étaient fort embarrassés de leur contenance. Le général Changarnier avait été assez près de la dictature pour les

rendre pensifs. Qui sait les événements ? Tout est possible. Hier s'appelait Cavagnac, Aujourd'hui Bonaparte ; Demain s'appellera Changarnier. Le bon Dieu est cruel de ne pas laisser entrevoir aux sous-préfets le petit bout de l'oreille de l'avenir.

C'est triste pour un respectable fonctionnaire qui ne demanderait pas mieux que d'être servile ou arrogant à propos, d'être exposé à prodiguer des platitudes à un personnage qui va peut-être pourrir à jamais dans l'exil et qui n'est plus qu'un drôle, ou de risquer de faire des insolences à un brigand de proscrit qui est capable de rentrer vainqueur d'ici à six mois et d'être à son tour le gouvernement. Que faire ? Et puis, on est espionné. Entre fonctionnaires cela se fait. Le moindre mot sera commenté, le moindre geste sera décrit. Comment ménager à la fois ce chou qui s'appelle aujourd'hui et cette chèvre qui s'appelle demain ? Trop questionner froissera le général, trop saluer choquera le président. Comment être à la fois beaucoup sous-préfet et un peu laquais ? Comment combiner l'air de servitude qui plaira à Changarnier avec l'air d'autorité qui plaira à Bonaparte ?

Le sous-préfet crut se tirer d'affaire en disant : — Général, vous êtes mon prisonnier, et en ajoutant avec un sourire : — Faites-moi l'honneur de venir déjeuner chez moi.

Il adressa les mêmes paroles à Charras.

Le général refusa laconiquement.

Charras le regarda fixement et ne lui répondit pas.

Des doutes sur l'identité des prisonniers vinrent au sous-préfet. Il demanda tout bas au commissaire : — Êtes-vous bien sûr ? — Parbleu ! dit le commissaire.

Le sous-préfet prit le parti de s'adresser à Charras, et, mécontent de son accueil, lui demanda assez sèchement : — Mais enfin, qui êtes-vous ?

Charras répondit :

— Nous sommes des colis.

Et, se tournant vers ses gardiens à leur tour gardés :

— Adressez-vous à nos expéditeurs. Interrogez nos douaniers. Affaire de transit.

On fit jouer le télégraphe électrique. Valenciennes effaré questionna Paris. Le sous-préfet prévint le ministre de l'intérieur que, grâce à une surveillance pour laquelle il ne s'en fiait qu'à lui-même, il venait de faire une importante capture, qu'il venait d'éventer un complot, de sauver le président, de sauver la société, de sauver la religion, etc., etc., qu'en un mot il venait de saisir le général Changarnier et le colonel Charras, évadés le matin du fort de Ham avec de faux passe-ports, sans doute pour se mettre à la tête d'un soulèvement, etc., etc., et qu'enfin il demandait au gouvernement ce qu'il fallait faire des deux prisonniers.

Au bout d'une heure la réponse arriva : — Laissez-les continuer leur chemin.

La police s'aperçut que, dans un élan de zèle, elle avait poussé la profondeur jusqu'à la bêtise. Cela arrive quelquefois.



LES PRISONNIERS DE HAM.

Le convoi suivant emmena les prisonniers, remis, non en liberté, mais à leurs gardiens.

On passa Quiévrain.

On descendit de wagon, puis on y remonta.

Quand le convoi repartit, Charras poussa le profond soupir joyeux d'un homme délivré et dit : — Ah ! enfin !

Il leva les yeux et aperçut ses deux geôliers à côté de lui.

Ils étaient montés derrière lui dans le wagon.

— Ah ça, leur dit-il, c'est vous !

De ces deux hommes il n'y en avait qu'un qui parlait. Celui-là répondit :

— Mais oui, mon colonel.

— Qu'est-ce que vous faites ici ?

— Nous vous gardons.

— Mais nous sommes en Belgique.

— C'est possible.

— La Belgique n'est pas la France.

— Ah ! cela se peut.

— Mais si je mettais la tête hors du wagon, si j'appelais, si je vous faisais arrêter, si je réclamaïis ma liberté ?

— Vous ne feriez pas tout ça, mon colonel.

— Comment feriez-vous pour m'en empêcher ?

L'agent montra le pommeau d'un pistolet et dit : — Voilà.

Charras prit le parti d'éclater de rire et leur demanda : — Mais où donc me lâcherez-vous ?

— A Bruxelles.

— C'est-à-dire qu'à Bruxelles vous me tirerez un coup de chapeau, mais qu'à Mons vous me tireriez un coup de pistolet.

— Comme vous dites, mon colonel.

— Au fait, dit Charras, cela ne me regarde pas. C'est l'affaire du roi Léopold. Le Bonaparte traite les territoires comme il a traité les représentants. Il a violé l'Assemblée, il viole la Belgique. Mais c'est égal, vous êtes tous un ramassis d'étranges coquins. Celui qui est en haut est fou, ceux qui sont en bas sont stupides. C'est bon, mes amis, laissez-moi dormir.

Il s'endormit en effet.

La même aventure à peu près était arrivée presque au même instant aux généraux Changarnier et Lamoricière et à M. Baze.

Les agents ne quittèrent le général Changarnier qu'à Mons. Là ils le firent descendre du convoi, et lui dirent : — Général, c'est ici votre lieu de séjour. Nous vous laissons libre.

— Ah ! dit-il, c'est mon lieu de séjour, et je suis libre. Eh bien, bonsoir.

Et il remonta lestement dans le wagon au moment où le train repartait, laissant là les deux argousins ébahis.

La police lâcha Charras à Bruxelles, mais ne lâcha pas le général Lamoricière. Les deux agents voulaient le forcer de repartir immédiatement pour Cologne. Le général, qui souffrait d'un rhumatisme gagné à Ham, leur déclara qu'il coucherait à Bruxelles.

— Soit ! dirent les agents.

Ils le suivirent à l'hôtel de Bellevue. Ils y passèrent la nuit avec lui. On eut beaucoup de peine à les empêcher de coucher dans sa chambre.

Le lendemain ils l'emmenèrent et le conduisirent à Cologne, violant le territoire de Prusse après avoir violé le territoire de Belgique.

Le coup d'État fut plus impudent encore avec M. Baze.

On fit voyager M. Baze avec sa femme et ses enfants sous le nom de Lassalle. Il passait pour le domestique de l'agent de police qui le conduisait.

On le mena ainsi à Aix-la-Chapelle.

Là, au beau milieu de la nuit, au beau milieu de la rue, les agents le déposèrent sans passe-port, sans papiers, sans argent, lui et toute sa famille. M. Baze, indigné, fut obligé d'en venir à la menace pour obtenir qu'ils le conduisissent et qu'ils le nommassent à un magistrat quelconque. Il entra probablement dans les petites joies de Bonaparte de faire traiter un questeur de l'Assemblée comme un vagabond.

Dans la nuit du 7 janvier, le général Bedeau, quoiqu'il ne dût partir que le lendemain, fut réveillé comme les autres par le bruit de ses verrous. Il ne comprit pas qu'on l'enfermait, et crut au contraire qu'on élargissait M. Baze, son voisin de cellule. Il cria à travers la porte : — Ah ! bravo, Baze !

Tous les jours en effet les généraux disaient au questeur : Vous n'avez que faire ici. C'est une forteresse militaire, on vous mettra dehors un de ces beaux matins, comme Roger du Nord.

Cependant le général Bedeau entendait dans la forteresse un bruit inusité. Il se leva et *frappa* le général Le Flò, son autre voisin de cellule, avec lequel il échangeait de fréquents dialogues militaires peu obligeants pour le coup d'État. Le général Le Flò répondit au frappingement, mais il n'en savait pas plus long que le général Bedeau.

Le général Bedeau avait une fenêtre sur la cour intérieure du donjon. Il alla à cette fenêtre, et y vit des lanternes qui allaient et venaient, des espèces de carrioles attelées, et une compagnie du 48<sup>e</sup> sous les armes. Un moment après il vit arriver dans la cour le général Changarnier, qui monta en carriole et partit. Quelques instants s'écoulèrent, puis il vit passer Charras. Charras l'aperçut à sa fenêtre et lui cria : — Mons !

Il croyait aller à Mons, en effet, et c'est ce qui fit que le lendemain le général Bedeau choisit Mons pour séjour, croyant y rencontrer Charras.

Charras parti, M. Léopold Lehon survint, accompagné du commandant du fort, salua Bedeau, expliqua sa mission et se nomma. Le général Bedeau se borna à lui dire : — On nous bannit, c'est une illégalité et une indignité ajoutées

aux autres. Au reste avec les gens qui vous envoient, on ne compte plus.

On ne le fit partir que le lendemain. Louis Bonaparte avait dit : — Il faut *espacer* les généraux.

L'homme de police chargé d'escorter le général Bedeau jusqu'en Belgique était un de ceux qui le 2 décembre avaient arrêté le général Cavaignac. Il conta au général Bedeau qu'ils avaient eu un moment d'inquiétude en arrêtant le général Cavaignac, les cinquante hommes de piquet commandés pour assister la police ayant fait défaut.

Dans le compartiment de wagon qui emportait le général Bedeau en Belgique, il y avait une femme, évidemment du monde, de la figure la plus distinguée, et accompagnée de trois petits enfants. Un domestique en livrée qui semblait Allemand avait deux des enfants sur ses genoux et leur prodiguait mille petits soins. Du reste, le général, caché par la nuit et enfoui, comme les agents, sous le collet de son manteau, faisait peu d'attention à ce groupe. Quand on fut à Quiévrain, la voyageuse se tourna vers lui, et lui dit : — Monsieur le général, je vous fais compliment. Vous voici en sûreté.

Le général remercia et lui demanda son nom.

— La baronne Coppens, dit-elle.

On se souvient que c'est chez M. Coppens, rue Blanche, 70, qu'avait eu lieu le 2 décembre la première réunion de la gauche.

— Vous avez là, madame, reprit le général, de charmants enfants, et il ajouta : — Et un bien bon domestique.

— C'est mon mari, dit madame Coppens.

M. Coppens, en effet, était resté cinq semaines comme enseveli dans une cachette pratiquée chez lui. Il s'évadait de France cette nuit-là même sous sa propre livrée. On avait bien fait la leçon aux petits enfants. Le hasard les avait fait monter dans le même wagon que le général Bedeau et les deux estafiers qui le gardaient, et ç'avait été toute la nuit, en présence de ces hommes de police, une terreur de madame Coppens que quelqu'un des marmots réveillés ne sautât au cou du domestique en disant : *Papa*.

## COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

Louis Bonaparte avait essayé la majorité comme on essaie un pont ; il l'avait chargée d'iniquités, d'empiétements, d'énormités : assommades sur la place du Havre, cris de vive l'Empereur ! distribution d'argent aux troupes, vente dans les rues des journaux bonapartistes, prohibition des journaux républicains et parlementaires, revue de Satory, discours de Dijon ; la majorité porta tout.

— Bon, dit-il, le coup d'État passera dessus.

Qu'on se rappelle les faits. Avant le 2 décembre le coup d'État se faisait en détail, çà et là, un peu partout, assez effrontément, et la majorité souriait. Le représentant Pascal Duprat était violenté par les agents de police. — C'est très-drôle, disait la droite. — Le représentant Dain était empoigné. — Charmant ! — Le représentant Sartin était arrêté. — Bravo ! — Un beau matin, quand toutes les charnières furent bien essayées et graissées, quand tous les fils furent bien attachés, le coup d'État s'exécuta en bloc, brusquement, la majorité cessa de rire, mais le tour était fait. Elle ne s'apercevait pas que, depuis longtemps, pendant qu'elle riait de l'étranglement d'autrui, elle avait la corde au cou.

Insistons sur ceci, non pour punir le passé, mais pour éclairer l'avenir. Bien des mois avant d'être exécuté, le coup d'État était fait. Le jour venu, l'heure sonnée, la mécanique toute montée n'eut qu'à marcher. Rien ne devait manquer et rien ne manqua. Ce qui aurait été un abîme si la majorité eût fait son devoir et compris sa solidarité avec la gauche, n'était pas même une enjambée. L'inviolabilité avait été démolie par les inviolables. La main des gendarmes était accoutumée au collet des représentants comme au collet des voleurs ; la cravate des hommes d'État ne fit pas un pli dans la poigne des argousins, et l'on put admirer M. le vicomte de Falloux, ô candeur ! s'ébahissant d'être traité comme le citoyen Sartin.

La majorité arriva à reculons, en applaudissant toujours Bonaparte, au trou où Bonaparte la fit tomber.

## CONDUITE DE LA GAUCHE

La conduite de la gauche républicaine, dans cette grave conjoncture du 2 décembre, fut mémorable.

Le drapeau de la loi était à terre, dans la boue d'une trahison universelle, sous les pieds de Louis Bonaparte ; la gauche releva ce drapeau, lava cette boue avec son sang, le déploya, l'agita aux yeux du peuple, et, du 2 au 5 décembre, tint Bonaparte en échec.

Quelques hommes, une poignée, cent vingt représentants du peuple, échappés au hasard des arrestations, plongés dans les ténèbres et le silence, sans même avoir pour eux ce cri de la presse libre qui sonne le tocsin des intelligences et qui encourage les combattants, sans généraux à leurs ordres, sans soldats, sans munitions, descendirent dans la rue, barrèrent résolument passage au coup d'État et livrèrent bataille à ce crime monstrueux, qui avait pris toutes ses précautions, cuirassé de toutes parts, armé jusqu'aux dents, épaississant autour de lui les forêts de bayonnettes, faisant aboyer une meute d'obusiers et de canons.

On eut la présence d'esprit, qui est l'intrépidité efficace ; on eut, tout manquant, l'improvisation formidable du devoir, jamais décontenancé. On n'avait pas d'imprimerie, on en eut ; on n'avait pas de fusils, on en trouva ; on n'avait pas de balles, on en fondit ; on n'avait pas de poudre, on en fabriqua ; on n'avait rien, que des pavés, et l'on en fit sortir des combattants.

Il est vrai que ces pavés étaient les pavés de Paris ; pierres qui se changent en hommes.

Telle est la puissance du droit que, pendant quatre jours, ces cent vingt hommes, n'ayant pour eux que la bonté de leur cause, firent contrepoids à une armée de cent mille soldats. Un moment même la balance pencha de leur côté. Grâce à eux, grâce à leur résistance secondée par l'indignation des cœurs hon-

nêtes, il vint une heure où la victoire de la loi sembla possible et même certaine. Le jeudi 4, le coup d'État chancela et fut obligé de s'appuyer sur l'assassinat. On l'a vu, sans la tuerie des boulevards, s'il n'avait pas sauvé son parjure par un massacre, s'il n'avait pas réfugié son crime dans un autre crime, Louis Bonaparte était perdu.

Pendant les longues heures de cette lutte, lutte sans trêve, lutte contre l'armée le jour et contre la police la nuit, lutte inégale, où toute la force était d'un côté et toute la rage, et, nous venons de le dire, rien que le droit, de l'autre, pas un de ces cent vingt représentants, pas un ne manqua à l'appel du devoir, pas un ne refusa le danger, pas un ne recula, pas un ne faiblit, toutes ces têtes se placèrent résolument sous le couperet, et, quatre jours durant, attendirent qu'il tombât.

Aujourd'hui captivité, déportation, expatriation, exil, le couperet est tombé à peu près sur toutes ces têtes.

Je suis de ceux qui n'ont eu d'autre mérite dans cette lutte que de rallier à une pensée unique le courage de tous ; mais qu'il me soit permis de rendre ici justice avec effusion à ces hommes parmi lesquels je m'honore d'avoir servi trois ans la sainte cause du progrès humain, à cette gauche insultée, calomniée, méconnue et intrépide, qui fut toujours sur la brèche, qui ne se reposa pas un jour, qui ne recula pas plus devant la conspiration militaire que devant la conspiration parlementaire, et qui, investie par le peuple du mandat de le défendre, le défendit même quand il s'abandonna, le défendit à la tribune avec la parole et dans la rue avec l'épée.

Quand le comité de résistance, dans la séance où fut rédigé et voté le décret de déchéance et de mise hors la loi, usant du pouvoir discrétionnaire que la gauche lui avait confié, décida que toutes les signatures des représentants républicains restés libres seraient apposées au bas du décret, ce fut un acte hardi ; le comité ne se dissimula point que c'était là une liste de proscription qu'il offrait au coup d'État vainqueur toute dressée, et peut-être, dans son for intérieur, craignait-il que quelques-uns ne le désavouassent et ne réclamassent. Le lendemain nous reçûmes deux lettres en effet, deux plaintes. C'étaient deux représentants qui avaient été omis sur la liste et qui réclamaient l'honneur d'y être rétablis. Ces deux représentants, je les rétablis ici, en effet, dans leur droit d'être proscrits. Voici leurs noms : Anglade et Pradié.

Du mardi 2 au vendredi 5 décembre, les représentants de la gauche et le comité, épiés, harcelés, traqués, toujours au moment d'être découverts et pris, c'est-à-dire massacrés, se transportèrent, pour y délibérer, dans vingt-sept maisons différentes, déplacèrent vingt-sept fois le lieu de leurs séances, depuis leur première réunion rue Blanche, jusqu'à leur dernière conférence chez Raymond. Ils refusèrent les asiles qu'on leur offrait sur la rive gauche, voulant toujours rester au centre du combat. Dans ces déplacements, ils traversèrent plus d'une fois le Paris de la rive droite d'un bout à l'autre, la plupart du temps à pied

et faisant des détours pour n'être pas suivis. Tout était péril pour eux, leur nombre, leurs figures connues, leurs précautions même. Les rues populeuses, danger : la police y était en permanence ; les rues désertes, danger : les allées et venues y étaient plus remarquées.

On ne dormait pas, on ne mangeait pas ; on prenait ce qu'on trouvait, un verre d'eau de temps en temps, un morceau de pain çà et là. Madame Landrin nous donna un bouillon. Madame Grévy, un reste de pâté froid. Nous vécûmes un soir d'un peu de chocolat qu'un pharmacien avait fait distribuer dans une barricade. Chez Jeunesse, rue de Grammont, dans la nuit du 3, Michel de Bourges prenait une chaise et disait : — Voilà mon lit. — Était-on fatigué ? On ne le sentait pas. Les vieux comme Ronjat, les malades comme Boysset, tous marchaient. Le péril public, une fièvre, les soutenait.



*La Mennais*

Notre collègue vénérable, Lamennais, ne vint pas, mais il resta les trois jours sans se coucher, boutonné dans sa vieille redingote, ses gros souliers aux pieds, prêt à marcher. Il écrivait à l'auteur de ce livre ces trois lignes qu'il est impossible de ne pas citer : « *Vous êtes des héros sans moi. J'en souffre. J'attends vos ordres. Tâchez donc de m'employer à quelque chose, ne fût-ce qu'à mourir.* »

Dans les réunions, chacun était comme d'habitude. On eût dit par moments une séance ordinaire dans un des bureaux de l'Assemblée. C'était le calme de tous les jours mêlé à la fermeté des crises suprêmes. Edgar Quinet avait toute sa haute raison, Noël Parfait toute sa vivacité d'esprit, Yvan toute sa pénétration vigoureuse et intelligente, Labrousse toute sa verve. Dans un coin Pierre Lefranc, pamphlétaire et chansonnier, mais pamphlétaire comme Courier et chansonnier comme Béranger, souriait aux graves et sévères paroles de Dupont de Bussac.



*D. Bancel*

Tout ce groupe si brillant de jeunes orateurs de la gauche, Bancel, avec sa fougue puissante, Versigny et Victor Chauffour avec leur intrépidité juvénile, Sain avec son sang-froid qui révèle la force, Farconnet avec sa voix douce et son inspiration énergique, se prodiguaient pour la résistance au coup d'État, tantôt dans les délibérations, tantôt parmi le peuple, prouvant que pour être orateur il faut avoir toutes les qualités de combat. De Flotte, infatigable, était toujours prêt à parcourir Paris. Xavier Durrieu était brave, Dulac intrépide, Charamaule téméraire. Citoyens et paladins. Du courage, qui eût osé n'en pas avoir parmi tous ces hommes dont pas un ne tremblait? Barbes incultes, habits défaits, cheveux en désordre, visages pâles, fierté dans tous les yeux. Dans les maisons où l'on était accueilli, on s'installait comme on pouvait. S'il n'y avait pas de fauteuils ou de chaises, quelques-uns, épuisés de force, mais non de cœur, s'asseyaient à terre.

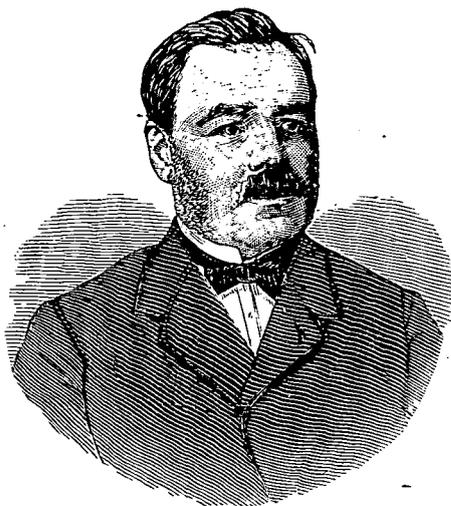
Pour les décrets et les proclamations tous se faisaient copistes ; un dictait, dix écrivait. On écrivait sur les tables, sur les coins des meubles, sur ses genoux. Souvent le papier manquait, les plumes manquaient. Ces misères créaient des obstacles dans les heures les plus critiques. A telles minutes données dans l'histoire des peuples, un encrier dont l'encre est desséchée peut être une calamité publique. Du reste, cordialité entre tous ; toutes les nuances effacées. Dans les séances secrètes du comité, Madier de Montjau, ce ferme et généreux cœur, de Flotte, vaillant et profond, philosophe combattant de la Révolution, Carnot, correct, froid, tranquille, inébranlable, Jules Favre, éloquent, courageux, admirable de simplicité et de force, inépuisable en ressources comme en sarcasmes, doublaient, en les combinant, les puissances si diverses de leurs esprits.

Michel de Bourges, assis dans un coin de la cheminée ou accoudé sur une table, enveloppé dans son grand paletot, son bonnet de soie noire sur la tête, donnait la réplique à toutes les idées, rendait aux événements coup pour coup, paraît au péril, à l'incident, à l'occasion, à la nécessité ; car c'est une de ces opulentes natures qui ont toujours quelque chose de prêt, soit dans leur intelligence, soit dans leur imagination. Les conseils se croisaient sans se heurter. Ces hommes ne se faisaient aucune illusion. Ils savaient dans quelle lutte à outrance ils étaient entrés. Nul quartier à attendre. Ils avaient affaire à l'homme qui avait dit : — *Écrasez tout*. Ils connaissaient les paroles sanglantes du soi-disant ministre Morny. Ces paroles, les affiches de Saint-Arnaud les traduisaient en décrets, les prétoriens lâchés dans la rue les traduisaient en meurtres. Les membres du comité d'insurrection et les représentants assistant aux réunions n'ignoraient pas que, partout où ils seraient pris, ils seraient tués sur place à coups de bayonnette. C'était la chance de cette guerre. Ce qui dominait sur tous les visages, c'était la sérénité, cette sérénité profonde qui vient de la conscience heureuse.

Par moments cette sérénité arrivait jusqu'à la gaieté. On riait volontiers, et de tout, du pantalon déchiré de celui-ci, du chapeau que celui-là avait rapporté d'une barricade à la place du sien, du cache-nez de cet autre. — Cachez donc votre grande taille, lui disait-on. On était des enfants, et tout amusait. Le matin du 4, Mathieu de la Drôme entra ; il avait organisé de son côté un comité qui communiquait avec le comité central, il venait nous l'annoncer ; il avait rasé son collier de barbe pour n'être pas reconnu dans les rues. — Vous avez l'air d'un archevêque, lui cria Michel de Bourges, et ce fut un rire universel. Et tout cela avec cette pensée que chaque instant ramenait : le bruit qui se fait à la porte, cette clef qui tourne dans la serrure, c'est peut-être la mort qui entre.

Les représentants et le comité étaient à la discrétion d'un hasard. Plus d'une fois ils purent être saisis, et ils ne le furent pas, soit que certains agents de la police eussent des scrupules (où diable le scrupule va-t-il se nicher ?), soit que ces agents doutassent du résultat final et craignissent de mettre étourdiment la main sur les vainqueurs possibles. Si le commissaire de police Vassal, qui nous

rencontra le matin du 4 sur le trottoir de la rue des Moulins, l'avait voulu, nous étions pris ce jour-là. Il ne nous trahit pas. Mais c'étaient là des exceptions. La poursuite de la police n'en était pas moins ardente et acharnée. Chez Marie, on s'en souvient, les sergents de ville et les gendarmes mobiles arrivèrent dix minutes après que nous avions évacué la maison, et fouillèrent jusque sous les lits à coups de bayonnette.



*Julien Bastide*

Parmi les représentants il y avait plusieurs constituants, et à leur tête Bastide. Bastide, en 1848, avait été ministre des affaires étrangères. Dans la deuxième réunion nocturne de la rue Popincourt, on lui reprocha plusieurs de ses actes. — Laissez-moi d'abord me faire tuer, répondit-il ; ensuite vous me reprocherez ce que vous voudrez. Et il ajouta : — Comment pouvez-vous vous défier de moi qui suis républicain jusqu'au poignard ? Bastide ne consentait pas à appeler notre résistance l'insurrection. Il l'appelait la contre-insurrection. Il disait : — Victor Hugo a raison. C'est à l'Élysée qu'est l'insurgé. — J'étais d'avis, on le sait, de brusquer la bataille, de ne rien différer, de ne rien réserver ; je disais : *Il faut battre le coup d'État quand il est chaud*. Bastide m'appuyait.

Dans le combat il fut impassible, froid, gai sous sa froideur. A la barricade Saint-Antoine, au moment où les fusils du coup d'État couchaient en joue les

représentants du peuple, il dit en souriant à Madier de Montjau : — Demandez à Schœlcher ce qu'il pense de l'abolition de la peine de mort. (Schœlcher, comme moi-même, à cette minute suprême, eût répondu : *qu'il faut l'abolir.*) Dans une autre barricade, Bastide, forcé de s'absenter un moment, posa sa pipe sur un pavé. On trouva la pipe de Bastide et on le crut mort. Il revint, la mitraille pleuvait, il dit : Ma pipe ? Il la ralluma et se remit à combattre. Deux balles trouèrent son manteau.

Quand les barricades furent construites, les représentants républicains s'y répandirent et s'y distribuèrent. Presque tous les représentants de la gauche allèrent aux barricades, aidant soit à les bâtir, soit à les défendre. Outre le grand fait de la barricade Saint-Antoine, où Schœlcher fut si admirable, Esquiros alla à la barricade de la rue de Charonne ; de Flotte, au Panthéon et à la Chapelle-Saint-Denis ; Madier de Montjau, à Belleville et rue Aumaire ; Doutré et Pelletier, à la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement ; Brivès, rue Beaubourg ; Arnaud de l'Ariège, rue du Petit-Reposoir ; Viguié, rue Pagevin ; Versigny, rue Joigneaux ; Dupont de Bussac, au carré Saint-Martin ; Carlos Fôrel et Boysset, rue Rambuteau. Doutré reçut sur la tête un coup de sabre qui fendit son chapeau ; Bourzat eut quatre balles dans son paletot ; Baudin fut tué ; Gaston Dussoubs était malade et ne put venir ; son frère, Denis Dussoubs, le remplaça. Où ? Dans le sépulcre.

Baudin tomba sur la première barricade, Denis Dussoubs sur la dernière.

Je fus moins favorisé que Bourzat ; je n'eus dans mon paletot que trois balles, et il m'est impossible de dire d'où elles me vinrent. Probablement du boulevard.

Après la bataille perdue, il n'y eut pas de sauve-qui-peut, pas de déroute, pas de fuite. Tous restèrent cachés dans Paris, prêts à reparaitre, Michel, rue d'Alger ; moi, rue de Navarin. Le comité tint encore séance le samedi 6, à onze heures du soir. Jules Favre, Michel de Bourges et moi, nous nous vîmes dans la nuit chez une généreuse et vaillante femme, madame Didier. Bastide y vint et me dit : — Vous allez, si vous n'êtes pas tué ici, entrer dans l'exil. Moi, je resterai à Paris. Prenez-moi pour lieutenant. — J'ai dit ce fait.

On espérait pour le 9, le mardi, une reprise d'armes qui n'eut pas lieu. Malmarmet l'avait annoncée à Dupont de-Bussac ; mais le coup du 4 avait atterré Paris. La population ne bougea plus.

Les représentants ne se décidèrent à songer à leur sûreté et à quitter la France, à travers mille dangers d'ailleurs, que plusieurs jours après, quand la dernière étincelle de résistance fut éteinte dans le cœur du peuple et la dernière lueur d'espérance dans le ciel.

Plusieurs représentants républicains étaient ouvriers ; ils sont redevenus ouvriers dans l'exil. Nadaud a repris la truelle et est maçon à Londres. Faure (du Rhône), coutelier, et Bansept, cordonnier, sentent que leur métier est devenu leur devoir, et le pratiquent en Angleterre ; Faure fait des couteaux, Bansept fait des souliers. Greppo est tisserand. C'est lui qui, proscrit, a fait la robe du couronnement de la reine Victoria. Sombre sourire de la destinée. Noël Parfait est

correcteur d'imprimerie à Bruxelles ; Agricola Perdiguier, dit Avignonnais-la-Vertu, a ceint son tablier de cuir et est menuisier à Anvers. Hier ces hommes siégeaient dans l'Assemblée souveraine. On voit de ces choses-là dans Plutarque.

L'éloquent et courageux proscrit, Émile Deschanel, a créé, à Bruxelles, avec un rare talent de parole, une nouvelle forme d'enseignement public, les conférences. C'est à lui que revient l'honneur de cette fondation, si féconde et si utile.

Disons-le en terminant, — l'Assemblée nationale législative vécut mal et mourut bien.

A ce moment de la chute, irréparable pour les pusillanimes, la droite fut digne, la gauche fut grande.

On n'avait pas encore vu dans l'histoire un parlement tomber de cette façon.

Février avait soufflé sur les députés du pays légal, et les députés s'étaient évanouis. M. Sauzet s'était affaissé derrière la tribune et s'en était allé sans même prendre son chapeau.

Bonaparte, l'autre, le premier, le vrai, avait fait enjamber les fenêtres de l'Orangerie de Saint-Cloud aux Cinq-Cents, un peu embarrassés de leurs grands manteaux.

Cromwell, le plus ancien des Bonapartes, quand il fit son 18 brumaire, n'avait guère rencontré d'autre résistance que quelques imprécations de Milton et de Ludlow, et avait pu dire dans son langage grossièrement gigantesque : *J'ai mis le roi dans mon sac et le parlement dans ma poche.*

Il faudrait remonter jusqu'au Sénat romain pour y trouver de vraies chaises curules.

La Législative, répétons-le à son honneur, fit bonne contenance devant l'abîme. L'histoire lui en tiendra compte. Après avoir trahi tant de choses, on pouvait craindre que cette Assemblée ne finit par se trahir elle-même. Il n'en a rien été. L'Assemblée législative, on est bien forcé de le rappeler, avait commis fautes sur fautes ; la majorité royaliste y avait persécuté bien odieusement la minorité républicaine, qui faisait vaillamment son devoir en la dénonçant au peuple ; elle avait eu, cette Assemblée, une bien longue cohabitation et une complicité bien fatale avec l'homme de crime qui a fini par l'étrangler comme un voleur étrangle sa concubine dans son lit ; mais, quoi qu'on puisse dire de cette Assemblée fatale, elle n'a pas eu l'évanouissement misérable que Louis Bonaparte espérait : elle n'a pas été lâche.

Cela tient à ce qu'elle sortait du suffrage universel. Disons-le, car c'est là un enseignement. La vertu de ce suffrage universel qui l'avait engendrée et qu'elle avait voulu tuer, elle l'a sentie en elle à sa dernière heure.

La sève de tout un peuple ne se répand pas vainement dans une assemblée, même la plus caduque. Au jour suprême cette sève se retrouve.

L'Assemblée législative, si chargée qu'elle soit de responsabilités redoutables, sera moins accablée peut-être qu'elle ne le mériterait par la réprobation de l'avenir.

Grâce au suffrage universel qu'elle avait trahi et qui fit sa foi et sa force au dernier moment, grâce à la gauche qu'elle avait opprimée, bafouée, calomniée, décimée, et qui jeta sur elle le reflet glorieux de son héroïsme, cette assemblée chétive a eu une grande mort.

## XVIII

## PAGE ÉCRITE A BRUXELLES

— Eh bien, oui ! Je donnerai un coup de pied dans la porte de ce palais et j'y enverrai avec toi, histoire ! Je saisirai au collet tous ces coupables en flagrant délit perpétuel de tous ces attentats ! J'éclairerai brusquement du plein midi de la vérité cet antre de nuit !

Oui, je ferai le jour ! j'arracherai le rideau, j'ouvrirai la fenêtre, je montrerai à tous les yeux tel qu'il est, infâme, horrible, opulent, triomphant, joyeux, doré, souillé, cet Élysée, cette cour, ce groupe, ce tas, appelez cela comme vous voudrez, cette chiourme où rampent et grouillent et s'accouplent et se fécondent toutes les turpitudes, toutes les indignités, toutes les abominations, sifustiers, boucaniers, jureurs de serments, faiseurs de signes de croix, espions, escrocs, bouchers, bourreaux, depuis le condottière qui vend son épée jusqu'au jésuite qui brocante son bon Dieu ! cette sentine où Baroche coudoie Teste, où chacun apporte ses malpropretés, Magnan ses épauettes, Montalembert sa religion, Dupin sa personne ! et surtout le cercle familial, le saint des saints, le conseil privé, la caverne intime où l'on boit, où l'on mange, où l'on rit, où l'on dort, où l'on joue, où l'on est grec, où l'on tutoie l'altesse, où l'on se vautre ! Oh ! quelles ignominies ! C'est là, c'est là ! Le déshonneur, la turpitude, la honte et l'opprobre sont là ! O histoire ! un fer rouge sur toutes ces faces !

C'est là qu'on s'amuse et qu'on ripaille, et qu'on se gave, et qu'on se moque de la France ! C'est là qu'on empoche pèle-mêle avec de grands éclats de rire les millions de louis et les millions de votes ! Voyez-les, regardez-les, ils ont traité la loi comme une fille, ils sont contents ! Le droit est égorgé, la liberté est bâillonnée, le drapeau est déshonoré, le peuple est sous leurs pieds, ils sont heureux ! Et qui sont-ils ? Quels sont ces hommes ? L'Europe ne le sait pas. On les a vus un beau matin sortir d'un crime. Rien de plus. Un tas de drôles qui ont eu beau devenir célèbres et qui sont restés anonymes. Tenez, ils sont tous là,

voyez-les, vous dis-je, regardez-les, vous dis-je, reconnaissez-les, si vous pouvez. De quel sexe sont-ils? A quelle espèce appartiennent-ils? Qu'est celui-ci? C'est un écrivain? Non, c'est un chien. Il mâche de la chair humaine. Et celui-là? Est-ce un chien? Non c'est un courtisan. Il a du sang à la patte.

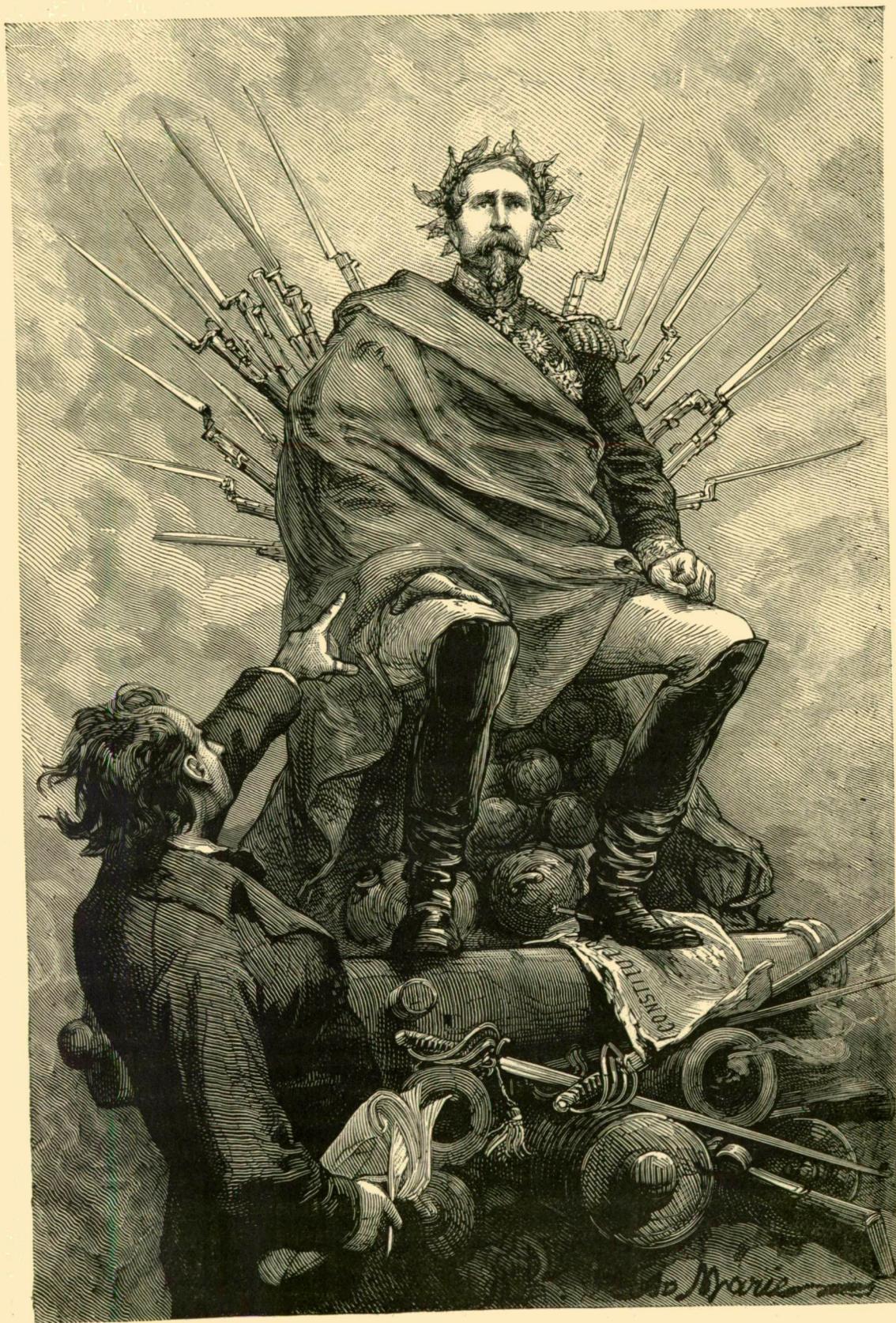
Hommes nouveaux, c'est ainsi qu'ils s'appellent. Nouveaux, en effet! Inattendus, étranges, inouïs, monstrueux! Le parjure, l'iniquité, le vol, l'assassinat, érigés en départements ministériels, l'escroquerie appliquée au suffrage universel, le gouvernement par le faux, le devoir appelé crime, le crime appelé devoir, le cynisme riant dans l'atroce, c'est de tout cela qu'ils composent leur nouveauté.

Maintenant, c'est bien, ils ont réussi, ils ont le vent en poupe, ils s'en donnent à cœur joie. On a triché la France, on partage. La France est un sac, et l'on y met la main. Fouillez, pardieu, prenez pendant que vous y êtes, pêchez, puisez, pilliez, volez! L'un veut de l'argent, l'autre des places, l'autre un cordon au cou, l'autre une plume au chapeau, l'autre une broderie à la manche, l'autre des femmes, l'autre du pouvoir, l'autre des nouvelles pour la Bourse, l'autre un chemin de fer, l'autre du vin. Je crois bien qu'ils sont contents! Figurez-vous un pauvre diable qui, il y a trois ans, empruntait dix sous à son portier et qui aujourd'hui, accoudé voluptueusement sur le *Moniteur*, n'a qu'à signer un décret pour prendre un million. Se rendre eux-mêmes parfaitement heureux, dévorer à même les finances de l'État, vivre aux dépens du Trésor en fils de famille, cela s'appelle leur politique. Leur ambition a un vrai nom : c'est de la gloutonnerie.

Eux ambitieux, bah! ils sont gloutons. Gouverner, c'est jouir. Cela n'empêche pas de trahir. Au contraire, on s'entr'espionne, on s'entre-trahit. Les petits traîtres trahissent les grands traîtres. Piétri louche vers Maupas et Maupas vers Carlier. Bouge hideux! On y a fait le coup d'État en commun. Voilà tout. Du reste, on n'y est sûr de rien, ni des regards, ni des sourires, ni des arrières-pensées, ni des hommes, ni des femmes, ni du valet, ni du prince, ni des paroles d'honneur, ni des actes de naissance. Chacun se sent frauduleux et se sait suspect. Chacun a ses intentions secrètes. Chacun sait tout seul pourquoi il a fait cela. Pas un ne dit le mot de son crime et personne ne porte le nom de son père. — Ah! que Dieu me prête vie et que Jésus me pardonne, je dresserai un gibet haut de cent coudées, je prendrai des clous et un marteau, et je crucifierai ce Beauharnais dit Bonaparte entre ce Leroy dit Saint-Arnaud et ce Fialin dit Persigny!

Et je vous y traînerai aussi, vous tous, complices! Ce Morny, ce Romieu, ce Fould, sénateur juif, ce Delangle qui porte sur son dos cet écriteau : LA JUSTICE! Et ce Troplong, légiste glorificateur de la violation des lois, jurisconsulte apologiste du coup d'État, magistrat flatteur du parjure, juge panégyriste du meurtre, qui s'en ira à la postérité une éponge pleine de boue et de sang à la main.

J'engage donc le combat. Avec qui? Avec le dominateur actuel de l'Europe. Il est bon que ce spectacle soit donné au monde. Louis Bonaparte, c'est le succès,



« ... CE TRIOMPHEUR, UN PROSCRIT L'ATTAQUE... »

c'est le triomphe enivré, c'est le despotisme gai et féroce s'épanouissant dans la victoire, c'est la plénitude folle du pouvoir se cherchant des bornes et ne s'en trouvant pas, ni dans les choses ni dans les hommes; Louis Bonaparte tient la France, *urbem Romam habet*; et qui tient la France tient le monde; il est maître des votes, maître des consciences, maître du peuple: il nomme son successeur, règne à jamais sur les scrutins futurs, dispose de l'éternité et met l'avenir sous pli cacheté; son Sénat, son Corps législatif, son conseil d'État, têtes baissées et mêlées derrière lui, lui lèchent les talons; il mène en laisse les évêques et les cardinaux; il marche sur la justice qui le maudit et sur les juges qui l'adorent; trente correspondances informent le continent qu'il a froncé le sourcil, et tous les télégraphes électriques tressaillent s'il lève le petit doigt; on entend autour de lui le froissement des sabres, et les tambours battent aux champs; il siège à l'ombre de l'aigle, au milieu des bayonnettes et des citadelles; les peuples libres tremblent et cachent leurs libertés de peur qu'il ne les leur vole; la grande république américaine elle-même hésite en sa présence, et n'ose lui retirer son ambassadeur; les rois entourés d'armées le regardent en souriant, le cœur plein d'épouvante. Par où commencera-t-il? Par la Belgique? Par la Suisse? Par le Piémont? L'Europe s'attend à être envahie. Il peut tout et il rêve tout.

Eh bien! ce maître, ce triomphateur, ce vainqueur, ce dictateur, cet empereur, ce tout-puissant, un homme seul, errant, dépouillé, ruiné, terrassé, pros- crit, se lève devant lui et l'attaque. Louis-Napoléon a dix mille canons et cinq cent mille soldats; l'écrivain a sa plume et son encrier. L'écrivain n'est rien, c'est un grain de poussière, c'est une ombre, c'est un exilé sans asile, c'est un vagabond sans passe-port, mais il a à ses côtés et combattant avec lui deux puissances, le Droit, qui est invincible, et la Vérité, qui est immortelle.

Certes, pour cette lutte à outrance, pour ce duel redoutable, la Providence aurait pu choisir un champion plus illustre, un plus grand athlète, mais qu'importent les hommes, là où c'est l'idée qui combat! Tel qu'il est, il est bon, disons-le, que ce spectacle soit donné au monde. Qu'est-ce que cela, en effet? c'est l'intelligence, atome, qui résiste à la force, colosse.

Je n'ai qu'une pierre dans ma fronde, mais cette pierre est bonne; cette pierre, c'est la justice.

J'attaque Louis Bonaparte à cette heure où il est debout, à cette heure où il est maître. Il est à son apogée, tant mieux, c'est ce qui me convient.

Oui, j'attaque Louis Bonaparte, je l'attaque à la face du monde, je l'attaque en présence de Dieu et des hommes, je l'attaque résolument, éperdument, pour l'amour du peuple et de la France! Il va être empereur, soit. Que du moins il y ait un front qui résiste; que Louis Bonaparte sache qu'on prend un empire, mais qu'on ne prend pas une conscience.

## BÉNÉDICTION INFAILLIBLE

Le pape approuva.

Quand les courriers apportèrent à Rome cet événement du 2 décembre, le pape alla à une revue du général Gêmeau, et le pria de féliciter de sa part le prince Louis-Napoléon.

Il y avait un précédent.

Le 12 décembre 1572, Saint-Goard, ambassadeur du roi de France Charles IX près du roi d'Espagne Philippe II, écrivait de Madrid à son maître Charles IX : « La nouvelle des événements du jour Saint-Barthelemi est arrivée au roi catholique ; il en a montré contre son naturel et coutume tant d'allégresse qu'il l'a fait plus manifeste que de toutes les bonnes aventures et fortunes qui lui vindrent jamais. De manière que je le fus trouver le dimanche matin à Saint-Hieronime, et estant arrivé auprès de luy, il se prist à rire, et avec démonstration d'un extrême plaisir et contentement commença à louer Vostre Majesté<sup>1</sup>. »

La main de Pie IX resta étendue sur la France, devenue l'empire.

Alors, à l'ombre de cette bénédiction, commença une ère de prospérité...

1. *Archives de la maison d'Orange*, Supplément, p. 125.

---